La Vie Intellectuelle

T. XI — N° 1 10 Avril 1931

SOMMAIRE

Paul Claudel. . La Confession. 7

ENSEIGNEMENT

Jean Morienval. La conquête de la liberté d'enseignement 14

A. Garnier. . . Le monopole de l'enseignement sous la Restauration . . . 26

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Les Ordonnances du 16 juin 1828*, par **E. Decahors**, p. 42. — *L'importance des Congrégations dans la question de la liberté d'enseignement*, p. 46. — *La liberté de l'enseignement supérieur* (1875), par **G. Bardy**, p. 48. — *L'aumônerie du Lycée Henri IV d'un siècle à l'autre*, par **Renée Zeller**, p. 52. — *Les raisons de M. François-Albert*, ***, p. 55.

PHILOSOPHIE

V. Kuiper . . . L'idéalisme en Italie 62

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Un centenaire oublié de l'époque romantique : Ballanche*, par **Bernard Guyon**, p. 79. — *Psychologie des aveugles*, par **Philippe Adam**, p. 96. — *Autour de Montaigne*, par **André George**, p. 98. — *Une étude espagnole sur l'œuvre du Cardinal Mercier*, par **Th. Tascon**, p. 101.

LETTRES. ARTS

François Mauriac . ORGUEIL DE PASCAL 10

Tristao de Athayde. UN MYSTIQUE DU NOUVEAU MONDE. 10

NOTES ET RÉFLEXIONS. *A propos de Walt Whitman*, par **Jacques Madaule**, p. 119. — *Pour connaître la musique contemporaine*, par **Maurice Brillant**, p. 124. — *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*, par **Germaine Maillet**, p. 126. — *Le Cinéma*, par **René Bizet**, p. 128. — *Nouveaux enregistrements grégoriens*, par **B. Mouthiez**, p. 133.

HISTOIRE

Henri Bremond . . LES ILLUMINÉS DE PICARDIE. CANDIDE 136

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Histoire ancienne : La vie de l'empereur Julien; Au Seuil de notre histoire; Esquisse d'histoire romaine*, par **André George**, p. 161. — *Histoires d'outre-mer : Indiens et Nègres d'Amérique; Juifs, Arabes et Berbères du Moghreb*, par **Émile Dermenghem**, p. 171.

LA CONFESSION

Le prêtre, en qui le caractère sacré obscurcit
: visage humain,
Inquiète par sa seule présence ce qu'il y a en
ous de blotti et de souterrain.
Le sol tremble sous le pied de Jésus-Christ,
n a mis le furet dans la garenne,
Il y a un frisson qui passe d'un bout à l'autre
e la Gérasène.
L'homme noir ne peut au seuil de notre âme
oparaître sans que nous soyons sensibles à son
manation.
C'est le possédé qu'on dérange jusque dans les
acines de sa possession,
Et qui, plein de terreur et de fureur, ressent
:s symptômes significatifs
De ce mal de cœur essentiel et de ce péché
vec énormité tout à coup que l'on a mis dehors
ans un hoquet convulsif.

C'est en vain que l'on voudrait retenir quelq chose, c'est en vain que l'on voudrait garder po soi cela au moins,

C'est en vain que l'on voudrait rentrer ça le renfoncer de force dans quelque coin,

Il n'y a plus moyen de priver de notre av mot par mot et de ce grand cri enfin : Je su coupable!

Cette oreille comme le trou de la Justice à n lèvres et cette attention inexorable.

Il n'y a pas plus moyen de le retenir que l'e fant qui veut naître, ce péché qui depuis ta d'années mûrit au fond de sa retraite tén breuse!

Le prêtre est là, le moment est venu qu'il sor enfin et montre sa face monstrueuse!

Lazare ne donne plus signe de vie et ce qu l'on peut espérer de mieux, c'est qu'il dort.

Seigneur, si vous aviez été là, notre frère n serait pas mort!

Ce n'est pas d'hier qu'il était malade, où don est-ce que Vous Vous étiez caché?

Photographie rapportée par JACQUES RIVIÈRE
du camp de prisonniers de Kœnigsbrück.

Fac-similé (grandeur naturelle)
d'une page d'un carnet de captivité
de
JACQUES RIVIÈRE.
6e Carnet, 5 avril 1915, Lundi de Pâques.
(*A la Trace de Dieu*, p. 264.)

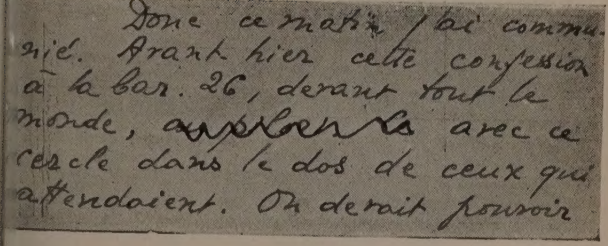

Donc ce matin j'ai communié. Avant hier cette confession à la bar. 26, devant tout le monde, ~~[illegible]~~ avec ce cercle dans le dos de ceux qui attendaient. On devait pouvoir

m'entendre. En tous cas on entendait ce que me disait le prêtre. — Comme le temps était limité, il allait très vite. Avant de passer, je me disais, calmant de petites révoltes qui me prenaient : Voici la gueule de la machine, où il faut me jeter tout vivant ! Elle est là à deux pas. Il n'y a plus qu'un petit mouvement à faire.

Je l'ai fait. Je m'étais obligé à être aussi complet que possible en "écrivant" tout à l'avance sur un petit papier. Cela a été sévère et maladroit comme il convenait. Je suis sorti rouge et le front moite. J'ai bien senti passer sur moi la désapprobation dont j'avais besoin et j'ai su tenir mon orgueil plié le temps qu'il fallait pour la subir.

C'est ce matin que ça n'allait pas trop bien. Tête vague et distraite. Je disais : « Mon Dieu, tenez baissé ce

Comment est-ce qu'il faut s'y prendre quand
on a besoin de vous et où c'est qu'il y a moyen
de vous trouver?

O vous qui pour nous appeler, comme d'autres
a voix, avez pour organe le silence,

Faut-il croire que la chose que vous aviez à
aire de votre créature est telle que pour un
emps elle impliquait votre absence?

Marie pleure, son frère est mort, mais quel-
qu'un derrière elle arrive sur la pointe du pied,

Et ces mots sans aucun son l'ont remplie :
Magister adest et vocat te,

Le Seigneur a besoin de toi pour que tu lui
xpliques ce qui s'est passé,

Tu es citée à comparaître, Madeleine, et le
Créateur

Pour savoir ce qu'il y a à faire a besoin de ce
exte qui pleure!

Que l'on Me mène à cette place où il est, c'est
Moi qui ferai tout le chemin jusqu'à lui,

Moi, la seconde Personne de la Trinité, et le
Père sur ses deux pieds en la personne de son
Fils.

Que l'on m'ôte cette pierre énorme et que sur
e visage en plein je ressente le souffle de cette
caverne!

C'est là que dans une sépulture soignée, ca Lazare était un homme comme on dit *à son aise* on a étendu l'homme moderne.

La science avec la raison, les belles chose qu'on lit dans le journal et celles que l'on apprene au lycée,

L'impureté, l'injustice, la paresse, l'habitude et l'orgueil sur tout cela comme un couvercl vissé,

La confiance en ces seules choses que l'on tou che comme un vêtement étroit,

Tout cela a fait de nous quelqu'un de tellemen libre qu'il n'y a plus moyen de remuer un seu doigt.

Les longues phrases des philosophes et le souples paroles des courtisanes autour de nou se sont emberlificotées.

Ce n'est plus un homme vivant là dedans, mai une espèce de grande poupée sur le dos, informe ridicule et ligotée.

Et... je ne sais si je me trompe, qu'en dites vous? mais il me semble que déjà il flotte je n sais quelle odeur, ainsi que de la chair qui es *faite* :

Après tout il y a déjà quatre jours qu'il est là
quelqu'un d'une voix tremblante murmure
ès de moi : *Jam foetet.*

Lazare notre frère est couché là bien tranquille
sa mère ne le reconnaîtrait plus.

Jésus se tient au bord de la tombe et frémit,
sus autem infremuit spiritu.

Là où les Trois Personnes de la Trinité s'unis-
nt dans le lien suprême,

Le froid de la mort a pénétré et l'Évangile nous
qu'*Il se troubla Lui-même.*

Thomas touche Pierre du doigt et lui dit de
garder le Seigneur.

Eh quoi, cette Face auguste..., mais non, il n'y
as moyen de s'y tromper, et c'est bien tout à
t comme nous quand nous avons tant de cha-
n, *Il pleure!*

Et les Pharisiens eux-mêmes qui le surveillent
disent sourdement l'un à l'autre : *Comme Il
imait!*

Mort, du fond de l'abîme, prête l'oreille,
ends de nouveau ce commandement qui t'a
t!

La tombe n'est pas un refuge contre le père qui
esoin de son enfant!

La mort n'est pas une défense contre l'appel
Dieu vivant!

Debout, sombre paralytique! debout, cada
pourri! debout, larve! debout, crime! debo
grimace!

Sors dehors! lève-toi, monstre! lève-toi, frè
lève-toi, mon fils! *Lazare, veni foras!*

New-York, 10 février 1931.

PAUL CLAUDEL.

ENSEIGNEMENT

N MORIENVAL. *La conquête de la liberté d'enseignement.*

Le 9 mai prochain rappellera une date importante dans l'histoire de l'enseignement en France : il y a un siècle, en effet, que Lacordaire, Montalembert et le comte de Coux ouvraient à Paris une école libre et gratuite. Et c'est toute la question de la liberté d'enseignement qui était soulevée.

ARNIER. *Le monopole de l'enseignement sous la Restauration.*

Il peut être profitable, dans un débat comme celui-là, d'interroger l'histoire afin d'éviter le renouvellement d'erreurs déjà commises, afin de mieux distinguer quelle politique est efficace.

DECAHORS. *Les Ordonnances du 16 juin 1828.*

C'est le titre d'un ouvrage capital que l'auteur du précédent article donnait récemment à propos de la liberté d'enseignement sur la première rencontre de l'Église et de l'État dans la crise qui n'est pas encore dénouée.

M. *L'importance des Congrégations dans la question de la liberté d'enseignement.*

BARDY. *La liberté de l'enseignement supérieur* (1875).

NÉE ZELLER. *L'aumônerie du Lycée Henri IV d'un siècle à l'autre.*

★ ★ ★ *Les raisons de M. François-Albert.*

Il y aurait un dossier fort instructif à dresser sur les « mouvements divers » provoqués par l'article de *La Vie Intellectuelle* du 10 janvier dernier : « Sur le problème de l'École ». Notons que les communistes de « Monde » ont mieux compris la portée de ces pages que le radical-socialiste François-Albert.

La conquête
de la liberté d'enseignement

Dans la petite rue des Beaux-Arts, au n° 5, le 9 m
1831. Une école est ouverte. Elle est gratuite, et on
reçoit les enfants du quartier. Les maîtres d'école, tr
hommes jeunes, ont grande allure : c'est l'abbé He
Lacordaire, le vicomte Charles de Montalembert, le com
de Coux.

Le lendemain, le commissaire de police survient. L
cole a été ouverte sans autorisation. Il somme les enfa
de rentrer chez eux. « Sans autorisation ? » rétorquent
maîtres. « Mais la charte de 1830, par son article 69,
promis la promulgation dans le plus court délai possib
d'une loi sur la liberté d'enseignement ; et, par son ar
cle 70, elle déclare toutes lois et dispositions contrai
immédiatement abrogées. Quel besoin donc d'autori
tion ? »

Le magistrat maintient son ordre. Il n'est pas obéi.
11 mai, il revient, réitère sa sommation. Cette fois il s'
fait suivre de forces policières. *Manu militari*, on expu
les maîtres et les écoliers. Les scellés ferment les loca
scolaires. Lacordaire, Montalembert et de Coux so
poursuivis. Ce procès allait poser solennellement deva
le pays la question capitale de la liberté de l'enseign
ment.

*
* *

Les promesses de la Charte? oui. Pouvait-on les ompter? Celle de 1815 déjà aurait dû donner la liberté l'enseignement. Mais le pouvoir tient trop au mono- e. Être le maître des cerveaux et des consciences est n tentant. Abdiquer? il faut y être contraint.

C'est cette contrainte qu'entendaient exercer les catho- ques, après 1830, — au moins ceux qui ne plaçaient pas neilleur de leur espoir dans un rétablissement de la timité. Si sous la Restauration, officiellement dévouée Église jusqu'à la compromettre, le monopole avait les ves inconvénients dont on s'était justement plaint, il it de soi que le nouveau régime comportant la liberté cultes menacerait les droits de l'Église si la liberté de seignement, promise comme un corollaire des autres rtés, ne devenait une réalité.

raduire cette promesse dans les faits : la petite équipe vient de fonder l'*Avenir* a inscrit cette tâche parmi les urgentes. Le premier numéro de ce journal paraît le ctobre 1830. Dans le numéro suivant, le 17 octobre , un article de l'abbé Lacordaire réclame la liberté 'enseignement : « Que l'Église, écrit-il, réclame sur- une liberté, sans laquelle toute liberté religieuse est sion, la liberté d'enseigner ses enfants, depuis leur eau jusqu'à leur mort. Le prêtre est un homme qui igne ; l'église est un lieu où l'on enseigne ; la foi est que chose qui s'enseigne ; donc l'enseignement doit libre, ou la liberté des cultes est un vain mot. »

18 octobre, second article. Lacordaire insiste : oi ! parce qu'il est sorti de la tête d'un soldat, dans ours de fer, une académie tout armée, une espèce de rve, moitié païenne, moitié gothique, la France ne

pourra, dans des jours meilleurs, souffler sur ce fantôm qui aspire à l'immortalité! » Et troisième article enfin, 25 octobre, où Lacordaire montre que l'enfant appartie à la famille et non à l'État.

Cette campagne de presse avait beau être soutenue p des interventions à la tribune : les résultats positi demeuraient lointains. Il fallait passer à l'action. L liberté d'enseignement octroyée par la Charte, le 5 m 1831, comme nous l'avons vu, Lacordaire, Montalembe et de Coux la pratiquaient en fait.

***

Les trois instituteurs libres allaient être traduits e police correctionnelle quand le père de Montalembe mourut. Le jeune délinquant devenait par là pair d France, et justiciable de la Cour des pairs : tribune ass retentissante pour être souhaitable dans un procès comp celui-là. Devant les juges correctionnels, Montalembe souleva l'incompétence, et, avec quelque ennui que ce fû le tribunal dut lui donner raison. C'est devant la Co des pairs que se plaida le 19 septembre 1831 le procès d l'école libre. A l'interrogatoire en ce qui concernait profession, Montalembert répondit gravement :

— Maître d'école et pair de France!

Il défendit avec une admirable éloquence la cause d la liberté de l'enseignement. Lacordaire prononça égal ment une plaidoirie convaincante. Mais la Cour des pai adopta la thèse du gouvernement : tout en reconnaissa que la Charte avait promis la liberté de l'enseignemen on soutenait que cette liberté ne deviendrait effecti qu'après avoir été organisée par une loi. Le 20 septem bre, les trois prévenus étaient condamnés chacun à ce francs d'amende.

r divers points du territoire, l'exemple avait été . A Roquencourt (Calvados), un instituteur, Ioussaye, avait ouvert une école. A Albi, une école ouverte le 10 juillet 1831, et maintenue malgré le ès intenté. A Chartres, l'abbé Roger de Châteauneuf également ouvert une école. Condamné à une lourde nde, qu'il ne pouvait payer, il fut menacé de prison. gence générale pour la défense de la liberté reli- se, fondée par Lamennais, lui vint en aide. Cette ce organisait à travers la France un vaste pétitionne- t. On y lisait :

Nous ne réclamons pas la liberté d'enseignement. la voulons. Nous la voulons pour tous, sans restric- sans autre surveillance que la surveillance ordinaire pressive, à laquelle chaque Français est soumis. »

3 de ces pétitions, réunissant 16.017 signatures, nt été déposées sur les bureaux des Chambres, d l'*Avenir* suspendit sa publication. Les impruden- : les erreurs que des journalistes grisés par une situa- et des difficultés nouvelles avaient commises allaient, : malheureuse obstination de Lamennais, briser un rement plein de promesses où s'étaient groupées des ies positives et réfléchies.

*
* *

is la liberté de l'enseignement avait été trop haute- revendiquée pour qu'un violent désir n'en demeu- int dans les esprits. Le 28 juin 1833, un premier pas accompli. La loi Guizot supprimait le monopole en i concernait l'enseignement primaire. On le consi- comme le moins important, parce qu'en beaucoup roits l'enseignement officiel dans les écoles primai- ait donné par les frères des écoles chrétiennes, et

surtout parce qu'à cette époque le peuple n'avait a
influence dans la direction de l'État.

Guizot avait présenté quant à l'enseignement s
daire un autre projet en 1836, qui maintenait à l'U
sité de grands avantages, mais faisait aux catho
assez de concessions pour que ceux-ci fussent disp
l'accepter. Le futur académicien Vatout, médiocre
vain et grand fanatique, ami du roi Louis-Philip
voter un amendement par lequel tout directeur d
lège devait prêter serment qu'il n'appartenait à a
congrégation non autorisée. D'une loi de liberté,
sait une loi sectaire. Guizot laissa tomber son proje

Des tentatives diverses aboutirent en 1840 à la cr
à Nancy d'un groupe dirigé par le savant abbé de
bacher. Un mémoire fut publié : *Le monopole un*
taire dévoilé à la France libérale et à la France cath
par une société d'ecclésiastiques. L'auteur, M. Garot
été aumônier dans l'université.

En 1841, les catholiques se trouvèrent en présenc
nouveau projet déposé par M. Villemain, minist
l'instruction publique. Villemain était un univer
éminent ; mais il poussait jusqu'à la phobie et au dé
libre la passion anticléricale. On sait que le soir, av
se coucher, il regardait sous son lit, où il avait pe
se cachassent des jésuites. Villemain prétendait org
la liberté de l'enseignement selon les promesses
Charte. En réalité, il n'organisait que le monopole
renforçant : il allait jusqu'à attaquer la situation a
par les petits séminaires.

Un tel projet était une dérision et un défi. L'épi
intervint. Cinquante-six évêques protestèrent con
dispositions de la loi future. Un succès négatif s'en
Le projet fut retiré. La presse tenta un essai offe
faveur de la liberté, avec l'*Univers* où Veuillot con

t à écrire. Les circonstances parurent peu favorables... ıis en 1843, un pas décisif était fait ; Mgr Parisis, alors ·ème de Langres, avait conçu un plan d'action qu'il sut ·e adopter. Évitant les thèses générales, l'éminent pré- préconisait une campagne sur le terrain du droit com- ın. L'union des catholiques se fit sur ce programme. *Correspondant* reparut, avec MM. de Carné, Cazalès, ampagny. Louis Veuillot, devenu rédacteur en chef de *'nivers*, entrait en action. Il publiait en septembre 1843 e retentissante brochure : *Lettre à M. Villemain sur liberté d'enseignement* dont 15.000 exemplaires furent idement vendus. Deux mois après paraissait une bro- ıre de Montalembert : *Du devoir des catholiques dans la stion de la liberté d'enseignement.* Les légitimistes unis- ·nt leurs efforts à ceux des autres catholiques. Une te action était entreprise où tout le monde suivait les ections de Mgr Parisis.

ʔn janvier 1844, le roi Louis-Philippe annonça à l'ou- ture des Chambres un nouveau projet sur la liberté de ıseignement. Mais la réponse que les députés faisaient ıellement à ce discours du trône inspira des craintes : catholiques. La campagne contre l'Université redou- devenant parfois excessive. L'abbé Combalot publia ; brochure : *Mémoire sur la guerre faite à l'Église et à Société par le monopole universitaire*, où la rhétorique ıflait jusqu'à les déformer les meilleurs arguments. La chure fut saisie et l'abbé Combalot, traduit devant la ır d'assises, condamné à quinze jours de prison et qua- mille francs d'amende. Condamnation évidemment essive et injuste, bien qu'elle marquât que l'opinion rouvait les excès. L'abbé Combalot refusa d'être gra- et subit sa peine à Sainte-Pélagie ; l'amende fut payée des souscriptions qui permirent de lui offrir en outre souvenir de sa prison.

L'*Univers* publia en brochure, avec une introducti de Louis Veuillot, le compte rendu du procès. Le parqu engagea de nouvelles poursuites, où il engloba Veuil et l'*Univers* auquel on reprochait en outre la publicati de deux lettres de félicitations écrites à M. Combalot p des évêques. Cette fois, la Cour d'assises condamna Lo Veuillot et Jean Barrier, gérant de l'*Univers*, chacun à mois de prison et 3000 francs d'amende. Condamnati tout à fait injustifiée, qui fit beaucoup pour la popular de Veuillot dans le clergé.

D'autres brochures, souvent violentes et assez injus pour l'Université, voyaient le jour. Ozanam se ve obligé de se désolidariser d'attaques qui dépassaient le but. Mais toutes ces campagnes obligeaient le gouvern ment à agir. Villemain déposa le 2 février 1844 un no veau projet de loi.

* * *

Ce projet, le ministre de l'instruction publique le p sentait comme « une loi de sincérité et de modération Il apparut tout autre chose. Les établissements libres trouvaient placés, soit dans leur fondation, soit pour surveillance, sous l'autorité et la juridiction non pas l'État, mais de l'Université. Les conditions d'obtenti des brevets et des grades rétablissaient un monopole peine déguisé. Un article exigeait de tout professeur serment qu'il n'appartenait pas à un ordre religieux. U concession était faite au point de vue des petits sémin res, mais le duc de Broglie, chargé du rapport devant Chambre des Pairs, concluait au rejet même de cette co cession.

Le nouveau projet Villemain souleva donc les prot tations de la presse catholique et les évêques s'y monti rent hostiles. Le débat devant la Chambre des pairs s'e

ea le 22 avril. Il devait durer jusqu'au 24 mai. Victor ısin prit la défense de l'Université. M. Guizot, ministre affaires étrangères, se plaignit de l'opposition ecclé- tique et réclama de la religion une accommodation nécessités nouvelles. Il affirmait que l'État n'est pas ée, mais laïque, et doit rester laïque pour le salut des rtés conquises, liberté de pensée et de conscience qu'il lifiait d'idées laïques mises au monde par les pouvoirs ls. Viennet, l'auteur de *Fables* et d'*Arbogaste*, grand tre de la Maçonnerie, attaqua les évêques et les jésui- Montalembert intervint plusieurs fois ; le 26 avril, il nonçait un de ses plus beaux discours, où il démon- t l'insuffisance de l'Université pour faire des chrétiens ; o, il répondait à M. de Broglie, qui avait contesté cer- ıes de ses assertions. Le 8 mai, dans la discussion sur icle interdisant aux congrégations le droit d'enseigner, éfend hardiment, avec les religieux, « la liberté de la science et de la vertu ». Il fait le portrait du P. Lacor- e et du P. de Ravignan, évoque les foules qui se ssent au pied de la chaire où ils prêchent, et montre ıbien il est illogique de les empêcher de professer : s forçats, les repris de justice et les moines », con- -il, « voilà les trois seules catégories que vous luez ».

Ialgré tous ces efforts, la Chambre des Pairs adopta le jet par 85 voix contre 51. Villemain le présenta à la mbre des députés, plus favorable encore à ses idées. ers fut nommé rapporteur, et il déposa le 6 juillet un port qui était une œuvre de polémique passionnée. bbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, alors supé- ır au Petit Séminaire de Paris, et qui était déjà inter- u par plusieurs brochures, prépara la réponse qui nposait.

Iais le rapport de M. Thiers ne devait jamais être dis-

cuté. Villemain avait vu s'accroître jusqu'à l'hallucinat sa phobie des jésuites. Il devenait fou. Il dut abandon le ministère de l'Instruction publique, où lui succé M. de Salvandy. Le projet sur l'enseignement seconda parut oublié, tandis que se déchaînait contre les Jésui une des campagnes les plus violentes qui aient menées. Diversion habile, où les pires préjugés et haines les plus imbéciles furent abondamment expl tées.

***

Tout en se défendant contre les nouvelles attaques, catholiques ne perdaient pas de vue la cause de la libe d'enseignement. La discussion de 1844 avait incité c tains d'entre eux à des réflexions. Comme Ozana Lacordaire conseillait moins d'acharnement contre l' niversité. Aux intransigeants qui voulaient tout obte et risquaient de n'avoir jamais rien, commençaient à s'c poser des réalistes, préoccupés de résultats positifs. 1845, l'abbé Dupanloup, dans sa brochure : *De la Pac cation Religieuse*, reconnaissait le droit de surveillance l'État dans tous les établissements scolaires ; en 1847, u autre brochure : *État Actuel de la Question*, acceptait maintien de l'Université, et la surveillance de l'État to en réclamant des réformes précises qui permissent à l'e seignement libre de s'organiser.

Les polémiques furent vives. M. de Salvandy, sensibl ment plus favorable aux catholiques que Villemain, cr le moment venu de déposer un projet nouveau. Il décl rait lui-même avoir, « pour être utile aux bons principe ménagé les mauvais ». Ce projet ne pouvait encore do ner satisfaction. Un pétitionnement en faveur d'une vé table liberté d'enseignement réunit 125.000 signature A la Chambre des Pairs, le rapporteur, M. Liadières,

ra plein de sectarisme. Montalembert stigmatisa iquement ses prétentions. La révolution de 1848 t survenir avant le vote.

angement de régime, mais beaucoup plus encore ution dans les esprits. La bourgeoisie voltairienne, avait eu jusque-là le mérite de la franchise, com- e à voiler ses opinions autireligieuses. Elle change tude, mais, hélas! ne réforme pas son cœur.

bas sectarisme pourtant qui avait imprégné si pro- ment la monarchie de Juillet est pour un temps éli- . C'est M. de Falloux, catholique, qui devient minis- e l'Instruction publique. Avec un esprit de décision e sagesse politique qui lui font honneur, il prit les res nécessaires pour faire aboutir rapidement la loi a liberté d'enseignement. « Je n'avais grande con- e, a-t-il écrit dans ses mémoires, ni dans l'avenir du stère dont je faisais partie ni dans mon propre ave- »

4 janvier 1849, il nommait deux commissions, pres- immédiatement fondues en une seule, chargée de arer la réforme de l'enseignement primaire et secon- . Cette commission réunissait des membres de l'U- sité, comme Cousin, Saint-Marc Girardin, des catho- s, comme Montalembert, Armand de Melun, Lau- e, Augustin Cochin, l'abbé Dupanloup, et enfin res personnalités comme le pasteur Cuvier, M. Thiers, Toutes les tendances s'y trouvaient réunies, sauf -être l'intransigeance de Louis Veuillot.

ous ne pouvons ici retracer les travaux de cette Com- ion, et aussi bien cette dernière étape de la conquête a liberté d'enseignement est suffisamment connue.

Une bonne volonté mutuelle permit d'aboutir rap
ment. M. Thiers, M. Cousin se montrèrent extrémen
favorables aux revendications des catholiques. Sans do
ceux-ci firent preuve également de bonne volonté
modérant leurs prétentions. M. de Melun a pu di
« Une concession de moins et une exigence de
auraient entraîné le rejet de la loi. » Il était capital
boutir.

Dans l'*Univers*, Louis Veuillot menait contre le n
veau projet une vaillante campagne. Il exigeait l'abolit
pure et simple du monopole, et une liberté assez pl
pour que l'État ne se mêlât aucunement des affaires d
seignement. Les arguments de Louis Veuillot ne m
quaient pas de force ni de justesse. Il ne tenait pas co
pte que ses principes exigeaient pour être appliqués
complète et totale rechristianisation de la France, et q
risquait par son intransigeance de se voir refuser
moyens de maintenir même une timide flamme ch
tienne. Les exigences de Veuillot eussent été néfastes
on l'avait suivi ; mais sa campagne permettait aux adv
saires de l'enseignement catholique d'apprécier les co
cessions faites.

Des travaux de la Commission sortit un projet de
que l'Assemblée législative votait, sans grandes modif
tions, le 15 mars 1850. La loi Falloux était née, à
heure précise, car ni le gouvernement de Napoléon,
la troisième République ne nous l'eussent donnée ! El
pu heureusement aboutir au seul moment favorable
siècle.

Donnait-elle tout ce qu'on pouvait obtenir ? Lo
Veuillot a cru le contraire, mais l'ensemble des faits
donne tort. Telle quelle, et avec ses défauts qui n'écha
pent à personne, la liberté d'enseignement était une co
quête comme aucun État ne s'en laissera guère surpre

Le 16 mai 1850, d'ailleurs, le pape Pie IX faisait ercier et féliciter les auteurs et défenseurs de la loi, i engageait l'épiscopat à s'unir pour obtenir les avan- es qu'on en pouvait espérer. Avec courage, avec éner- avec bonheur la loi Falloux devait être appliquée par catholiques, et les résultats qu'elle a donnés sont aussi gnifiques qu'incalculables. Encore avons-nous à nous ndre de n'avoir pas su la maintenir tout entière.

***

.a leçon de méthode qu'elle nous donne vaut en outre :re entendue.

JEAN MORIENVAL.

Le monopole de l'enseignemen sous la Restauration

Le monopole de l'enseignement réalisé par l'Univ sité était un des legs de l'Empire à la Restauration.

Qu'allait-il en advenir avec le retour des Bourbons? Charte, qui affirmait les changements profonds opér entre l'ancien ordre des choses et l'ordre nouveau, ét muette sur l'Instruction publique. Par l'arrêté du 8 av 1814, le gouvernement provisoire faisait prévoir l'abo tion de l'Université et la proclamation de la liberté d'e seignement : il importait, était-il dit, de détruire un sy tème attentatoire aux droits des pères et contraire au principes d'un gouvernement libre.

Le 22 juin, peu après l'entrée de Louis XVIII à Par une ordonnance maintenait *jusqu'à nouvel ordre* l'organ sation de l'Instruction publique. C'était reconnaître nécessité d'une réforme et laisser entrevoir de future transformations.

Le 12 juillet, dans un rapport à la Chambre des Dépu tés, l'abbé de Montesquiou déclare que les efforts fai pour l'instruction de la jeunesse « ont été sans cesse co trariés par un despotisme qui voulait dominer tous le esprits » et que l'éducation nationale doit « reprendr une tendance plus libérale... en revenant à des principe trop longtemps oubliés ». En attendant, le statut d 28 septembre visait à faire disparaître tout ce qui, dan

nisation intérieure des lycées, rappelait la discipline amps.

rait enfin, le 17 février 1815, l'ordonnance qui doit er les souvenirs du gouvernement impérial. Le préam- qui la précédait portait que l'Instruction publique qu'elle était organisée reposait sur des institutions nées à servir les vues politiques du gouvernement elles avaient été l'ouvrage plutôt qu'à répandre les aits d'une éducation morale et conforme aux besoins ècle. Les articles qui la composait étaient, pour l'U- rsité, un véritable arrêt de démembrement : mais les ements firent que cet arrêt ne démembra rien du Napoléon rentrait bientôt en France. Le 20 mars, npire était rétabli..... et l'Université sauvée, et sauvée longtemps, car elle ne disparut pas avec le régime émère des Cent-Jours. L'ordonnance du 15 août la ntint provisoirement, tout en promettant « d'établir une loi les bases d'un système définitif ». Cette loi rint pas et, comme il arrive souvent, le provisoire a jusqu'à devenir définitif, malgré la guerre implaca- menée contre l'Université, dans les premières années a Restauration, par des hommes appartenant aux par- es plus opposés : des catholiques et des royalistes me Chateaubriand et La Mennais, des libéraux comme jamin Constant et Voyer d'Argenson, qui s'élèvent une inplacable vigueur contre le monopole universi- e. Ces efforts furent vains, et, en 1818, une brochure rique écrivait très justement : « Sous le titre d'*Uni- ité royale*, le monopole impérial de l'éducation sub- e toujours, et l'on peut dire que l'Université est tou- rs impériale, sans craindre d'être accusé de calomnie. » es victoires électorales des royalistes dont l'épilogue , en décembre 1821, l'arrivée au pouvoir du ministère Villèle, loin de mettre en danger l'Université, vont la

consolider. Qui l'eût pensé? Alors que rien n'empéc le parti vainqueur d'abattre l'institution napoléonie si souvent et de tous côtés attaquée, ce parti v conserver, non pour elle-même peut-être, mais pour avantages qu'il pourrait en retirer. Pourquoi l'instrum qui a servi l'Empire ne servirait-il pas la monarchie suffit de le *fleurdelyser*, et puisque les Bourbons ont tro dans l'Église une alliée de la première heure, fidèle arrière-pensée, et dévouée sans réserve, on aura soin lement de le *catholiciser.*

Aussi, peu après son arrivée à la présidence du Con royal de l'Instruction publique (21 décembre 1820), C bière faisait paraitre l'ordonnance du 27 février 1821 d les premières déclarations sont significatives : « Les ba de l'éducation des collèges sont la religion, la monarch la légitimité et la charte. L'évêque diocésain aura, pour qui concerne la religion, les droits de surveillance tous les collèges de son diocèse... Il sera distribué médailles d'or aux professeurs des collèges qui se sero distingués par leur conduite religieuse et morale et leur succès dans l'enseignement. »

Devenu ministre, un des premiers actes de Corbiè fut de rétablir la grande maitrise de l'Université, et, fidè à cette idée que religion et monarchie doivent s'entr der, s'appuyer l'une sur l'autre dans cette œuvre d'éduc tion de la jeunesse, c'est un homme d'Église, dont fera un évêque, un homme dont le loyalisme bourboni est au-dessus de tout soupçon, qui sera mis à la tête l'Instruction publique.

Et voilà pourquoi, le 1er juin 1822, Mgr Frayssino devenait Grand-Maître de l'Université, charge dont l'i portance fut encore singulièrement accrue quand, 26 août 1824, était créé pour lui le ministère des Affai ecclésiastiques et de l'Instruction publique. Étrange des

le l'Université! Libéraux et ultra-royalistes lui repro-
t en 1815 de trop rappeler le despotisme impérial,
ulent, pour cette raison, la faire disparaître. Et voici
le sera plus que jamais, maintenant que la droite est
ouvoir, un instrument de règne!

ue pense Frayssinous de l'Université? En est-il un
san déterminé et convaincu? Voici ce qu'il écrit en
: « Cette grande institution, contre laquelle plusieurs
ites se sont élevées dès son origine, renferme quel-
vices réels, mais elle commence à prendre cette sorte
onsistance que donne le temps : il serait difficile,
ne pas dire impossible, de lui substituer un système
leur, et il semble que les efforts du gouvernement
ent plutôt avoir pour objet de compléter les amélio-
ons dont les bases ont été posées depuis deux ans. »
uant à son dessein, il est bien de *fleurdelyser* et de
oliciser. A son entrée en charge, n'écrit-il pas aux
ques que son désir est de voir régner « l'accord le
parfait entre le Sacerdoce et l'Université », et aux
riseurs qu'ils doivent préparer « des Français fidèles à
Dieu, à leur Roi, à leur patrie »?

el est son programme. Il nous reste à chercher par
ls moyens a été exercé ce monopole destiné à servir
rône et l'autel, et les résultats qu'il a obtenus. Mais
question préalable se pose : Quelle était la mentalité
a jeunesse à laquelle il allait être appliqué?

*
* *

Au retour du roi, les lycées militairement organisés
itent une jeunesse dont les mœurs sont trop souvent
es des camps par l'irréligion et la corruption qui y
nent. Les pratiques religieuses qu'on impose aussitôt
it mal accueillies. La substitution de la cloche au tam-

bour pour appeler aux exercices prend la valeur
symbole. « Il nous sembla qu'on sonnait la cloche
la journée », écrit un lycéen du temps. La sympa
pour l'empereur est générale et dispose mal en faveu
Bourbons. Dans un grand nombre de collèges, les «
séditieux » se multiplient, les murs sont couverts des
criptions suivantes : *Vive l'Empereur*, *A bas Louis XV*
des rixes fréquentes se produisent dans la rue entr
élèves des collèges d'État et ceux des écoles ecclésia
ques. En 1816, un député royaliste peut faire cette d
ration à la Chambre : « Qu'on nous cite beaucoup
lycées où on ait crié : *Vive le Roi* avant le 20 mars
depuis le 20 mars on n'ait pas été étourdi par des
séditieux, mille fois répétés, et dans lesquels, depuis n
seconde Restauration, on n'ait pas fait éclater des regre
Impossible de citer toutes les villes où se passent
incidents révélateurs de cet état d'esprit, mêlés à des
d'indiscipline et de révolte que nous retrouverons, du
toute la Restauration, avec les mêmes caractères ; p
fesseurs frappés à coups de poing, et blessés, élèves ba
cadés qu'il faut réduire parfois avec une pompe à inc
die dont le jet arrive par des trous pratiqués au plafo
ou que l'on doit faire lever en pleine nuit pour les gar
en étude jusqu'au matin, vitres cassées, portes enfonc
refus de chanter aux offices religieux, etc...

A Louis-le-Grand, en 1819, cinquante gendarmes
vent intervenir pour maîtriser une révolte due en pa
au fait que l'on voulait imposer des pratiques religieus
A Rennes, étudiants et collégiens prennent part à
campagne anti-monarchiste. A Grenoble, foyer particu
remeut violent d'agitation libérale et anti-royaliste, p
fesseurs et élèves des Facultés et du collège s'entend
à merveille pour manifester bruyamment leurs opinio
En 1820, en manière de représailles, le gouverneme

prime la Faculté de droit. Bien souvent le cri de *Vive harte* couvre celui de *Vive le roi*. En 1821 de violents ordres ont lieu au collège de Poitiers; en 1822 une olte plus grave encore éclate à Paris au collège Henri IV *mars*, date habituellement choisie, dit le proviseur, à se du souvenir qu'elle rappelle (20 mars 1815). Et c'est nars 1822 que Cuvier, justifiant à la Chambre les dépen- occasionnées par le carrosse mis à la disposition du teur de Paris pour visiter les sept départements de son démie, déclarait : « N'eût-il que les collèges et les pen- nats de Paris, un retard d'une demi-heure, dans un ment de désordre, pourrait devenir la cause d'un mal- ir irréparable. » Que n'avait-il alors automobile et éphone !

En mars de cette même année, les cours de la Faculté médecine de Paris avaient été suspendus à la suite troubles. Elle sera bientôt supprimée à cause des inci- nts qui marquèrent en novembre l'ouverture des cours sidée par l'abbé Nicolle, recteur de Paris, qui fut ueilli par des aménités de ce genre : *A bas la calotte! bas les éteignoirs! A la porte!*

Avant de terminer ce tableau très incomplètement puissé de la mentalité de la jeunesse avant l'arrivée au uvoir de Frayssinous, rappelons un incident qui se ce, il est vrai, en août 1823, mais qui révèle un état de oses qui existait bien antérieurement. Il s'agit de la tre ouverte adressée à Frayssinous par La Mennais, et bliée dans le *Drapeau blanc*. Impossible d'imaginer quisitoire plus sévère contre l'Université et ce détesta- monopole napoléonien adopté par la royauté et au ctionnement duquel un évêque préside. Dans beau- up de collèges, l'irréligion règne « avec les plus énormes cès... Dans un de ces horribles repaires du vice et de réligion, on a vu trente élèves aller ensemble à la

Table Sainte, garder l'hostie consacrée et, par un si lège que les lois auraient autrefois puni, en cachete lettres qu'ils écrivaient à leurs parents ».

Les écoles doivent enfin cesser d'être « les sémin de l'athéisme et le vestibule de l'enfer ». Considérabl l'émoi causé par cette lettre. A l'archevêque de Paris menace de le suspendre, La Mennais répond : « Ce serait pas pour moi que j'en gémirais davantage. » L' teur du journal est condamné en correctionnelle. Mis ble expédient qui indigne La Mennais. C'est à lui fallait s'en prendre, à lui que les ministres n'intimiden jamais : « Ils ne savent donc pas ce que c'est que la co cience, ce que c'est que la religion, ce que c'est qu prêtre? Eh bien, ils l'apprendront. »

*
* *

Pour remédier à une pareille situation, que fait Grand-Maître? Nous avons montré ailleurs (1) qu'il loin d'avoir pris une part prépondérante aux mesu purement disciplinaires qui furent alors adoptées, et touchèrent soit des individus pour les suspendre de le fonctions, soit des établissements pour les fermer ou réorganiser. Prêtre, il songea surtout à une action mor et religieuse, et c'est par l'influence du prêtre qu'il s' força de l'exercer.

Et d'abord, en plaçant dans les collèges des ecclésias ques pour y être proviseurs, censeurs, professeurs. En ce il n'innovait pas. Déjà en 1817, Royer-Collard parlait à Chambre des Députés de six à sept cents ecclésiastiqu que l'Université s'honorait de posséder. Il ne disait ri

(1) Dans notre *Frayssinous. Son rôle dans l'Université sous la R tauration.*

qualité de ces hommes. Rappelons, pour mémoire, eu exprimé par l'auteur d'une brochure parue en qui souhaitait que le corps enseignant fût purgé ex-prêtres, prêtres mariés, moines défroqués qu'il nait. Frayssinous, du moins, avait prié les évêques i donner des prêtres de choix. Les évêques l'avaient lans la mesure du possible, et si au collège de Lyon oyait un abbé Rousseau qui ne portait pas l'habit iastique, se préoccupait peu de religion, et dont un s élèves, Edgard Quinet, vantait l'extrême largeur es, il y avait à Nancy l'abbé Menjaud, futur évêque tte ville, à Angers l'abbé Régnier, futur cardinal et vêque de Cambrai. Cependant, quoiqu'on l'ait dit, le ge de Frayssinous à la Grande-Maîtrise ne provoqua ans l'Université une invasion sacerdotale ; numéri- ent il y eut à peu près autant de prêtres avant son nistration qu'après.

yssinous comptait encore sur l'action des aumôniers. èglements officiels leur donnaient alors les facilités bles pour qu'avec du zèle, du tact, de la discrétion, ssent faire du bien. Eurent-ils toujours ces quali- Ce n'est pas ce qui ressort des rapports rédigés alors es inspecteurs des collèges. Dans quelle mesure l prendre ces rapports à la lettre ? C'est difficile de éciser. Dans tous les cas, le Grand-Maître eut le e de nommer à Lyon un abbé Noirot, à Paris les de Salinis et Gerbet que devait rejoindre bientôt, après Frayssinous, l'illustre Lacordaire.

st enfin une dernière action que le prêtre put exer- r la jeunesse, grâce aux retraites qui se donnèrent les collèges. Ici encore Frayssinous ne fut pas, au rigoureux du mot, un initiateur. Mais il généralisa ndit permanent ce qui n'avait lieu qu'au hasard des nstances, par exemple à l'occasion d'une mission

paroissiale. En dehors des prêtres qui de-ci de-là pou vaient se livrer à ce ministère, il en était un, l'abbé d Scorbiac, qui y fut exclusivement consacré, et qui plu d'une fois fut appelé *Aumônier de l'Université.* Il parcou rait les collèges de France, évangélisait les élèves aux quels souvent se joignaient les maîtres, adressait à so auditoire des instructions appropriés, voyait les évêque assister aux instructions et présider les cérémonies d clôture. Il ne voulait pas de communions générales, q qui indiquerait le bien fondé des plaintes relatives au communions sacrilèges. Divers témoignages nous garan tissent les succès obtenus par l'abbé de Scorbiac, succ au moins passagers, s'ils n'étaient pas durables, car semble bien que l'action de ces prédicateurs, comme cell du reste, des autres prêtres attachés à un titre quelconqu à l'Université, ne fut guère profonde et n'opéra pas d changement dans les esprits et dans les cœurs. Pour nou en convaincre, voyons ce qu'a été la jeunesse à partir d 1824.

*
* *

En 1824, dans le *Mémorial catholique* qu'ils ont fond de Salinis et Gerbet, aumôniers du collège Henri IV Paris, jettent un cri d'alarme au sujet de l'impiété de jeunes gens. Ailleurs de Salinis parle des lectures de s collégiens : « En fouillant dans les poches d'un élève d rhétorique ou de philosophie, on aurait été presque assu de rencontrer, dans l'une, le livre des *Ruines* de Volne et dans l'autre l'*Origine des Cultes* de Dupuis. » Gratr qui suivait les cours du collège Henri IV, nous dit exact ment la même chose : « On lisait les *Ruines* de Volne les *Cultes* de Dupuis, et la Profession de foi du Vicai savoyard. On disait : « C'est bien démontré, tout e faux ; mais y a-t-il un Dieu ?... Comme presque tous l

es gens de cette époque, nous maudissions la Charte
Bourbons, nous admirions le carbonari et les socié-
ecrètes ; l'Église n'était à nos yeux qu'une officine de
onge, se liguant avec la tyrannie des princes pour
ir les peuples. Nous étions fous. » Écoutons encore
et, qui fut élève à Henri IV : « Qui osera jamais
ter ce qui se passait alors dans les collèges? Les
nes doutaient de tout ; les jeunes gens nièrent tout.
oètes chantaient le désespoir ; les jeunes gens sorti-
des écoles avec le front serein, le visage frais et ver-
et le blasphème à la bouche..... Des enfants de quinze
assis nonchalamment sous des arbrisseaux en fleurs,
ent par passe-temps des propos qui auraient fait fré-
d'horreur les bosquets immobiles de Versailles. La
nunion du Christ, l'hostie, ce symbole éternel de l'a-
céleste, servait à cacheter les lettres ; les enfants cra-
nt le pain de Dieu. Heureux ceux qui échappèrent à
emps ! heureux ceux qui passèrent sur les abîmes en
dant le ciel ! Il y en eut sans doute, et ceux-là nous
dront. »

1824, on renvoie de Louis-le-Grand 115 élèves à la
d'incident d'origine politique et religieuse : on accuse
ouveau proviseur d'introduire le « jésuitisme » au
ge. Ce fonctionnaire peut écrire peu après son arri-
« Je fus effrayé du libertinage d'esprit et de cœur
égnait parmi les élèves..... Nul respect pour le lieu
où se commettaient des horreurs. »

un seul mois, six élèves sont exclus du collège Char-
gne pour immoralité.

collège Saint-Louis, ouvert seulement en 1820, eut
crutement d'élèves plus surveillé. Est-on sûr cepen-
qu'Armand de Pontmartin ne se rappelait pas ce
ge où il fit ses études, quand il disait ce qui faisait
ollèges de Paris des foyers d'irréligion et d'immora-

lité : « Les mauvais livres circulant de main en main... Le aumôniers raillés ou trompés ; les *grands*, les rhétoricien anciens externes, racontant avec un cynisme de forfante rie et de mensonge, le lundi et le vendredi matin, la façon dont ils avaient employé leur soirée de la veille, le théâ tre, l'opéra, l'actrice à la mode, la danseuse, avec des détail techniques ou plastiques qui auraient fait rire les vrai connaisseurs, mais qui troublaient nos imaginations d'ado lescents ; les *esprits forts* se moquant des élèves que l'on savait appartenir à des familles chrétiennes, leur prodi guant les épithètes de cafards, de cagots, de tartuffes et de calotins... ; d'autres élèves, plus coupables encore, jouant avec les sacrements « comme la main du crime avec les vases de l'autel ».

Il était bien élève du collège Saint-Louis, ce jeune homme de 15 ans qui, en 1830, chantait la liberté ramené en France par le départ des Bourbons :

Ils ne reviendront plus ces princes en délire,
Ils ont fait trop de malheureux...
Ils ne reviendront plus ces fils de leur puissance,
Ces prêtres... tous ont fui, tous ont quitté la France,
Viens, liberté, tu n'as plus d'ennemis.

Quel est l'auteur de ces vers ? Charles Gay, futur évêque d'Anthédon, qui sera un de nos plus grands écrivains mystiques.

Les collèges de plein exercice qui ressemblaient à nos collèges libres d'aujourd'hui n'étaient pas exempts de misères que l'on trouvait ailleurs. Pour Sainte-Barbe nous avons deux témoignages très éloquents. L'un est de Montalembert : « Combien étions-nous de jeunes chrétiens dans les collèges les mieux famés ? A peine un sur vingt. Quand nous entrions alors dans une église, est-ce que la rencontre d'un de ces jeunes gens des écoles... ne produisait pas autant de surprise et de curiosité que la visite

ı voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient ?... Au ir de la Restauration l'Église était en France au ban 'opinion et de la popularité, et peu s'en fallut qu'elle ût entraînée, comme en 1792, dans la chute de la auté. »

'autre témoignage est d'Armand de Melun : « Un , pendant que nous faisions notre philosophie, il nous fantaisie de discuter entre nous l'existence de Dieu. ait pendant l'étude. Nous eûmes la délicatesse d'en- er le surveillant à se retirer, pour nous laisser une plus ère liberté, et n'avoir pas à se compromettre lui-même. discussion fut vive et approfondie, et lorsqu'on passa ote, l'existence de Dieu obtint la majorité d'*une voix* ! otai pour le bon Dieu. Telle était la religion des collè- de l'État dans les dernières années de la Restaura- ı. » Victor Duruy, élève lui aussi de Sainte-Barbe, nous e d'un maître que l'on ne voyait pas, mais qu'on lisait : anger. En 1829, on aurait pu compter quarante ou quante exemplaires de ses chansons dans la cour des nds. On entendait de tous côtés les refrains de la rand'Mère » ou du « Dieu des bonnes gens ».

l n'est guère qu'un collège qui paraît avoir échappé à ontagion, et il mérite d'être signalé. Il s'agit du collège nislas que dirigeait l'abbé Liautard. Emmanuel d'Al- , qui avait quitté Saint-Louis pour y entrer, fut ravi du ngement : « Les horribles *pions* étaient remplacés par jeunes ecclésiastiques : les oreilles chastes n'y étaient offensées par les propos de ces malheureux écoliers croient faire... les beaux messieurs en débitant des ıdrioles et des gravelures. »

Mais c'est là une exception, et si nous voulons encore autre document, d'une indéniable autorité, sur l'état gieux et moral de la jeunesse scolaire de Paris à cette oque, nous n'avons qu'à relire le mémoire rédigé, en

1830, par Lacordaire, au nom de ses confrères, les aumô-niers de collèges, et adressé à l'archevêque de Paris. Il constatent l'impuissance de leur ministère ; dans les hautes classes, sept ou huit élèves sur cent font leurs Pâques le respect humain est maître. « Dans une nombreuse assemblée de ces enfants réunis pour adorer Dieu, un étranger ne discernerait pas toujours s'ils sont chrétiens avant d'avoir regardé l'autel. » Et ils déclarent que ce mal ne tient ni aux passions, ni à l'indifférence seule, mais à une incrédulité positive.

En province la situation n'est pas essentiellement différente, et c'est à tous les collèges que s'appliquent ces lignes de M. Thureau-Dangin : « Combien n'avons-nous pas connu de vieillards qui ne pouvaient se reporter à leurs souvenirs de collège sans en parler avec dégoût et indignation ? C'était une atmosphère desséchée, corruptrice, où, sous la double action de l'exemple du maître tout-puissant surtout quand il est mauvais, et de la tyrannie du respect humain entre écoliers, l'enfant était à peu près assuré de perdre sa foi et souvent aussi sa pureté. »

Voilà quels furent les résultats les plus clairs du monopole de l'enseignement, hérité de l'Empire, et appliqué par la monarchie restaurée avec un évêque à la tête de l'Instruction publique.

Il y eut en ce temps certains établissements qui, en marge du monopole, réalisèrent une sorte d'enseignement libre : ce furent les petits séminaires. A l'abri de l'ordonnance du 5 octobre 1814, grâce à laquelle ils étaient soustraits à la tutelle universitaire, ils recevaient, non seulement des élèves voués à l'état ecclésiastique, mais des jeunes gens destinés aux carrières du monde. Huit de ces petits séminaires étaient appelés souvent et non sans raison « collèges » ; ils se trouvaient sous la direction des Jésuites, avec bon nombre d'élèves qui se préparaient à

situations purement civiles et, par surcroît, ils jouis-
ent, et à juste titre, de toute la confiance des familles.
séminaires où enseignaient les prêtres des diocèses,
ame ceux que tenaient les Jésuites, étaient donc dans
égalité en ce temps de monopole, et c'est pour la faire
ser que furent signées, en 1828, les Ordonnances du
juin (1).

*
* *

Bien des leçons se dégagent de l'aperçu historique qui
cède. Nous ne pouvons que les indiquer brièvement.
Ni les Bourbons ni l'Église ne tirèrent profit de ce
nopole destiné à *fleurdelyser* et à *catholiciser* la jeu-
sse. C'est plutôt le contraire qui se produisit. Les collé-
ens hostiles aux Bourbons et à l'Église au début de la
estauration l'étaient peut-être plus âprement encore
and Charles X fut détrôné.

A cet échec, des causes diverses ont concouru. Et d'a-
rd, le mal était profond et résidait dans l'irréligion des
milles : les parents de ces jeunes gens étaient trop souvent
fils authentiques de l'incrédulité du siècle précédent.
, l'éducation familiale est un fondement que rien ne
mplace et, quand il manque, c'est généralement en vain
e travaillent ceux dont la mission est d'*élever* l'enfant.

Ensuite, ceux qui furent alors voués aux tâches de l'en-
ignement ont pu, prêtres et laïques, être parfois plus ou
oins improvisés et insuffisamment préparés à des fonc-
ons, délicates toujours, plus délicates encore quand elles
exercent au milieu de l'agitation et de la fermentation
es esprits.

Mais la grande cause de l'échec, celle qui, une fois
osée, produira toujours et immanquablement les mêmes
ffets, elle se trouve dans le monopole lui-même, appliqué

(1) Voir notre ouvrage : *Les Ordonnances du 16 juin 1828.*

à une société où ne règne plus l'unité de foi. Ce fut un grave erreur et une faute d'imposer, par voie d'autorité à une jeunesse généralement incroyante, des pratique religieuses qui ne doivent être que l'expression et, pou ainsi dire, l'épanouissement naturel d'une foi sincère. San doute, il n'existe pas de document officiel émané d Frayssinous et prescrivant telles ou telles pratiques rel gieuses, mais ce que n'a pas positivement fait le Grand Maître, des fonctionnaires ne se sont pas privés de l faire, par ambition, hypocrisie ou conviction mal com prise, et pour rester dans la ligne tracée par le Grand Maître, et se conformer à des désirs maintes fois exprimé par le gouvernement. Et ainsi l'on en vint à des abu sans nom. Le proviseur de Louis-le-Grand, Malleval, écr vait dans une circulaire : « On vous parle de communier communiez ; je donnerai des récompenses à tous ceux qu communieront. » Pour protester contre le déplacemen de ce proviseur, en 1824, les élèves modifièrent ainsi l prière pour le roi : *Domine, salvum fac Malleval!* E Gratry nous rapporte les propos que lui tenait le che d'une institution qu'il fréquenta : « Mon cher, je ne su pas plus bigot que vous, et je ne crois pas plus que vous tout cela ; cependant, je vous demande de communier Pâques : cela est à propos dans ce temps-ci. » Et Gratr ajoute : « L'abbé Frayssinous était alors ministre de l'ins truction publique. » A quoi Gratry répondit : « Je ne d pas que je ne crois pas, je dis seulement que je ne commu nierai pas. »

Si le monopole exercé par l'État avec l'aide de l'Églis a donné des résultats tout opposés à ceux qui étaien cherchés, que l'on ne s'imagine pas que ce même mono pole exercé par l'État contre l'Église répondrait à l'a tente de ceux qui le préconiseraient. De rudes mécompte leur seraient réservés. S'il est, en effet, une circonstanc

la jeunesse, naturellement indépendante et facilement ndeuse, résiste, « se cabre » et se révolte au besoin, st quand on prétend entrer de force dans sa conscience, donner à sa vie religieuse et morale une direction, par joug extérieur imposé d'autorité à sa volonté et à ses bitudes. C'est son âme, c'est son cœur qu'il faut d'abord iquérir et par d'autres moyens.

Qui nous assure, par exemple, que si Montalembert a ; l'ardent champion que nous connaissons dans les tes pour la conquête de la liberté de l'enseignement, il le doit pas précisément à ce que, plus que d'autres, il ait vu et constaté personnellement les inconvénients et méfaits du monopole, même lorsqu'il est réalisé par des mmes aux intentions droites et à la bonne volonté évinte? Qu'eût-ce été et que serait-ce encore dans le cas ntraire?

Voilà comment l'histoire d'hier peut éclairer les événents d'aujourd'hui et surtout ceux de demain.

Retenons une dernière leçon. Cette histoire doit être, ur nous, génératrice d'optimisme, d'un optimisme fléchi, qui ne se cache pas les difficultés présentes, mais i, surtout, ne nous permet pas de nous attarder dans la ine contemplation d'un passé que nous n'avons pas vu que notre imagination embellit à souhait en lui attriant toutes les vertus. Plutôt que de se répandre en stées regrets, qui le plus souvent portent à faux, il est éférable de faire une étude féconde de ce passé, étude i nous apprend, à l'encontre des affirmations des pessiistes et des découragés, que non seulement notre temps est pas en tout le plus mauvais des temps, mais que, sur rtains points et non des moindres, comparé au passé, otre temps est meilleur.

Institut Catholique de Paris. A. GARNIER,
Docteur ès-Lettres.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les Ordonnances du 16 juin 1828

Elles marquent la première rencontre de l'Église et d
l'État sur le terrain de la liberté d'enseignement ; et cett
rencontre fut un heurt. M. le chanoine Adrien Garnier e
retrace l'histoire dans un ouvrage d'une documentatio
riche et discrète à la fois et qui est le premier trava
d'ensemble paru sur cette question (1).

L'Université détenait le monopole de l'enseignemen
Seuls, par l'Ordonnance du 5 octobre 1814, les Peti
Séminaires, à raison d'un par diocèse, lui étaient sou
traits pour ne relever que de l'évêque. En fait, fréquenté
par tous ceux que ne contentait pas l'éducation donné
dans les collèges royaux, ils devinrent des rivaux de l'U
niversité. Leur nombre se multiplia. Huit maisons passé
rent peu à peu aux mains des Jésuites.

L'opinion libérale s'émut, dénonça la Congrégation,
présence en France de 3000 Jésuites (quand ils n'étaien
tout au plus que 300), la présence de 45.000 élèves dan
les Petits Séminaires. Portalis, garde des sceaux d
ministère Martignac, demanda une enquête. Une commi
sion fut nommée, qui envoya aux évêques et aux préfe
un questionnaire. Les réponses des évêques vinrent tard

(1) *Les Ordonnances du 16 juin 1828*, d'après des documents in
dits tirés des Archives du Vatican et des Archives Nationales, par
chanoine Adrien Garnier. Paris, de Gigord, 1929.

s, imprécises, indignées. Celles des préfets accusèrent xistence de 53 écoles ecclésiastiques illégales, la pré- ıce de Jésuites dans quelques-unes, et, dans les 6 Petits Séminaires autorisés, une concurrence faite à Jniversité par l'admission d'externes, l'enseignement s arts d'agrément, la préparation au baccalauréat.

Portalis prépara deux Ordonnances. L'une, qu'il con- ɜsigna, soumettait au régime de l'Université les huit oles dirigées par les Jésuites et imposait à tout directeur professeur d'école ecclésiastique ou de collège univer- aire l'obligation d'affirmer par écrit qu'il n'appartenait aucune congrégation religieuse non légalement établie France. L'autre, contresignée par Feutrier qui avait ccédé à Frayssinous aux Affaires ecclésiastiques, fixait nombre des Petits Séminaires, le nombre de leurs élè- s (20.000), imposait à ceux-ci l'internat, le port de la utane dès l'âge de quatorze ans, et créait pour eux un plôme qui ne pouvait être échangé contre un diplôme dinaire de bachelier que lorsque l'élève était engagé ıns les ordres sacrés. L'agrément du roi était requis pour nomination des supérieurs ou directeurs. Les Ordon- ınces, signées le 16 juin 1828, étaient exécutoires dès la ntrée d'octobre.

Il y eut, à la Chambre et dans la presse, un débat qui t passionné et où s'affrontèrent gallicans et libéraux d'un ɔté, légitimistes et ultramontains de l'autre. Seul dans le ımp libéral, le *Globe* s'éleva contre le monopole de l'en- ɜignement.

Le nonce Lambruschini, Mgr de Quélen, quelques évê- ıes qui étaient de passage à Paris avaient essayé en vain ɜ dissuader le roi de signer les Ordonnances. Lorsqu'elles ırent promulguées, l'épiscopat, se consultant, fut à peu rès unanime à refuser sa « coopération ». Dans un *Mémoire au Roi* (1er août), il revendiqua comme un droit ıaliénable sa mission divine d'enseigner et prononça le *on possumus*. Le Mémoire fut largement diffusé par la ociété des Bons Livres. Les évêques attendaient l'appro-

bation du Saint-Père, que quelques-uns d'entre eux avaient demandée.

Le gouvernement agit à Rome par trois envoyés ordinaires ou extraordinaires qui devaient donner au pape l'assurance que, concession à l'opinion publique, les Ordonnances ne touchaient ni au dogme ni à la morale. La Commission romaine des Affaires ecclésiastiques examinant la question dans des vues politiques, conclut à des ménagements sinon au silence. Le pape résolut de se taire tant que « tout l'épiscopat français » ne l'interpellerait pas. C'est ce que Bernetti, secrétaire d'État, fit savoir à Rayneval, ministre des Affaires étrangères par intérim (6 septembre).

La note Bernetti fut par le gouvernement communiquée à Mgr de Quélen et au cardinal de Latil, qui s'en alla répétant que Sa Sainteté faisait savoir aux évêques de se confier en la piété et en la sagesse du roi et de « *marcher* d'accord *avec le trône* » (*sic*) (25 septembre).

Étonnés, timorés, un à un, 76 évêques, rattrapant comme ils le pouvaient le *non possumus* de la veille, se soumirent. Seul, Clausel de Montals, évêque de Chartres, aima mieux disperser les élèves de son Petit Séminaire, sauf à les rappeler l'année suivante dans leur maison transformée en institution privée.

Rome approuva leur conduite. A Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, un irréductible qui l'avait sollicité, le pape fit connaître que donner au gouvernement les renseignements qu'il demandait était démarche innocente. La Congrégation des Affaires ecclésiastiques, étudiant sur une instance du nonce la question sous tous ses aspects, déclara que les évêques avaient jugé en thèse, mais qu'en hypothèse il fallait tenir compte du Concordat, c'est-à-dire d'un compromis qui donnait à l'État un droit d'intervention dans les affaires mixtes; qu'il y avait ici moins une question de principes que d'opportunité.

Les Ordonnances ne sauvèrent ni le ministère Martignac, qui tomba six mois après, ni le régime, qui ne sur-

:ut au ministère qu'un an et demi. Mais elles posèrent
/ant l'opinion française le problème de la liberté d'en-
gnement. Les catholiques ne voulant pas se plier au
.g d'une Université que la Révolution et l'Empire
ıient faite voltairienne et désespérant de la ramener à
traditions chrétiennes d'antan, revendiquèrent l'usage
ces libertés individuelles et de conscience que la
arte avait reconnues. Ce n'était pas là une position de
ncipe, mais une position d'opportunité et une position
lutte. Lamennais prêta sa grande voix d'apologiste à
. revendications. Il ne considérait pas la liberté comme
absolu, mais comme le seul milieu où, à des époques
xception, puisse se construire un ordre nouveau.

« Lorsque rien n'est fixé dans le monde — écrivait-il le
octobre 1830 dans *L'Avenir* —, ni l'idée du droit et du
uvoir, ni l'idée de justice, ni l'idée même du vrai, on ne
ut échapper à une effroyable succession de tyrannies
e par un développement immense de la liberté indivi-
elle qui devient la seule garantie possible de la sécurité
chacun, jusqu'à ce que les croyances sociales se soient
fermies et que les intelligences, dispersées pour ainsi
e dans l'espace sans borne, recommencent à graviter
ırs un centre commun. »

C'est ce qu'il définissait : « placer les catholiques dans
s conditions modernes de lutte ».

Ses disciples — depuis Salinis et Scorbiac qui rouvri-
ıt le collège de Juilly, depuis Lacordaire et Montalem-
rt qui ouvrirent une école primaire, jusqu'à Falloux qui
voter le statut de l'enseignement secondaire, jusqu'à
gr Dupanloup qui fit voter le statut de l'enseignement
périeur — ses disciples, fidèles à ses instructions sinon
ɔon nom même, ont conquis successivement, sur le ter-
in choisi par lui, la liberté des trois enseignements et
constitué, en face de l'Université officielle, l'Université
ıtholique.

E. DECAHORS.

L'importance des Congrégations dans la question de la liberté d'enseignement

Quand on suit à travers le XIXe siècle la question de la liberté d'enseignement, on est frappé de l'importance que nos adversaires attribuent en cette matière aux congrégations. Tous les projets de loi déposés de 1834 à 1847 tournent autour de ce problème : laisser ou non les congrégations libres d'enseigner. Le reste semble compter pour rien ou peu de chose. C'est là le point où l'on se heurte avec violence, et où il est le plus difficile d'obtenir des concessions. La loi de 1850 profite de la vague de liberté. Mais sous la IIIe République, à défaut de pouvoir supprimer cette liberté même, c'est aux congrégations que l'on s'en prendra encore. Dans l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement primaire, on ne veut consentir, en 1904 comme sous la monarchie de Juillet, qu'une liberté sans congrégations.

Il est important à divers titres que nous nous rendions bien compte de ce fait. C'est la preuve qu'un bon nombre de nos adversaires sont aussi avisés que nous de la valeur de la vie congréganiste. C'est aussi l'indication qu'il subsiste chez des esprits de bonne foi des préventions et des préjugés nécessaires à combattre.

Dans son principe, la lutte contre les congrégations inaugurée par la Révolution française n'est pas absolument antireligieuse. Le nouvel état de choses est opposé à toutes les associations, quelles qu'elles soient. Il ne veut rencontrer que l'individu, l'individu libre de tout groupement.

Peu à peu la nature sociale l'emporte sur les principes révolutionnaires. Les groupements se reforment. L'État les ignore ou les tolère, quand il n'a pas un intérêt direct à les dissoudre. La loi les reconnaît successivement, et il ne semble pas que personne ait considéré comme un dan-

réel la résurrection et la vie des associations les plus erses, intellectuelles, industrielles, sociales ou autres. L'esprit révolutionnaire s'est maintenu à l'égard des ıgrégations seules, parce qu'il se confondait inconsciem- nt sur ce point avec l'anticléricalisme, ou plutôt avec anticléricalismes : l'un, qui représentait entre 1830 et 80 un catholicisme bourgeois désireux de limiter l'élan igieux ; l'autre foncièrement hostile à l'idée catholique me. Tous les deux se sont accordés plus ou moins ısciemment dans une résistance obstinée et farouche à sser aux congréganistes les mêmes droits qu'à tous tres citoyens associés pour des buts licites.

La société d'aujourd'hui a complètement renversé l'i- al révolutionnaire. Jamais il n'y a eu autant d'associa- ns, et aussi puissantes. Quelques clans socialistes ont en réveillé les principes de 89 en dénonçant, qui l'Aca- mie française, qui « les grandes congrégations économi- es ». D'un autre côté, on a dénoncé des groupements égaux de Syndicats. Il ne semble pas pourtant qu'au- ne de ces associations, de quelque importance qu'elle ıt être et quelque influence qu'elle pût avoir, soit mena- e d'une manière quelconque, tant que n'interviendra s un bouleversement social.

On peut donc légitimement penser que les raisons ées de l'individualisme social pour combattre les con- égations dans la question de la liberté d'enseignement nt maintenant caduques. Nos adversaires, qui ne sont des niais, ni des sots, ne se rendront point à ce seul gument. Mais il n'est pas inutile de les refouler sur le rrain nettement antireligieux, où leurs positions sont écessairement plus mauvaises.

La liberté d'association pour les affaires temporelles ıppose d'autant mieux la liberté d'association pour les ıoses spirituelles que les premières, en se développant uissamment, accusent le côté matérialiste d'une civili- ıtion. Plus s'accroît le progrès qui vient des grandes ntreprises, plus apparaissent nécessaires les grands grou-

pements de forces spirituelles, seuls capables de faire contre-poids et de renouveler l'air vicié par saturation d'argent et de plaisir.

L'obstination avec laquelle on écarte les religieux de l'enseignement nous montre en tous cas, à nous catholiques, l'intérêt de cette position forte. Nos ennemis peuvent être sur ce point irréductibles. Mais nous devons consacrer tous nos soins à convaincre les adversaires de bonne foi, et pour cela travailler d'une manière solide à établir la légitimité de nos droits. Le point marqué doit nous donner une conscience plus pleine de l'action nécessaire.

J. M.

La liberté de l'enseignement supérieur (1875)

Vingt-cinq années séparent la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur : la première date de 1850 ; la seconde n'a été promulguée qu'en 1875. On peut s'en étonner, lorsqu'on songe à l'admirable activité déployée depuis cette dernière date par nos Instituts catholiques. L'histoire nous apprend à mieux comprendre les raisons de cet apparent retard et la nécessité dans laquelle furent les champions de la cause catholique de procéder toujours par prudentes étapes.

Il faut bien reconnaître, avant toute autre chose, que la nécessité d'un enseignement supérieur libre apparaît moins facilement aux esprits que celle des écoles primaires ou même des collèges secondaires. Il est assez simple d'enthousiasmer l'opinion pour l'âme de nos enfants ; il l'est beaucoup moins de l'intéresser à celle de

étudiants. Pendant toute la première partie du
e siècle, ainsi que le remarque Mgr Baudrillart, le
itualisme chrétien qui régnait dans l'Université et la
lence des gouvernements qui ne toléraient pas de
grands écarts de la part des maîtres fit subsister un
ain *modus vivendi*, dont la masse des catholiques s'ac-
modait volontiers. Et ce furent les libéraux, Jouffroy,
de la discussion du budget de 1839, de Laboulaye dans
ouvrage sur *Le parti libéral, son programme, son ave-*
qui les premiers revendiquèrent la liberté de l'ensei-
ment supérieur.

es catholiques ne tardèrent pas d'ailleurs à leur faire
, et, le 28 février 1844, Louis Veuillot publiait dans
Univers un article fougueux, où on lisait entre autres
ses : « Quant à la liberté de l'enseignement supérieur,
'a oubliée tout à fait. C'était naturel ; on était telle-
it préoccupé des Jésuites, des petits séminaires, qu'on
ssé de côté tout le reste. Ne désespérons pas toutefois :
ore quatorze ou quinze ans de réflexions, et la liberté
'enseignement supérieur aura son tour, pourvu qu'on
ge à la demander en ce temps-là. »

e fait, on y songea plus tôt, mais on n'aboutit que
ucoup plus tard : l'article 85 de la loi de 1850 porte en
t ces mots qui ont une promesse : *jusqu'à la promul-*
ion de la loi sur l'enseignement supérieur. Les événe-
nts ne marchèrent pas aussi vite que l'avaient espéré
rédacteurs de ce membre de phrase.

endant les premières années de l'Empire, la question
neura en suspens : il fallut les actes du ministère
ruy, le développement de la Ligue de l'enseignement,
matérialisme affiché par quelques professeurs de la
ulté de médecine pour réveiller l'attention : le 12 avril
7, se tint, dans la maison de l'Oratoire, l'assemblée
stitutive de la Société d'éducation et d'enseignement,
allait être désormais l'éloquent interprète des reven-
ations catholiques ; quelques semaines plus tard, le
in, une pétition en faveur de la liberté de l'enseigne-

ment supérieur fut déposée sur le bureau du Sén

Cette pétition ne fut discutée que le 19 mai de l'ann suivante : à cette date, M. Duruy, ministre de l'Instru tion publique, avait déjà, depuis quelques mois, saisi Conseil Supérieur d'un projet de loi qui devait donn toute satisfaction aux partisans de la liberté. Mais il y loin des bureaux du Conseil Supérieur à la tribune d Chambres. En 1869, le projet annoncé n'avait pas enco vu le jour ; en 1870, le ministre de l'Instruction publiqu M. Segris, continuait à le promettre et faisait nomm une Commission chargée de l'élaborer. Il était désorma trop tard pour que le gouvernement impérial pût accor plir la réforme attendue.

Au lendemain des désastres de la guerre franco-all mande, la campagne en faveur de la liberté de l'enseign ment libre reprit plus ardente que jamais. Les uns, av le P. d'Alzon, le P. Picard, M. L. Allemand, dénonçaie dans l'Université la cause de tous nos malheurs et récl maient sa destruction. D'autres, plus prudents et pl sages, se contentaient de réclamer la liberté de l'ense gnement supérieur comme « impérieusement exigée p les droits sacrés des pères de famille et par les intérê mêmes des études » et déclaraient cette liberté « absol ment illusoire si l'on n'accordait pas aux Facultés libre en concurrence avec celles de l'État, le droit de confér les grades ». Les mots entre guillemets sont emprunt au vœu déposé le 21 février 1872 sur le bureau de l'A semblée Nationale par la *Société générale d'éducation d'enseignement*, qui allait, au cours des années suivante se prodiguer jusqu'à la victoire.

La *Société d'éducation* ne se contentait pas d'ailleurs d formuler des vœux : elle agissait. Dès avant la guerre, el avait organisé des séries de conférences et de cou publics : à l'automne de 1872, elle reprit la série de c cours, en leur donnant un caractère plus technique, et e préludant ainsi à la création des Universités libres, tar désirées par elle. Il faut avouer que, sur ce terrain, le suc

fut médiocre. Les conférenciers, mandatés par la
té d'éducation, n'eurent, malgré leur talent, qu'un
bre dérisoire d'auditeurs. Une fois de plus, l'action
te se révéla, chez nous, insuffisante à moins d'être
yée par l'action parlementaire.

lle-ci, cependant, s'accomplissait peu à peu. Un pro-
e loi, déposé le 30 juillet 1871 par le comte Jaubert,
par être rapporté le 25 juillet 1873 par M. de Labou-
La discussion ne s'ouvrit elle-même qu'avec beau-
de retard : la loi qui établissait en France la liberté
enseignement supérieur fut votée le 12 juillet 1875,
l'Assemblée Nationale, avec une majorité de cin-
nte voix.

L'enseignement supérieur est libre », déclarait l'ar-
1er de la nouvelle loi. Ces quatre mots, dans leur
veté, éclatent comme un chant de victoire. Et c'est
ffet une victoire qu'ils annoncent. Nous n'avons pas
peler ici l'usage que, sans tarder, les catholiques ont
ire de la liberté nouvelle qu'ils avaient acquise. Sans
e, la loi du 18 mars 1880, sous le règne de laquelle
vivons encore, a mutilé cette liberté, en supprimant
urys mixtes et en réservant le titre d'université aux
lissements officiels. On a, pendant quelque temps,
sé que ces mesures de rigueur seraient mortelles pour
jeunes établissements d'enseignement supérieur.
périence a glorieusement montré qu'il ne devait rien
tre. Aujourd'hui les Instituts catholiques font partie
grante de notre patrimoine spirituel. Au moment où
s célébrons le centenaire de l'école libre, il était juste
appeler le souvenir de leur naissance.

G. Bardy.

L'Aumônerie du Lycée Henri IV d'un siècle à l'autr

La genèse de l'école ouverte, il y a cent ans, par le fondateurs de l'*Agence pour la Défense des Libertés Rel gieuses*, ne se limite, ni aux circonstances extérieures, n au mouvement des idées. La psychologie antérieure d Lacordaire joua son rôle dans l'éclat du 9 mai 1831. S'i l'avait pu, l'ancien aumônier du lycée Henri IV l'eû accompli dix mois plus tôt alors que, désespéré de n pouvoir faire du bien aux jeunes universitaires, il deman dait à son archevêque si l' « *émancipation de l'enseigne ment* » n'était pas un remède au « *triste état de la religio dans les collèges* (1) ». Le grand orateur qui, selon le mo de Montalembert, avait le don « d'illuminer la nuit » e devait répéter bien des fois plus tard : « *La jeunesse, c'es mon fait* », se trouva *dans un abattement profond et dan un dégoût qu'aucun terme ne saurait exprimer à cause d l'impuissance absolue* (*des aumôniers de lycée*) *à exerce leur ministère, quoiqu'ils n'eussent négligé ni soins, ni étu des pour le rendre fructueux.* » Les conséquences d'un telle déception apostolique furent d'abord cette adresse Monseigneur de Quélen pour laquelle Lacordaire réuni neuf signatures d'aumôniers de Paris puis, quand il vi que sa démarche n'avait abouti qu'à le rendre suspect l'archevêché, le projet de partir en Amérique et le rap prochement avec Lamennais qui devait lui attirer tan de mécomptes. Un apôtre moderne des jeunes univers taires se demandait devant nous si Lacordaire ne s'éta pas découragé trop vite. Avait-il, à 27 ans (c'était son âg lors de sa nomination à Henri IV), cette patience et cett

(1) Mémoire sur la situation religieuse et morale des collèges d Paris. (Les citations suivantes appartiennent au même texte.

plesse nécessaires à l'éducateur? Mais la question ne
pose pas ainsi. Lacordaire ne désespérait pas de la jeu-
se à laquelle il s'adressait. D'accord avec notre inter-
uteur, il croyait que « les difficultés des jeunes gens
t, dans leur fond, les mêmes dans tous les temps » : il
refusait à admettre que « *le Christianisme qui a tiré*
t de peuples de l'enfance ait été privé du don d'élever
générations », toutes les générations. Il n'avait pas
vantage à se plaindre de l'administration universitaire
proclamait n'avoir rien dit « qui ne s'accordât avec les
rets gémissements » des proviseurs. Alors de quoi
plaignait-il? D'une chose « beaucoup plus générale
e des désordres particuliers dans tel ou tel collège »
qu'il est, à notre époque, assez difficile de se représen-
, à savoir le caractère trop officiel de la religion : *la*
scription des âmes. Il accusait le gouvernement catho-
que de la Restauration de ne pas comprendre la généra-
n nouvelle : de la vouloir enfermer de force dans les
ciplines de la religion d'État comme si le XVIIIe siècle
la Révolution n'avaient pas existé. Charles X méritait
n de l'Église, lui qui avait aboli le divorce, fait respec-
le dimanche, puni le sacrilège, nommé un évêque
and maître de l'Université et révoquait les maîtres
nvaincus d'anti-christianisme. Mais il devait payer de
n trône d'avoir « mis le vin nouveau dans des outres
eilles » et « des pièces trop fortes au vêtement vétuste ».
jeunesse de 1830 était fille des encyclopédistes et de
: Lacordaire la comprenait, mais son titre officiel et sa
utane faisait reculer les collégiens parce que les « fonc-
onnaires » du catholicisme leur étaient antipathiques *a*
iori, la religion ne correspondait pour eux à rien de
ontané ni de vivant. L'idée du bien ne leur apparais-
it « qu'avec l'idée de la honte ». Ils n'osaient prier
public, le respect humain paralysait les meilleurs.
acordaire, qui brûlait déjà pour les âmes de cette passion
ui devint toute sa vie, se révolta contre les obstacles
rsurdes qui l'empêchaient de les atteindre et voulut bri-

ser le moule trop rigide pour la modernité de son temp
On sait le reste.

* * *

« Qui sait à quel point les souffrances et les prières d
Père Lacordaire ont pu nous aider », insinua modest
ment l'aumônier actuel du lycée Henri IV, « lorsqu'
voulut bien nous recevoir dans son gai parloir, aux pein
tures rustiques et fleuries ».

— « Et le respect humain, lui avons-nous demandé, c
respect humain qui empêchait un jeune chrétien d
1830 de faire en public le signe de la croix et que ne pu
vaincre votre illustre devancier, règne-t-il encore ? » L
question eût été indiscrète si la réponse n'avait été pré
vue : « Le respect humain ? nos jeunes ne savent pas c
que c'est ! Ce dont ils ont peur parfois, c'est de n'en pa
faire assez pour donner l'exemple, mais cela, c'est autr
chose. » Oui, en effet, c'est autre chose. Parmi les élève
qui préparent l'École Normale, une association religieus
s'est fondée, dont chaque membre porte un insigne, san
honte ni forfanterie, et rayonne tranquillement dans c
beau collège à l'esprit si tolérant et familial. L'associatio
a ses statuts et ses réunions régulières dans le parloir d
l'aumônier. Ah certes, celui-ci n'a jamais connu les « fonc
tions restreintes », « le temps solitaire » qui pesait
Lacordaire. Quatorze heures de cours par semaine (
Henri IV, les cours de religion se font toujours dans le
classes) un monceau de devoirs et de compositions à corri
ger, dont le volume nous impressionna, environ quatre
cents pénitents, des visites très nombreuses de parents
bref, une vraie paroisse : et combien vivante !

S'il est vrai, comme le supposent certains théologiens
que les âmes passent leur purgatoire où elles ont péché
peut-être quelques élus viennent-ils aussi augmenter la
joie de leur ciel où ils ont souffert. Il serait alors à souhai
ter que le Père Lacordaire revienne aujourd'hui à
Henri IV. Le jour de la première communion, par exem-

lorsque se déroule sous l'ancien cloître surmonté de
ur Clovis la procession célèbre pour son ampleur et
eauté. Ou bien le soir, dans la longue nef gothique de
apelle, qui fut sans doute le réfectoire des Génové-
s Chanoines réguliers de Saint-Augustin. L'heure est
ive ; l'aumônier, qui n'habite plus au lycée depuis
plication des lois de 1901, a regagné sa maison. Mais
à que tout à coup l'autel s'illumine, la belle toile de
lippe de Champaigne, nouvellement apportée du Lou-
et qui représente la vision de saint Ambroise, appa-
dans la lumière. Quelques jeunes gens s'avancent,
enouillent, et récitent ensemble les complies. Ce sont
futurs normaliens dont nous parlait l'aumônier, les
nes qui le lendemain matin assisteront à sa messe
tidienne et lui serviront d'acolytes.

RENÉE ZELLER.

Les raisons de M. François-Albert

M. François-Albert n'a pas trouvé de son goût l'article
ur le problème de l'École » publié par *La Vie Intel-
tuelle* dans son numéro de janvier. Sa « grande colère »
st épanchée dans l'*Ère Nouvelle* du 20 février dernier.
Brunetière aurait dit de lui qu'il est un homme
ugnace ». Son humeur l'incline à batailler et à pour-
dre. Il n'est à l'aise que lorsqu'il multiplie les appels du
d et les pointes de son estoc. Mais pour se battre il faut
e deux. Or l'article de *La Vie Intellectuelle*, s'il ne sacri-
aucun principe et maintient notre légitime protestation
ntre l'injustice, est plutôt une parole de paix, un essai
conciliation, une invite à collaborer pour le bien com-
n. Sur ce terrain M. François-Albert a-t-il senti qu'il

perdait ses avantages? Le fait est qu'il refuse avec véhé-
mence de nous y suivre. « Ah! on vous connaît, beaux
masques, vous agitez le rameau d'olivier, mais nous devi-
nons toujours votre poignard sous le manteau. » Telle est
la pensée qu'il exprime un peu différemment. Et là-dessus
le voilà qui retrousse sa manche et se reprend à escri-
mer.

M. François-Albert n'aime pas qu'on lui parle de paix.
Il répond comme Clemenceau : « Je fais la guerre. » Il est
le « jusqu'auboutiste impénitent de l'anticléricalisme »
Et s'il n'en reste qu'un, il sera celui-là.

Il nous permettra de lui dire que nous regrettons de le
voir s'affubler d'une vieille barbe aussi démodée et se
montrer à ce point insoucieux du renom d'homme d'esp-
prit propagé par ses amis. Nous serions heureux de le
persuader qu'il y a eu une autre guerre et que cette
guerre a changé bien des choses. Et notamment elle a fait
apparaître plus néfaste la manie des Français de se mas-
sacrer entre eux.

Quels arguments invoque-t-il contre nous?

Nous les cherchons sans succès dans ses propos. Il feint
l'étonnement et l'indignation. Faisant à l'auteur de l'arti-
cle qui lui déplaît l'honneur immérité de le prendre pour
un religieux, il vitupère la Congrégation avec des accents
qui datent d'un siècle. Le moindre raisonnement ferait
bien mieux notre affaire. L'impuissance d'un avocat ingé-
nieux à y recourir est un signe évident que sa cause est
mauvaise.

Nous avons exprimé le désir que le ton de la polémique
se fît, de notre part, moins acerbe, et qu'un effort méri-
toire de modération préparât des accords susceptibles de
procurer un statut de l'enseignement plus équitable pour
les catholiques.

M. François-Albert ne veut apercevoir dans ces vœux
que « profitable opportunisme ». Il s'évertue à y décou-
vrir un aveu de nos torts à l'égard de l'école laïque. C'est
nous, en effet, paraît-il, qui avons fermé les écoles publi-

es, jeté à la rue le personnel enseignant, vendu ses ens, interdit aux maîtres l'exercice de leur profession. ıfin, on le voit bien, nous commençons à éprouver que notre campagne a quelque peu écœuré le Français oyen ». Pour notre polémiste, quand l'opprimé s'arrête crier, c'est la preuve que l'oppresseur a raison. Il a cette nception de la jus'ice qui a toujours permis au plus fort s'absoudre lui-même. Nous ne sommes pas sûr que ce t celle du « Français moyen ».

Où notre outrecuidance passe les bornes dans la nouauté de son audace c'est quand « nous demandons pour nseignement libre, dans la mesure des exigences dont Église reste juge, l'aide financière de l'État ». Suffoqué r l'imprévu de cette requête que nous présentons sans ccerruption depuis cinquante ans, M. François-Albert la ınscrit en caractères énormes (1) et se met à développer r un ton plaisant les conséquences qu'il prévoit d'un gime que nous avons souhaité « capable de réaliser ıtre les deux pouvoirs, dans le domaine de l'enseigne-

(1) En revanche il se garde bien de dire que nous avons reconnu, ıe nous avons même souligné, les droits de l'État en matière enseignement, que nous avons affirmé notre désir de collaborer, toute loyauté et sympathie, à l'enseignement public, dont nous oclamons l'utilité dans notre société si divisée de croyances et en ce de familles qui trop souvent n'ont plus conscience de leurs evoirs.

En réalité, c'est là ce qui exaspère M. François-Albert : il a besoin maintenir l'esprit de concurrence et de polémique. Que ce soit ıe leçon pour ceux, parmi les catholiques, qui participeraient de t esprit et que notre attitude conciliatrice aurait étonnés...

Ne nous lassons point de répéter que l'école catholique n'est point ıe arme de guerre, qu'elle n'est point faite pour abattre l'école ıblique et pour dresser jeunesse contre jeunesse dans un esprit de ırti. Elle réclame seulement le droit — et les moyens — de donr en toute liberté aux enfants chrétiens l'éducation *complète* à quelle ils ont droit de par leur baptême, et que ne saurait leur spenser l'école neutre. Ce faisant, elle a la prétention de travailler, on pas exclusivement, mais excellemment, au bien commun : elle concurrence pas l'État, elle le sert.

ment, l'entente qui doit être la loi normale des rapports entre l'Église et l'État ». Rien ne lui paraît plus inadmissible que l'idée « d'insérer l'enseignement chrétien dans le plan général de l'organisation nationale ». Conçoit-on un État où l'Église délivrerait des diplômes et rédigerait ses programmes, où l'impôt payé par tous les citoyens serait réparti entre tous les citoyens?

« C'est rêver, s'exclame M. François-Albert, c'est rêver au point que je crois rêver moi-même! » Veut-il signifier que, pour la justice et la liberté, il n'y a place que dans ses rêves?

« Tout cela, poursuit-il, est d'une ingénuité désarmante! » Plût au ciel qu'elle fût capable en effet de faire tomber les armes des mains de nos adversaires. Notre dessein se trouverait en partie réalisé. Mais la résolution de ne pas désarmer n'est que trop apparente chez le rédacteur de l'*Ère Nouvelle*.

La seule pensée d'une participation des écoles catholiques au budget commun lui est intolérable, et, notre espoir à ce sujet, il voudrait nous persuader qu'il est inconvenant, et d'une extravagance inouïe. Il met sans remords en marge de l'État des millions de citoyens qui, sous le couvert de la loi, ont pris à leur charge l'exécution d'un service public intéressant dans le secondaire plus de la moitié de la population scolaire, et le quart environ dans le primaire. Il ne fait pas un instant réflexion que si les catholiques fermaient demain leurs écoles, par nécessité financière, il en coûterait à l'État, pour en recueillir les enfants, beaucoup plus qu'une raisonnable contribution à l'enseignement libre.

« L'État c'est moi, dit M. François-Albert. C'est moi et mes amis jacobins. » Il ne trouve à plaider que le fait du prince. Chose singulière, il en est réduit, faute de motifs avouables, à invoquer le précédent de la Monarchie gallicane et à considérer d'un œil indulgent les procédés de l'absolutisme. « J'imagine, écrit-il, que nos rois gallicans si on le leur avait soumis, auraient ri de bien bon cœur

.enu pour fumée de moine un programme aussi froide-
nt présenté de mainmise de la Congrégation sur le
dget national. »

C'est à quoi se borne son argumentation. Qu'on juge si
us avions sujet d'en souligner l'étrangeté et la pauvreté.
ant aux erreurs de la Monarchie gallicane à l'égard de
glise, nous nous garderons de les nier. Elles ne se sont
cependant manifestées toujours sous la forme qu'ima-
e M. François-Albert. Nous nous demandons s'il con-
t bien les choses dont il parle, et s'il n'aurait jamais
.endu parler d'un certain Mgr Frayssinous qui cumulait
s la Restauration le titre d'Évêque et les fonctions de
and-Maître de l'Université. Sous la Monarchie galli-
ie, aussi bien que sous l'État laïc, les catholiques ont
intenu les droits de l'Église. Nous convions M. Fran-
s-Albert à fêter avec nous, en cette année 1931, le cen-
.aire du jour où, devant les vieux pairs de France vol-
iens de la Monarchie de Juillet, le jeune Montalembert
'endait, d'une voix qui résonne encore, la liberté
nseignement contre la « Légalité liberticide ».

M. François-Albert protesterait avec feu si nous lui
putions cette déclaration : « L'État laïque accorde aux
ils citoyens *riches* la liberté d'enseignement. » Il n'est
s cependant, dans son action politique, un geste, un
e, une parole qui ne la signent et la contresignent.
État français a solennellement décrété la liberté d'en-
gnement. Il a en outre promulgué l'enseignement
ligatoire. De quelle manière entend-il que les pauvres
issent jouir de cette liberté ?

Nous ne nous étonnons pas que M. François-Albert se
uve à court d'arguments. La position des catholiques
si forte, elle est si conforme à la justice et au bon sens,
e s'ajuste avec tant d'exactitude aux principes d'une
litique réaliste, elle correspond si étroitement aux exi-
nces du bien commun qu'on ne peut y opposer que le
ngage des partis et de la passion.

A l'État qui fait profession de neutralité en affirmant

sa résolution d'assurer les progrès de l'instruction et suppléer à l'insuffisance matérielle et morale de la famil les catholiques français disent simplement ceci :

« Vous reconnaissez aux citoyens le libre choix d doctrines qui doivent présider à l'enseignement, sous c taines réserves de moralité, de capacité pédagogique d'hygiène, auxquelles nous souscrivons. L'enseigneme est un service d'utilité publique : notre concours lui acquis. Nous sommes fidèles serviteurs de l'État, génére à verser notre sang pour lui, ponctuels à payer l'imp Nous demandons égalité de traitement sur le terrain l'instruction publique. »

Que M. François-Albert le veuille ou non, ces parol dont le bien fondé est aussi évident que la modératio seront, une fois ou l'autre, entendues. L'Église est toujou arrivée à trouver avec l'État les termes d'un accord. C'e la loi de l'histoire. A quoi bon faire carrière dans la po tique si l'on ne sait qu'elle est essentiellement l'art possible, l'art de composer pour le bien public les forc divergentes ou contraires dès qu'elles sont irréductible M. François-Albert n'espère pas assurément écraser catholicisme sous son talon. Les résultats du récent effo entrepris par M. Combes sont faits pour l'éclairer. Apr vingt siècles de vicissitudes, l'Église est toujours là q resplendit de jeunesse dans la vitalité de ses œuvres, da l'abondance de ses vocations, dans le prestige et le rayo nement de sa pensée. Plus que jamais elle apparaît comm le port aux sociétés perdues dans la nuit d'un ciel sa étoiles.

Elle possède la tradition d'une longue patience. E peut attendre.

Nous tenons pour certain que l'État français ne gagne rien à ce retard.

★ ★ ★

PHILOSOPHIE

KUIPER. *L'Idéalisme en Italie.*

Voici un bien curieux paradoxe : Tout en reconnaissant le catholicisme comme religion d'état, le fascisme paraît tolérer comme philosophie officielle et nationale un idéalisme inconciliable en fait avec la doctrine catholique. On expose ici cette antinomie en retraçant à la fois le succès de l'idéalisme italien et les âpres luttes où il est engagé.

RNARD GUYON. *Un centenaire oublié de l'époque romantique : Ballanche.*

Parmi tant de centenaires récemment célébrés, Ballanche fut omis, dont l'œuvre est cependant loin d'avoir perdu tout son intérêt. On rappelle ici celles de ces doctrines qui se trouvent curieusement apparentées à quelques-uns des problèmes les plus débattus aujourd'hui.

HILIPPE ADAM. *Psychologie des aveugles.*

Un document nouveau et vécu sur la psychologie des aveugles.

NDRÉ GEORGE. *Autour de Montaigne.*

Une nouvelle édition des « Essais ». Le Montaigne des « Grands Philosophes ».

H. TASCON. *Une étude espagnole sur l'œuvre du Cardinal Mercier.*

L'Idéalisme en Italie

La situation actuelle de l'idéalisme en Italie est part
culièrement intéressante.

Il y prospère, y est extrêmement productif et a to
l'air d'être la philosophie officielle et nationale. En deho
des milieux plus rigoureusement catholiques qui s'insp
rent de l'ancienne scolastique, presque toute l'activi
philosophique s'inscrit en faveur de l'idéalisme. Les pe
seurs les plus en vue, les plus influents et connus mên
au-delà des frontières sont tous idéalistes : Croce, Genti
Varisco, pour n'en nommer que quelques-uns. Les soci
tés, les collections d'études, les revues, les congrès cons
crés aux études philosophiques révèlent en majorité
mentalité idéaliste. Au septième congrès « national »
philosophie, tenu à Rome en mai 1929, l'idéalisme fut
note dominante : toutes les relations et toutes les comm
nications, à de très rares exceptions près, en portère
l'empreinte. C'est dire qu'en philosophie les *leaders* adh
rent presque tous à l'idéalisme.

Cependant l'idéalisme a en Italie de nombreux adv
saires. Ils ne comptent pas, à vrai dire, parmi les *lead*
officiels, ne fournissent pas de présidents aux sociét
nationales de culture ; mais ils sont, plus qu'ailleurs, agr
sifs. Nulle part, pourrait-on dire, le débat pour et cont
l'idéalisme est aussi animé qu'en Italie. Il y est à ce poi
actuel, qu'il a fini par s'introduire au Parlement et
Sénat, où il a donné lieu, l'an dernier, à de longs discou

osophiques. Cet événement, fort rare dans les annales ementaires de notre siècle, est certainement un indice eur du niveau spirituel des Chambres italiennes ; il atre en outre que l'idéalisme intéresse en Italie la vie onale. Et qu'on ne pense pas que cette discussion ementaire n'eût qu'un intérêt pratique ou qu'elle fût erficielle et ne regardât pas l'idéalisme comme philoso-e. Au contraire ! Les deux orateurs principaux ont dit r et contre l'idéalisme des choses qui touchent son ence même, et entre ces deux feux la position du Minis- de l'Éducation Nationale, à qui revenait de droit le t de la fin, n'était guère enviable. Que l'on ne croie pas t plus que la discussion se passât uniquement entre trois orateurs et laissât les honorables collègues indif-ents. Elle fut si bien suivie, qu'elle causa entre partisans dversaires un tumulte, depuis longtemps inconnu dans hambre italienne et qu'on dut apaiser par un appel à **nion des volontés.**

D'où vient-il qu'en Italie l'idéalisme suscite un si vif érêt, qu'il y occupe une position si favorable et y soit atre part si âprement combattu ?

L'idéalisme moderne, au moins dans sa forme absolue actérisée par le rythme dialectique, est originaire llemagne : Kant en a posé le principe fondamental, et gel s'est chargé de le développer aussi pleinement et si parfaitement que possible. Cet hégélianisme ne iétra en Italie que fort tard, dans la seconde moitié du Xe siècle, par l'œuvre d'Augusto Vera et Bertrando iventa, tous deux professeurs à l'université de Naples. embie avoir eu beaucoup de peine à s'acclimater dans claire Italie ». Peut-être aussi les longues années mou-nentées du *Risorgimento* ne furent-elles pas très favo-les à la haute spéculation idéaliste. Quoi qu'il en soit,

l'idéalisme absolu, dont nous célébrons cette année le pr
mier centenaire, n'a vraiment pris son essor en Italie qu
partir de 1900, grâce surtout à deux philosophes de gran
envergure et de renommée mondiale, Benedetto Croce
Giovanni Gentile.

Ce dernier est actuellement le philosophe le plus en v
et sa personnalité a contribué dans une large mesure à
diffusion de l'idéalisme en Italie. Penseur profond, d'u
logique audacieuse, il s'est appliqué à mettre en plei
lumière un élément essentiel de l'hégélianisme que de
son maître Spaventa avait souligné. Il devint ainsi l'aute
d'un idéalisme absolu, moins complet mais plus rigoure
que celui de Hegel, et qu'on appelle l'Actualisme.

Mais Giovanni Gentile n'est pas seulement philosoph
Il s'est consacré en outre à la politique et fut même,
début du régime fasciste, Ministre de l'Instruction Pub
que. Encore aujourd'hui Gentile exerce de multiples fon
tions dans le domaine culturel ; il est entre autres professe
à l'université de Rome, membre de l'Académie d'Italie
sénateur du Royaume.

Or quand un philosophe occupe une telle place dans
vie publique, l'intérêt que l'on porte à sa pensée ne pe
que s'en accroître. De son côté il aura fréquemment l'o
casion d'appliquer ses principes philosophiques aux suje
divers de ses nombreux discours officiels. Et il est to
naturel qu'étant Ministre de l'Instruction dans un régim
fortement centralisé et favorable par suite à des influe
ces très personnelles, il imprime à la culture nationale u
direction orientée d'après ses propres convictions. En fa
la réforme scolaire, introduite par le gouvernement
1923, porte le nom de G. Gentile. Quant à l'enseigneme
de la philosophie dans les lycées, elle s'inspire de la thè
idéaliste et surtout actualiste : la philosophie s'identifi
son histoire ; la question par exemple de savoir si l'homm

.bre ou non, se réduit à celle de savoir ce que A et . ont pensé.

·mme Gentile, Benedetto Croce identifie la philosophie .stoire de la philosophie. Il a été Ministre lui aussi, ce fut avant l'avènement du régime fasciste. Lorsqu'il ·nta, en 1921, le même projet d'abolir entièrement les lycées l'enseignement théorique de la philosophie n'en donner que l'histoire, il ne put parvenir à le accepter (1).

ı voit donc comment l'idéalisme absolu est largement ·vable de sa fortune actuelle à la personnalité de Gen- grâce à lui il a tout l'air d'être le système favori et ·el.

ıis à côté de ces facteurs extrinsèques au contenu ·inal de l'idéalisme, il y en a d'autres, intrinsèques fois, auxquels l'idéalisme et plus spécialement l'ac- ·sme doivent leur heureuse position. C'est qu'en raison ur essence la plus intime ils semblent s'harmoniser, parfaitement que toute autre philosophie, avec l'es- ·et les principes du fascisme.

ı sait que le point de départ de l'idéalisme absolu est ɔnomie de la raison : l'intelligence se fait à elle-même ɔbjet, elle produit librement et connaît de façon ıe ses propres idées. Celles-ci constituent pour elle le de, la réalité dans laquelle elle vit. C'est donc une sophie où l'idée des choses prend en tout la place hoses et où, en ce sens, idée et réalité s'identifient.

ce principe on arrive immédiatement à l'actualisme. 'idée n'*est* qu'en tant qu'elle est *actuellement* pensée,

(1) Cf. *L'insegnamento della filosofia nelle scuole medie*, relazione di ro Guzzo : *Atti del VII Congresso nazionale di Filosofia, 1929*. Casa editrice d'arte Bestelli et Tumminelli, Milano- ; p. 64.

et puisqu'elle *pose* son objet, celui-ci ne peut *être* vertu de la pensée *actuellement* pensante. En d'autr mes, tout ce qui n'est pas la pensée actuelle est e tradiction avec le principe idéaliste. Ce serait en e être statique, ayant sa réalité de par lui-même, in damment de la pensée vivante ; ce serait par cons une donnée objective opposée à la pensée, hors d' autre qu'elle, formant avec elle une dualité. Or, d'a principe, il ne peut être tout cela qu'en vertu de la actuelle, qui le pense et pose comme tel. Donc la p qui selon l'idéalisme pose la réalité, ne peut être pensée actuellement pensante.

Ainsi, quant à son essence, l'actualisme dérive lo ment de l'hypothèse kantienne, devenue dans la s thèse idéaliste, à savoir : la pensée détermine son c non pas l'objet la pensée. De ce principe l'actualis une application plus stricte et, en ce sens, plus pa aussi représente-t-il, du point de vue de l'idéalis réel progrès. Peut-être n'était-il pas impossible d prendre le système hégélien dans un sens actu encore fallait-il en suggérer la nécessité. C'est ce fait Spaventa et surtout Gentile. Ils ont donc le d'avoir pénétré à fond les exigences du principe id si tant est qu'il soit méritoire de pousser à son e un principe nullement évident, qui ne fut au dé n'est encore aujourd'hui qu'une pure hypothèse justifiée (1).

(1) A ce propos nous signalons à nos lecteurs le livre de RITO, *L'idealismo italiano e i suoi critici*, Felice Le Monnier 1930. L'auteur y montre à plusieurs reprises comment l'ac découle nécessairement de la théorie kantienne des formes — Or, cette théorie fut, selon Kant lui-même, une hypoth Copernick. Par malheur elle se refuse essentiellement à t trôle, parce qu'elle considère comme *étant*, ce qu'elle *pe* arrêter la pensée au seuil même de la pensée.

es conséquences principales de l'actualisme ou, si l'on , ses thèses typiques résultent directement de ce qui : d'être dit. C'est tout d'abord l'immanence absolue négation de toute réalité transcendante et extrinsè- à l'actualité de la pensée. Par conséquent négation de dualisme réel (ou transcendant) entre le sujet pensant bjet pensé. A plus forte raison négation de la plura- es objets et des sujets entre eux, puisque cette plura- equiert des réalités transcendantes à la pensée. Pour ême raison on rejette encore toute détermination, orie ou vérité stable et fixe ; car tout ce qui est pola- t fixé, est une valeur en soi, indépendante de la pen- ctuelle. Pour tout dire, l'actualisme exige un monisme it dont le constitutif est la pensée pensante. Et ne cette pensée unique ne peut être celle d'un « moi » iduel et doit être *la* Pensée, l'Absolu ou Dieu, il nit encore l'immanence de Dieu dans les sujets pen- dont elle résoud et absorbe la multiplicité empirique son unité nécessaire. De cette Pensée Absolue la sophie est la réalité ou réalisation éternelle. La phi- hie n'est donc pas la connaissance d'une réalité déjà ituée et statique, ni la contemplation d'une vérité pensée et cristallisée ; elle est l'histoire vivante de la e, création continuelle de la vérité et de la réalité ; st la dialectique de l'Esprit et l'action réalisatrice : le ième dans toute sa plénitude.

us nous limiterons à ces quelques formules concer- a mentalité de l'actualisme, sans analyser son con- Rien ne serait d'ailleurs plus illogique et impossible, e donner un exposé « objectif » de la pensée actuel- t pensante.

s à la lumière de ces thèses fondamentales on com- ra mieux désormais, de quel droit Gentile a pu défi- philosophie comme une sorte de philosophie du

fascisme et par suite nationale (1). Il semble en effet, q
idéalisme aussi absolu et aussi rigoureusement mo
que l'est l'actualisme gentilien, soit, sinon exclusiven
du moins tout particulièrement adapté au fascisme. Q
ques analogies suffiront à le montrer. Nous les puise
dans la discussion parlementaire que nous avons sign
et dont l'intention est plutôt culturelle que politique

Le fascisme, d'après les paroles du Ministre Giul
se distingue lui aussi par un caractère *totalitario* : il
sage toute la personne humaine et veut marquer de
empreinte toutes les facultés de l'homme. Aussi n
contente-t-il pas d'une culture qui ne s'étend qu'à
sphère déterminée de la vie, mais éprouve-t-il le be
de dominer toute la vie. Il ne veut pas d'une culture
sépare la pensée de l'action, la théorie de la pratiqu
spéculation de la vie. Il n'aime pas voir la pensé
réduire à une continuelle négation critique, mais d
qu'elle s'harmonise avec son élan réalisateur (2). —
l'actualisme comble ces desiderata d'une façon émin
et exceptionnelle. Car selon lui, on s'en souvient, th
et pratique, pensée et action s'identifient à tel point,
serait oiseux et mesquin de se demander à laquelle
deux revient, en droit et en fait, la priorité.

Le fascisme, a dit encore le Ministre, ne peut
enfermé dans le cadre de tel ou tel système philosoph
pour la simple raison qu'il est capable de contenir
sieurs philosophies et même d'en produire de nouve
Aussi admet-il toutes les doctrines philosophiques, po
que chacune d'elles serve, de son propre point de v
mettre en valeur l'idée qui les accueille toutes e
apaise les discordes dans la logique de son évolution

(1) Discours au Sénat, 12 avril 1930.
(2) Discours au Parlement, 29 mars 1930.
(3) Loc. cit.

De nouveau ces expressions revendiquent un privilège, e seul l'actualisme semble pouvoir conférer, puisque lui ıl absorbe dans sa pensée vivante les philosophies du ssé aussi bien que celle de l'avenir.

Cependant, bien qu'il s'exprimât en des termes si con-mes à l'actualisme, le Ministre avait manifestement ıtention de déclarer le fascisme indépendant de l'idéa-me gentilien. En parlant de « cette force de contenir ısieurs philosophies », il entendait dire que le fascisme veut se lier à aucun système déterminé, qu'il ne recon-it aucune philosophie comme officielle et admet, avec geur d'esprit, les doctrines les plus diverses, pourvu 'elles secondent son effort.

Il est intéressant de remarquer comment Gentile, dont ctualisme englobe lui aussi tous les systèmes philoso-iques, conçoit de son côté cette capacité du fascisme à ssimiler des philosophies différentes. Cela fera mieux sortir le sens de l'identification de la philosophie avec ı histoire et l'esprit dont s'est inspirée la réforme sco-re de 1923.

D'après l'interprétation du Ministre, dit Gentile, le fas-me n'aurait pas de philosophie propre, il serait agnos-ue. Cela est contredit par ce qu'il y a de plus caracté-tique dans le fascisme et qui lui a donné son *carattere alitario*. Le fascisme prend corps dans des institutions i manifestent une manière de concevoir l'État et omme, la nation et l'individu, le droit et le devoir, la e et la mort. Il a donc une doctrine et des principes en définis, se distinguant nettement des doctrines oppo-es, auxquelles il résiste de toutes ses forces (1).

Si donc le fascisme accueille toutes les doctrines, ce est pas faute d'en avoir une, mais parce qu'il saura les

1) Discours au Sénat, 12 avril 1930.

amalgamer dans la logique de son évolution ; comme l'
tualisme absorbe en lui-même les vérités de toutes
doctrines de l'histoire de la pensée, en les fécondant
son propre sens bien défini.

A ces observations le Ministre répondit ne pas avoir
l'intention de dire que le fascisme, indépendant de t
système philosophique déterminé, dépasse même ce
philosophie-là, qui est activité organisatrice de la pen
et organisation perpétuelle de philosophies (1). La formu
fort politique, a dû satisfaire l'auteur de l'actualisr
Pourtant elle n'a pas empêché le Ministre de souligner
nouveau l'indépendance doctrinale du régime par rapp
aux différents systèmes qui peuvent diviser les philo
phes, mais non pas les fascistes.

Tels sont donc les facteurs principaux auxquels l'id
lisme absolu doit en Italie sa fortune et son influenc
d'un côté les hautes fonctions exercées par ses adept
de l'autre son aptitude spéciale à être l'expression ph
sophique du *fascismo totalitario*. Cette aptitude ress
suffisamment des exigences culturelles aussi bien que
expressions que nous venons de relever. On voit par
que ce ne fut pas tout à fait sans raison, si Gentile co
dérait son actualisme comme une sorte de philosop
fasciste et nationale.

Or c'est justement cette prétendue intimité avec
régime politique, qui a rendu la position de l'idéalis
fort délicate ; c'est à cause d'elle que la discussion « p
lementaire » devint inévitable, vu le grand nombre
ceux qui considèrent l'actualisme comme une erreur
son influence prépondérante comme inadmissible, pa
culièrement en Italie. Nous allons en exposer le dou

(1) Discours final au Sénat, 12 avril 1930.

if, à savoir : la religion de l'État et la sauvegarde du
isme lui-même.
ar le Traité du Latran le catholicisme fut reconnu
me la religion de l'État. Or cette religion catholique
à son tour inconcevable sans un certain universalisme.
: aussi s'adresse à tout l'être humain et ne peut s'ac-
moder d'une profession religieuse qui n'implique pas
es les facultés de l'homme. Il s'ensuit qu'elle comporte
culture bien définie, en harmonie avec la Révélation ;
u'un État qui la reconnaît comme sa religion officielle
eut d'autre part stimuler et orienter la culture natio-
e, s'impose forcément à cet égard des obligations très
cises.
De tout cela résulte une situation assez complexe, spé-
e à l'Italie. D'un côté l'idéalisme absolu mêlé, en rai-
des facteurs exposés plus haut, au mouvement politi-
: et exerçant une grande influence sur l'enseignement
lic. D'autre part le catholicisme reconnu comme
gion d'État, exigeant une orientation officielle de la
ture nationale conforme à l'enseignement religieux. Or
oi catholique exclut la philosophie idéaliste, comme la
nscendance exclut l'immanence absolue. Et ce con-
ste irréconciliable causera un trouble continuel dans
olution de la culture nationale, tant que l'idéalisme
olu et le catholicisme conserveront tous deux la posi-
n de faveur, dont l'un jouit en fait et l'autre en droit.
L'actualisme soutient, il est vrai, qu'il n'y a et ne peut
voir aucune opposition entre l'idéalisme absolu et la
igion catholique. Cela est très juste du point de vue de
ctualisme qui absorbe en effet, en les fécondant et en
les assimilant, toutes les doctrines.
Mais le catholicisme, de son côté, est moins, accueillant.
ne peut s'accorder avec une philosophie qui rejette
ute transcendance, toute dualité, toute vérité stable ou

polarisée, et qui affirme, en raison de son monisme p fait, l'immanence de Dieu comme constitutive de la pé sée humaine. En effet, la Révélation suppose avant tô l'incapacité foncière de la pensée à assujettir à son évo tion dialectique la plupart des vérités révélées. Elle imp que dans son contenu mainte distinction de *réalités* : p exemple la dualité de l'âme et du corps, la pluralité d hommes et des choses. Par conséquent — et quoi qu'il soit de la nature et des limites de l'immanence postul par l'activité intellectuelle, — la Révélation suppose transcendance de l'objet de pensée par rapport à la pens actuelle. Elle exige surtout la distinction réelle entre Absolu personnel et la pensée immanente à l'homm Varisco l'a si bien compris, qu'il tente de sauver en mêm temps cette transcendance de Dieu postulée par la re gion catholique, et l'immanence réputée nécessaire p l'idéalisme. Il suppose que Dieu soit immanent à l'homm comme Pensée Absolue, et transcendant en vertu de cé tains autres attributs (1). Mais les attributs divins n'éta qu'une seule et simple entité, Dieu, ce noble effort concilier ainsi l'idéalisme avec la foi pratiquée ne pe atteindre son but.

Sur ces points que nous venons de signaler, la religio catholique ne pourra jamais transiger, parce que la Rév lation, dont elle vit, est immuable. Aussi bien a-t-elle p donner ses préférences à une philosophie vieille de pl sieurs siècles, fixée et cristallisée dans ses principes lignes essentielles par un rare génie, fils lui aussi de ciaire Italie, saint Thomas d'Aquin. Elle a préféré cet philosophie toujours pour la même raison, que la doctrin de saint Thomas, grâce à ses principes et thèses fond

1 Cf. entre autres *Francesco Bonatelli*, par B. Varisco : *Archivio Filosofia*, anno I, fasc. I, n° 1, Gennaio 1931, p. 70.

ntales, est le système le plus apte à se trouver en harnie avec la foi révélée, dont le catholicisme seul est e et interprète. Or le thomisme et l'idéalisme hégélien .t exactement aux antipodes — d'après le thomisme, ntend — ; ils s'excluent du tout au tout, parce que le ncipe fondamental de l'idéalisme absolu et dont *toutes* conclusions dérivent est catégoriquement nié par le omisme. Selon celui-ci la pensée, immanente à l'homme, pose *pas* l'être. Et même *la Pensée* ne pose d'être que Verbe qui lui est identique ; le monde n'est pas réel la plénitude de la Pensée nécessaire, mais par l'immené de l'Amour librement actuel.

D'où suivent ces corollaires. Le catholicisme, ayant nné la préférence à un système de pensée qui exclut léalisme, doit nécessairement considérer l'idéalisme solu et actualiste comme contradictoirement opposé à religion ; il doit déplorer par conséquent toute influence cet idéalisme sur l'orientation de la culture nationale ns un État, où il fut reconnu comme religion officielle. du point de vue de l'État, la coexistence de l'enseiement idéaliste, prépondérant dans les institutions bliques de culture, avec celui de la religion catholique, it être considérée comme une cause d'inquiétude contielle dans la majorité catholique des familles et par suite trouble dans le pays — pour ne pas parler encore du rveau des étudiants.

Telle fut, bien qu'en d'autres paroles, la première et incipale objection faite à l'idéalisme au cours de la dission parlementaire (1).

Mais on en toucha une autre qui mérite d'être signalée. lle concerne l'actualisme dans ses prétendus rapports vec le mouvement politique du fascisme. L'immanen-

(1) Discours au Parlement du député Paolo Orano, 29 mars 1930.

tisme, en effet, est une forme mentale qui s'adapte aus
bien au bolchevisme et à la démocratie. Car si c'est l'im
manent qui crée, il peut créer et forger ce qui lui plait
mieux (1).

En d'autres termes, l'idéalisme absolu en raison de se
principes les plus formels est aussi apte à seconder le *fa*
cismo totalitario, qu'à se mettre en contradiction avec lu
Si la pensée détermine la réalité et n'a d'autre loi que s
liberté souveraine, tout ce qu'elle pensera librement o
arbitrairement sera vrai et mesure du réel. Il est vra
qu'*en principe* cette pensée n'est pas celle de tel ou te
sujet empirique, mais la Pensée Absolue. Et tant qu
cette conception de la pensée unique prévaudra, l'idéa
lisme pourra servir de base à l'absolutisme sous n'import
quelle forme : la pensée individuelle sera absorbée dan
la pensée divine, la personnalité de l'homme dans la vi
unique et cosmique du principe universel, l'évolution o
l'histoire du monde dans la dialectique de l'Esprit, Act
pur, le mal dans le bien, l'erreur dans la vérité, l'individ
dans l'État, etc. Mais cela n'empêche qu'*en fait* l'idéa
lisme absolu soit une philosophie ou pensée *humaine* (2
ou encore, si l'on veut, la Pensée Absolue telle que l
pense tel philosophe. D'où la liberté pour tel autre idéa
liste de la penser à sa façon et d'ériger à son tour sa pen
sée humaine et individuelle à la dignité suprême de Pen
sée Absolue. Cela mène tout droit à l'absolutisme de l'in
dividu, c'est-à-dire à l'égocentrisme parfait, à l'indépen
dance souveraine d'un chacun, en un mot à l'individua

(1) Discours de P. Orano, 29 mars 1930.

(2) Cf. p. ex., B. Spaventa, cité par G. de Ruggiero : *La Filosofi contemporanea*, II, p. 144-145; Laterza, Bari, 1929. — De cette « huma nité » de la Pensée Absolue proviennent d'ailleurs les divergence parfois énormes entre les idéalismes absolus, malgré l'unicité de l Pensée qui se pense en eux. *Quot capita, tot... idealismi.*

e sous toutes ses formes, à la démocratie et à l'anar-
e.

ette capacité de l'idéalisme absolu de se prêter à des
rprétations diamétralement opposées provient théori-
ment d'une contradiction interne, dont elle est prati-
ment le meilleur indice. En effet, lorsqu'un système
osophique est fondé sur une contradiction, c'est-à-dire
l'identification de deux valeurs en réalité distinctes, il
rouvera nécessairement parmi ses adhérents un groupe
r forcer l'identité dans le sens du premier terme, un
re qui défendra la même identité en insistant sur le
ond. Toujours et tant que survit un peu de bon sens,
listinction réelle se vengera de l'identification.

Or l'idéalisme absolu se trouve dans cette situation
illeuse. Son principe fondamental identifie l'idée à la
se, l'être de l'idée à la réalité du pensé, l'ordre inten-
nnel au domaine existentiel. Mais ces ordres sont dis-
cts. Aussi la pensée tout en pensant ne pose pas l'être
s l'ordre existentiel : il y faut en plus l'action produc-
ce, non réduite bien entendu à la pensée de l'action.
s deux puissances n'en sont une qu'en Dieu. C'est pour-
oi l'idéalisme requiert l'immanence divine en l'homme
l'identification du monde au Verbe (1).

Le principe idéaliste est donc une *contradictio in termi-*
. En conséquence il y aura des idéalistes qui forceront
lentité en absorbant la réalité dans la Pensée unique :
seront les absolutistes, les monistes ; d'autres qui résou-
ont la pensée dans la réalité vivante et cosmique : ce
ront les matérialistes, les marxistes, les défenseurs de

(1) Cf. Hegel : Die Natur ist das Reich des Sohnes ; et Gentile : « nature est le règne de la religion, parce que celle-ci représente objectivité. A la profondeur de ces conclusions on mesurera la catholicité » et le danger de l'idéalisme absolu.

l'absolutisme de l'individu et en fin de compte de l
narchie.

Laissons maintenant la théorie et consultons l'histoi
Lorsqu'il y a cent ans Hegel mourut, laissant à ses dis
ples son idéalisme absolu, ceux-ci se divisèrent bien v
en deux écoles qu'on appelle, dans l'histoire de la phi
sophie, la « droite » et la « gauche ». Ces deux écol
descendant du même maître, en sont venues à des doct
nes totalement opposées, notamment dans leur conce
tion de la sociologie et de l'État. Tout d'abord l'hégél
nisme, grâce au ministre-philosophe Altenstein, fut u
sorte de philosophie « nationale » de la Prusse. C'était
triomphe de la « droite », de l'absolutisme, avec Gabl
Hinrichs, Göschel. Mais la « gauche » se développa e
aussi, et passant par Marx, le père du socialisme, elle fi
avec Strauss et Feuerbach dans le matérialisme et l'ana
chie. Et pourtant tous ces hommes s'étaient inspirés
l'hégélianisme. Lasalle lui-même le considérait comme
seule philosophie vraie et lui est toujours resté fidèle.

C'est donc une grande leçon de l'histoire de la pens
humaine, que les idées et les principes ont une fatali
qu'aucune force n'arrête.

Désormais nous avons exposé les éléments nécessair
pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de
position actuelle de l'idéalisme italien. A cet exposé no
avons donné comme cadre la discussion parlementair
parce que rien ne montre mieux à quel degré le problèm
idéaliste intéresse en Italie les classes intellectuelles.

L'honneur d'avoir soulevé cette discussion revient
l'hon. Paolo Orano. Il est sans doute fort regrettabl
qu'Orano, tout en attaquant à fond l'actualisme, tant a
point de vue de la religion d'État qu'au point de vue d
la sécurité du fascisme, ait mal défendu le réalisme et l

nisme. On a pu en conclure que le réalisme thomiste mite à une « négation critique » ou critique négative, avancer rien de solide et de positif. Aussi le Ministre Orano le reproche, souligné d'ailleurs par le Chef du vernement, de réduire la philosophie à la négation de e philosophie, au bénéfice d'un naturalisme ingénu, é à la louange esthétique de la foi catholique (1). Ce ait pas ce qu'Orano avait voulu dire. Mais sa faute a de trop insister sur l'ingénuité du réalisme.

'ingénuité est sans doute un cachet premier du réa- e, en ce sens que la pensée ingénue ou préréflexive naturellement réaliste et nullement idéaliste. L'idéa- .e provient d'une critique de la connaissance, donc ne réflexion ; c'est pourquoi il est en conflit avec les cédés naturels de la pensée philosophique qui ne peut mencer par la réflexion. Aussi P. Orano, voulant atta- r l'idéalisme, devait souligner combien il est contre le sens de commencer par le doute sur la valeur de la naissance. Il faut commencer par connaître et cette naissance précritique ou ingénue est, pour tout le nde, les idéalistes non exclus, une connaissance réa- e ou connaissance des choses qui nous entourent et n des idées de ces choses. Mais ceci donné, c'est-à-dire génuité de la connaissance directe, le réalisme n'est ingénu dans son contenu. Comme système philoso- que de l'être il est critique, raisonne, démontre, ute ; et lorsqu'il en vient à l'étude métaphysique de la naissance, il se justifie lui-même et rejette l'idéalisme orce de preuves apodictiques.

Toutefois au député Orano revient le grand mérite voir provoqué la déclaration ministérielle de l'inexis- nce de toute liaison officielle entre la philosophie gen-

1) Discours du Ministre au Parlement, 29 mars 1930.

tilienne et le régime fascite. Les amis de l'Italie s'
réjouiront ; car un État qui s'appuie sur l'idéalisme, s
tablit sur une base où se cache une fissure fatale.

Et puisqu'*en principe* toutes les philosophies ont dr
de cité sous le régime fasciste, il ne reste plus qu
souhaiter qu'en Italie, comme en d'autres pays, les u
versités publiques, sanctuaires de la pensée, de la vér
et de la culture nationale, accordent *en fait* et en premi
lieu une chaire « officielle » à la philosophie « catho
que » et incomparable d'un des plus purs génies italie
fra Tommaso d'Aquino.

V. M. Kuiper.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Un centenaire oublié de l'époque romantique

P.-S. Ballanche

Voici exactement cent ans que le libraire Barbezat bliait à Paris en quatre volume in-8° les œuvres com-:tes du philosophe Pierre-Simon Ballanche. Parmi les ıtenaires de l'époque romantique, il serait regrettable e celui-là passât tout à fait inaperçu, car dans cette ıvre à la fois brève et dense sont enfouies des richesses ırt et de pensée, d'une actualité encore très vivante et nt nous voudrions dresser l'inventaire en quelques ges, pour les lecteurs de *La Vie Intellectuelle*.

I. — Le philosophe

Dans la préface qu'il mit en tête de son principal ıvrage, la *Palingénésie Sociale* en 1827, Ballanche, vou-ıt expliquer à ses lecteurs ce titre un peu mystérieux, mettait sous le patronage du grand naturaliste Ch. Bon-:t, lequel avait publié quelques années auparavant une Palingénésie philosophique » où il montrait comment dès le temps même de son existence passagère, l'être ortel peut manifester en lui l'être immortel... » et il outait :

Ce que Ch. Bonnet a essayé de faire pour l'homme individuel, je ıi tenté pour l'homme collectif; l'ouvrage que j'imprime aujour-hui a été écrit tout entier dans cette vue. Ainsi les divers essais ınt il se compose, très distincts quoique très analogues entre eux,

ont été dictés par le même instinct, celui de la *sympathie social*
ils sont dominés par la même pensée générale, celle de la conditi
imposée à l'homme de vivre en société, de n'être que par ell
enfin, ils sont également consacrés à retracer, sous des form
variées et quelquefois symboliques, la peinture de toute transfo
mation des sociétés humaines.

Tels sont les principes dont je désire établir la conviction intim
affermir et fortifier le sentiment profond. En un mot, le ha
domaine de la Providence sur les affaires humaines, sans que no
cessions d'agir dans une sphère de liberté; l'empire des lois inv
riables régissant éternellement, aussi bien que le monde physiqu
le monde moral, et même le monde civil et politique; le perfectio
nement successif, l'épreuve selon les temps et les lieux, et toujou
l'expiation; l'homme se faisant lui-même dans son activité socia
comme dans son activité individuelle; n'est-ce point ainsi que l'c
peut caractériser la religion générale du genre humain, dont l
dogmes plus ou moins formels, plus ou moins obscurcis reposer
dans toutes les croyances?

Cette page est d'une importance capitale : tout le sys
tème du philosophe y est exposé en quelques formule
très nettes, toute son œuvre y est en quelque sorte résu
mée. Nous y trouvons à la fois en effet ce sentiment si vi
chez lui de l'*unité* et de la *solidarité du genre humain*
cette double croyance à la *liberté et à la Providence*, cett
double affirmation de l'existence des *lois éternelles e*
immuables, et en même temps de la *loi du Progrès*; nou
y voyons même indiquées les méthodes dont il s'inspi
rera : celles de l'histoire naturelle par l'analogie entre l
monde physique et le monde moral, et les sources aux
quelles il ira puiser qui sont celles des traditions et de
révélations contenues dans les formules et les dogmes de
diverses religions de l'humanité.

Ce qui est le plus remarquable dans ce passage, est
cette préoccupation de constituer une « Philosophie de
l'histoire ». Elle anime alors tous les esprits : c'est elle en
particulier qui fera l'une des principales forces des Saint-
Simoniens, lesquels dans « l'Exposition de la Doctrine »
qu'ils publient en 1829, présentent une interprétation de

toire du genre humain qui se rapproche singulière-
ıt de celle de Ballanche ; cependant qu'à peu près à la
ıe époque Auguste Comte commence la publication
on « Cours de Philosophie positive » qui s'ouvre par
éveloppement fameux sur la loi des trois États.
ne philosophie de l'histoire n'est pas nécessairement
philosophie du progrès comme l'est celle d'Auguste
ıte et des Saint-Simoniens ; elle peut admettre au con-
e, par exemple, que l'humanité passe par une série
ransformations cycliques, et que la terre est le spec-
e d'un perpétuel recommencement ; elle n'est même
forcément dynamique : un Bonald et un de Maistre,
exemple, n'admettront pas facilement que l'huma-
soit un être collectif, marchant progressivement vers
erfection, mais au contraire ils proclameront qu'il y a
lois générales, un ordre éternel, auquel l'espèce
ıaine est soumise depuis qu'elle est créée et que la
lition même du bonheur de l'humanité réside dans
ɔumission la plus parfaite possible à cet ordre provi-
ɔiel. Philosophie dynamique, philosophie statique,
ance au progrès, traditionalisme, tels sont les deux
s extrêmes entre lesquels oscille la Philosophie de
stoire.
allanche n'opte ni pour l'un, ni pour l'autre (et ce
ans doute l'une des raisons de la demi-obscurité dans
elle il est toujours resté). Son système est en effet
êmement intelligent et compréhensif : ne fermant
délibérément les yeux comme les traditionnalistes
les différences si nettes des époques historiques, il
re largement les voies à l'avenir ; mais, d'autre part, il
e sensible à la réalité des choses, aux lois permanentes
êtres, aux « rapports nécessaires qui dérivent de la
ıre des choses » : il est un *réaliste*.
e caractère de réalisme se marque aussi nettement
possible dans son opposition aux doctrines de Rous-
ı et dans son affirmation énergique du Droit Divin,
ce droit n'est pas autre chose pour lui que l'ordre

établi par la Providence ; « il est aussi absurde de nier
Providence de Dieu dans l'ordre moral que dans l'or
matériel ». « Dieu, dit-il, n'abandonne pas plus la dir
tion des êtres intelligents que celle de l'univers ma
riel : l'homme n'a pu naître que dans la Société et
règles de la Société ont été faites par Dieu... Nier le dr
divin est une erreur analogue à celle de nier la cr
tion (1). » Nous reviendrons plus loin, avec Ballanc
lui-même, sur les problèmes délicats que pose cette th
rie et en particulier celui des rapports de la libe
humaine et de la Providence ; pour l'instant, constato
que s'il affirme cette thèse aussi énergiquement c'
parce qu'elle lui apparaît comme un fait d'observati
une constatation positive, indéniable. Au contraire,
s'insurge naturellement contre l'hypothèse rousseaui
d'un contrat primitif et celle d'un « prétendu état
nature, antérieur à toute société », car « il ne peut
prouver ni historiquement, ni spéculativement » et
développe la thèse fameuse du réalisme positif : «
pense, moi, qu'une seule forme de gouvernement
possible chez un peuple, à une époque donnée de
peuple, dans ses rapports avec l'état général de l'esp
humain. Un gouvernement ne s'institue point, *il sort
sein des choses* ; il se développe selon de certaines con
tions. *Le monde moral, non plus que le monde physique,
connaît point de génération spontanée.* » On voit d
d'ailleurs par cette formule que le *réalisme* va préci
ment le conduire au *relativisme*, et par là Ballanche
rapproche beaucoup plus des traditionalistes modernes
l'école de Ch. Maurras que d'un de Bonald beaucoup pl
rigoureux, absolu et généralisateur dans l'application
son système. On sent déjà qu'une conciliation sera pos
ble entre la croyance à des lois générales et permanent
et celle à un perfectionnement progressif de l'humani
Affirmer sa croyance au Progrès, c'est ne rien affirm

(1) *Œuvres complètes*. Édition in-18 de 1833. T. II, p. 208, 209.

n ne s'efforce aussitôt de préciser en quoi consiste ce grès, autrement dit si l'on ne montre pas quels ont es perfectionnements successifs de l'humanité depuis gine du temps et si l'on n'indique pas d'autre part quel sens l'humanité devra se diriger, quelles con- es nouvelles il lui reste à faire, pour atteindre son ctionnement final. Il s'agit donc de reprendre à la ère de cette idée de Progrès l'histoire du monde jus- nos jours et d'en prédire l'avenir. Tâche immense et nt laquelle Ballanche n'a pas reculé. Mais avant nminer sa philosophie de l'histoire, je voudrais préci- quelques-unes des notions qui sont à la base de sa nce au Progrès. Ce sont des notions essentiellement euses qu'il a puisées dans le catholicisme et qu'il a te retrouvées dans la plupart des anciennes cosmo- es. C'est en effet dans l'étude de ces traditions anti- comme je l'indiquais plus haut, qu'il a prétendu uver la « formule générale de l'humanité » et c'est étude des mythes anciens qui forme la partie essen- de la « Palingénésie ».

première de ces notions est la notion de Provi- e. « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et ennent à la connaissance de la vérité » (c'est saint qui parle) (1). C'est de ce texte que nous devons r si nous voulons comprendre la source première de misme de Ballanche. Il est vrai qu'il se heurte aussi- u problème du mal et à celui de la liberté humaine. l'un explique l'autre : c'est la thèse catholique, c'est celle de Ballanche :

'homme ayant été créé libre et Dieu lui ayant donné la conscience un guide, le mal qui résulte de la é et qui est un mal nécessaire, ne peut être attribué eu (2). » On voit comment le problème du mal ésolu par l'affirmation de la liberté humaine. Mais

). *c.* t. IV, p. 123.
bid., t. IV, p. 121.

alors, comment résoudre le problème des rapports en
la Providence et la liberté humaine? Voici la solut
que propose Ballanche : « La liberté des êtres intellig
a été prévue dans les lois qui gouvernent l'univers. I
s'est imposé, s'il m'est permis de parler ainsi, le devoi
la respecter, mais il s'est en même temps réservé la fac
de la réprimer car elle aurait pu aller jusqu'à trou
l'harmonie des mondes. »

Le Progrès sera donc le fruit de la volonté libre
l'homme dirigée par l'ordre établi par la Providence —
cet ordre doit nécessairement amener le Bien et le B
« Il l'amènera par la liberté des êtres intelligents, p
qu'une bonne loi ne peut avoir de mauvais résultats,
ce qu'une loi générale ne peut contrarier les autres
générales, parce que tout tend à l'harmonie qui n'est
l'ordre dans le sens le plus élevé. » On le voit, c'est b
la notion de Providence qui est à l'origine de la notion
Progrès chez Ballanche. Dieu a voulu ce progrès ou c
lente transformation de la race humaine. Mais, en réa
ce perfectionnement progressif de l'humanité, même
mis par Dieu et guidé par sa Providence demande
même à être expliqué dans sa cause même. Ballanch
ici recours à une autre notion très familière à toute p
sée chrétienne, et qui est plus intimement liée à sa
losophie que celle de Providence, la notion de déchéa
d'expiation et de réhabilitation.

« Rappelons ici, dit-il (IV, 123), qu'il ne faut jamais
dre de vue le dogme un et identique de la déchéanc
de la réhabilitation, sans lequel il est impossible d'ex
quer la série et l'ensemble des destinées humaines. »
il précise ainsi sa pensée : « Cette vie est une épreuv
laquelle succéderont d'autres épreuves, selon les bes
de chacun, car il faut que toute créature parvienne
perfection à laquelle elle est propre, à laquelle elle a d
par son essence même ; et alors, mais seulement alors,
entre dans la plénitude de son état définitif. La durée
épreuves successives prend plus ou moins de temps ; m

mps nous importe fort peu quand il s'agit des plans de
, puisque Dieu a les trésors de l'éternité » (IV, 122).
es notions essentielles de Providence, de déchéance
'expiation étant une fois bien précisées, nous pouvons
ntenant essayer de voir comment à leur lumière Bal-
he va interpréter l'histoire et éclairer l'avenir ; quel
eau il va nous présenter du passé, quel programme
proposer pour le présent.

II. — L'Historien

ous ne serons certes pas étonnés de voir le catholique
anche faire de l'avènement du Christianisme non
t seulement une époque capitale de l'histoire du
de, comme le font les Saint-Simoniens et quiconque
chit de façon un peu sérieuse sur l'évolution de l'hu-
ité, mais bien le centre même de cette histoire. Pour
ce ne sont point de vaines formules que ces mots
ant J.-C. », « après J.-C. », et il les interprète dans un
profondément mystique. Seulement, n'oublions pas
croit fermement à l'unité et à la solidarité du genre
ain, que dans l'histoire de l'homme collectif, c'est-à-
de l'humanité, aussi bien que dans celle de l'homme
viduel il ne veut apercevoir aucune solution de con-
té. Il ne croit pas qu'avant le christianisme il « n'y
ien eu », ni que tout progrès soit fini avec lui ; mais
nse au contraire que toutes les civilisations, toutes
eligions qui ont précédé le christianisme n'en ont été
ne lente préparation, et il estime d'autre part que le
rès dans l'avenir ne peut consister que dans le déve-
ement des notions nouvelles apportées par le chris-
sme.
n quoi donc ce progrès du christianisme a-t-il essen-
ment consisté? *En une émancipation morale du genre
ain*. Ceci est de la plus extrême importance, et Bal-
he lui-même y insiste assez pour que nous nous attar-
s un peu à cette notion : le christianisme, il n'hésite

pas à l'affirmer, a été une *première émancipation d l'ordre moral* (I, 253), et poussant jusqu'au bout son id il assimile *Christianisme* et *Plébéianisme* : « Le chris nisme était donc attendu. Qu'on ne s'offense point si dis ici à présent ce qui sera établi par la suite, à savoir c le plébéianisme, expliqué dans son sens le plus géné étant la tige même de l'humanité, *le Christianisme est religion éminemment plébéienne, la vraie religion de l' manité.* »

On le voit, l'histoire du monde se confond pour B lanche avec le développement du Plébéianisme, ou plu la conquête du patriciat par les plébéiens, ou, si l'on v pousser les choses au fond, le développement de l'indiv par rapport à la société qui l'écrase d'abord et d laquelle il conquiert peu à peu son indépendance. Qu tait donc le monde à l'origine et jusqu'à l'avènement christianisme ? Il était établi sur trois « données » qui n taient pas des conquêtes de l'homme mais des dons Dieu, des lois divines imposées à l'homme et qui, tout dominant l'individu, étaient à l'origine les seules con tions de ses progrès. Ces trois faits sont le *Langage Société*, la *Propriété* : la Société étant essentiellem constituée par la *famille* basée sur le *mariage*. « Le langa la société, la propriété, sont choses identiques. Propri et mariage sont une même loi qui fut une loi divine av d'être une loi humaine. » Je ne veux pas m'étendre ici la théorie du langage chez Ballanche. Cette question t che à trop de sciences et serait infiniment longue à déb tre. L'important c'est de marquer le rapport étroit unit ici les trois termes « Société », « Parole », « P priété ». Ceux qui composent la société, ceux qui se ont droit à la famille et au pouvoir politique, ce sont mêmes qui sont propriétaires du sol, ce sont aussi seuls qui sont en possession de la Parole, c'est-à-dire la Religion, et des mystères. L'histoire de l'humanité confondra avec la conquête progressive par la masse plébéiens de toutes ces prérogatives patriciennes.

.e christianisme a donc été préparé par les siècles qui ›récèdent ; il a utilisé ou plus précisément il a repris ·efondé les antiques traditions conservées dans les reli- ıs primitives : sur cette idée, Ballanche revient à plu- ırs reprises. Il répugne à voir la vérité uniquement fermée dans la religion juive, et il écrit : « Le peuple n'était pas seul chargé du dépôt de la vérité. Qu'on y échisse et l'on verra que ce qui conserve les religions sses ou les propage, c'est ce qu'elles renferment de in (1). » Et ailleurs il insiste sur l'utilité des « Mystè- » dans les religions antiques. Il leur assigne en parti- ier le rôle très important d' « avoir rétabli l'unité de ›u » qui avait été compromise et détruite par le Poly- ·isme ; il pense que c'est à eux que nous devons « la ıservation des traditions générales du genre humain », en particulier de « l'idée fondamentale de la perfec- ilité successive de l'être humain à la condition des ·euves (2) ».

Seulement, ces rites et ces mystères étaient réservés à elques-uns seulement, à un tout petit nombre d'initiés, c'est précisément un des aspects essentiels du christia- me que cet élargissement, cette diffusion des connais- ıces religieuses, cet appel à l'universalité du genre main : « c'est bien le moment de répéter que sous cer- ns rapports le Christianisme a été l'initiation devenue ıérale et populaire ». En même temps qu'il a été cette ancipation religieuse et morale si importante, et si rare- nt mise en lumière, le christianisme a été une éman- ation sociale par l'abolition de l'esclavage, et cela au ıtraire est un aspect trop connu du christianisme pour e nous nous y attardions. Il convient seulement de bien éciser en quoi consiste cette émancipation et qu'elle est ıte différente de nature avec l'émancipation des plé- ens dans la cité romaine par exemple : ceux-ci, en effet,

1) T. II, p. 58.
2) T. IV, p. 113.

arrivaient peu à peu au droit patricien, conquéraient
tement les prérogatives de leurs anciens maîtres, n
l'architecture même de l'ordre social n'était point ébr
lée : la société continuait d'être établie sur le système
castes, et sur l'opposition de nature entre les citoyen
les esclaves. Le christianisme introduit une notion n
velle qui est celle de Charité, ou d'amour fraternel.
lors, « l'antique *solidarité* doit aboutir à se transforme
charité » (IV, 19).

III. — Le Sociologue

Telle est l'émancipation chrétienne dans son princ
Mais a-t-elle porté tous ses fruits? a-t-elle réalisé to
ses possibilités? En d'autres termes, le passé plus pro
de nous qui va de l'avènement du christianisme à
jours est-il un idéal qu'on doive proposer à la généra
actuelle? et faut-il adopter, comme un Joseph de Mai
la position si dangereuse de « prophète du passé »?
bien dans les insuffisances même de ce passé faut-il v
des indications pour un programme d'avenir?

C'est cette deuxième attitude qu'adopte délibérém
Ballanche. Il a écrit sur toutes les horreurs et les mis
qui départent l'histoire du Moyen-Age et des ter
modernes, pourtant chrétiens, une page magnifique q
faut citer intégralement :

Mon fils, il faut que la vérité sorte de ma bouche et, quelles
soient vos répugnances, vous ne pouvez refuser d'entendre
vieillard. Ce n'est pas depuis bien longtemps que le sentimen
l'humanité commence à s'étendre. Vous n'avez point fait
remarque, jeune homme, parce que tout ce qu'il y a de géné
dans les temps où nous vivons a dû naturellement passer
votre âme. Réfléchissez cependant : combien voyons-nous de cla
d'hommes mises hors de l'humanité par des sociétés très perfect
nées? Les Ilotes, à Sparte, n'étaient point des hommes; on pou
les tuer impunément. A Athènes, il y eut dans le sort des escl
une modération qu'il est juste de remarquer. L'esclave qui
trop maltraité par son maître pouvait demander à être vendu

re maître, mais toujours il était vendu comme un vil bétail. venez-vous, mon fils, du sort des esclaves à Rome; souvenez-s des combats de gladiateurs, et gémissez avec moi en pensant bien cette image de Dieu empreinte sur le front de tous les mes a souvent été avilie et méprisée. Sous la loi paternelle de s-Christ on a vu des hommes, et on en voit encore, descendre s l'arène pour y défendre leur vie contre des animaux furieux. e Ciel! Le sang des martyrs versé dans les amphithéâtres n'a c pas été une expiation suffisante. Enfin, c'est sous la loi de s-Christ, c'est sous les premiers chrétiens, qu'il y a eu une t taillable et corvéable à merci, que la servitude de la glèbe a connue; et les serfs du Mont-Jura n'ont été affranchis que la le du jour où le tocsin de 89 fit entendre son glas funèbre..... s sentez bien, mon fils, que je n'entends point rappeler ici les scriptions, ni les massacres de populations entières, ni les suites ibles du droit de conquête; il serait trop long et trop doulou-x de retracer les excès de tous les crimes qui ont été la suite de e absence du sentiment de l'humanité pour une partie de l'es-e humaine; je ne veux signaler que cette tendance des esprits, portait tout naturellement à exclure de sa pensée habituelle aines classes d'hommes, qui portait à la considérer comme pétris n autre limon, comme animés d'un autre souffle de vie, comme ngers à nos affections (III, 65).

Historiquement les abus du Moyen-Age, et même des ps modernes s'expliquent d'ailleurs, et sans doute ces ès furent-ils l'envers de grands bienfaits. Mais la situa-n aujourd'hui est-elle la même? Rien n'est-il donc ngé et peut-on s'attarder éternellement à cet idéal imé?

Non, répond énergiquement Ballanche. Il faut progres-Et dans quel sens? Dans le sens d'une émancipation duelle de l'homme, et d'un développement du chris-nisme. — Et Ballanche dresse devant nous tout un gramme d'action religieuse, politique et sociale.

A propos de la question religieuse, il se heurte aussitôt outes sortes d'adversaires.

Se tournant d'abord vers les philosophes rationalistes, itiers de l'Encyclopédie qui ruinent le fondement taphysique et historique de la religion, il leur reproche

d'affaiblir la Société en lui ôtant l'appui d'une mor fondée sur la religion. Il développe cet argument ba avec beaucoup d'intelligence, montrant comment les se timents moraux d'égalité et de fraternité, créés par christianisme, nécessitent une morale religieuse qui s comme un frein apporté par la religion elle-même a tendances auxquelles elle a donné un essor si puissant. Puis il s'adresse à ceux qui, en très grand nombre à ce époque, consentent bien à voir historiquement dans christianisme la source de grands progrès pour l'hum nité et qui volontiers même reviendraient à lui, mais croient pas pouvoir le faire faute d'une foi vivante cherchent une religion nouvelle qui puisse remplacer catholicisme, chose morte désormais, vide de toute éné gie créatrice :

« Nous ne sommes point, leur dit-il, dans l'atten d'une révélation. Il n'y a nulle part l'autel du Di inconnu. Les peuples n'ont pas les yeux levés en ha pour voir de quel côté les cieux s'abaissent : ils n'atte dent point de législateur nouveau. Nous en avons déjà c la raison, mais il ne faut pas craindre de la redire ; c'e parce que le Christ est la perfection même des instit tions religieuses et que le genre humain ne peut avoir qu le sentiment de ses besoins réels (1). »

Ballanche se retourne alors vers sa droite, où il trou d'autres adversaires, plus dangereux pour lui peut-être contre lesquels il devra lutter avec plus de subtilité : ceu qui associent étroitement le pouvoir politique et le pouvo religieux, le spirituel et le temporel, les institutions civil et les institutions religieuses. Ballanche, dès 1820, et p conséquent bien des années avant que le groupe de l'*A venir* eût élaboré sa doctrine et son programme, se décla partisan de la séparation de l'Église et de l'État :

La nécessité de consacrer l'indépendance mutuelle des institutio religieuses et des institutions politiques est fondée uniquement s

(1) T. II, p. 473.

ue le ministère de la parole ne doit pas être troublé dans la du sanctuaire... Ne défendons pas la religion sous le rapport utilité dont elle est, soit à l'homme, soit à la société ; c'est un blasphème qui a été trop souvent reproduit. Ne demandons t pour elle l'appui des institutions politiques, ce serait avoir doutes sur sa stabilité. N'exigeons point non plus qu'elle vienne secours de ces institutions parce que nous pourrions l'accuser eur chute lorsque le moment de la caducité serait venu. Le ıvements des esprits, qui est l'opinion, peut soulever la société, s il faut que la religion reste immobile comme Dieu même. 365-366.)

e n'insiste pas sur ce que de telles paroles peuvent ir d'outré, et quelles conséquences abusives on pour- en tirer, mais je veux seulement préciser la raison fonde sur laquelle Ballanche établit une opinion aussi die.

'il est persuadé, comme nous l'avons vu, que le Chris- nisme demeure pour la société moderne une « nécessité iale », il s'est cependant aperçu en observant d'assez s les institutions civiles et politiques que le christia- me les avait tellement pénétrées, que ces « institu- ns peuvent désormais se passer de direction religieuse médiate ».

C'est ce que le vieillard explique au jeune homme :

iaintenant que le christianisme a pénétré dans les éléments les s intimes de la société, la société continue d'exister par la force ne du principe religieux qui est en elle. Il ne peut plus y avoir norale que la morale chrétienne ; morale publique et morale reli- ıse sont une seule et même chose. On ne pourrait concevoir à sent une morale qui ne fût pas la morale chrétienne ; toute autre it incomplète, et par conséquent ne serait pas... Ainsi la société t subsister par son énergie propre. (III, p. 18.)

* * *

Ainsi reconnu comme nécessité sociale, comme source de t progrès, ainsi dégagé d'autre part de toute tutelle poli- ue, dans quel sens le christianisme peut-il faire progres-

ser la société? quels sont les bienfaits que nous pouvoi encore attendre de lui dans l'ordre social et politique?

Dans l'ordre politique d'abord, Ballanche va se montré partisan de l'acceptation sincère et définitive de certaine des conséquences de la Révolution. La Révolution, comm le christianisme, a été selon lui une émancipation d genre humain; il est le premier à reconnaître les excè dont elle s'est rendue coupable et dans lesquels il voi une punition de la Providence, retrouvant pour explique ce phénomène sa théorie de l'épreuve toujours nécessair pour la conquête du bonheur. — Mais après avoir blâm ses excès — après avoir écrit tout un ouvrage, *l'Homm sans nom*, sur les remords de l'un des juges qui condamnè rent Louis XVI, il affirme que la Révolution était néces saire, et que d'ailleurs elle se préparait, que Louis XV lui-même était tout prêt à la réaliser par une série d réformes excellentes, lorsque la tempête révolutionnair s'éleva, réalisant par la guerre et par le sang ce qui aurai pu être acquis dans la paix. Ces conquêtes de la révolution il estime qu'elles ont été définitivement acquises e assurées au pays par la Charte qui lui semble parfaite e par Louis XVIII qui, en « l'octroyant » à ses sujets, a s conserver à la fois les prérogatives du pouvoir et recon naître l'accession à la vie politique d'un grand nombre d citoyens qui n'y étaient jusque-là pas appelés. Une autr des conquêtes de la Révolution, c'est sans aucun doute l petite propriété : on sait quelle importance eut cett question de la propriété sous la Restauration et les fameu débats qu'entraîna la proposition d'une loi sur le Droi d'aînesse, dont le but politique et social était la reconsti tution de la grande propriété et par suite d'une aristocra tie. Ballanche y est nettement opposé. Ici encore à la foi par l'esprit de progrès, parce qu'il a horreur de reveni sur le passé, et par esprit de réalisme parce que la loi pro posée lui paraît se heurter à la réalité sociale la plus évi dente. « Cela ne serait exécutable, écrit-il dans l'*Homm sans nom* (III, 293), qu'autant que l'on rétablirait des ins

tions parallèles : or ces institutions parallèles sont possibles à rétablir..... « Une aristocratie ne se fait pas, elle est. Que l'on dise donc s'il y en a une en France, car il s'agit d'affirmer un fait et non de le créer. »

La séparation de l'Église et de l'État, l'acceptation de la Charte, la confiance dans le gouvernement de la Restauration, c'est-à-dire de Louis XVIII et, sous Charles X, du Ministère Martignac, tel est, si l'on peut dire, le programme actuel de Ballanche, mais ce serait avoir un mal apprécié l'envergure de sa pensée que de ne pas signaler qu'il dresse devant nous de bien plus vastes plans. Je n'insisterai pas sur l'opposition énergique qu'il manifeste à l'égard de la peine de mort. C'est même l'un de ses plus violents griefs à l'égard de Joseph de Maistre, et la théorie sur l'utilité sociale du bourreau le scandalise profondément.

« Il s'agit maintenant, comme une des conséquences les plus importantes du christianisme, d'abolir à jamais cette doctrine qui a trop longtemps régné sur la terre, cette doctrine qui consiste à croire que le châtiment doit être dirigé pour l'utilité de l'association... il est moral, il est généreux, il est vrai, il est juste enfin de prendre l'utilité du prévaricateur pour base de nos lois répressives » (p. 245).

Même réaction violente contre de Maistre lorsqu'il assimile le soldat au bourreau. Cela était vrai peut-être dans les civilisations antiques où, comme à Rome, le soldat prêtait serment à son général, s'identifiait pleinement à lui et n'était plus qu'un instrument entre ses mains. Encore devrait-il ne pas oublier combien la profession du soldat s'en trouve ennoblie par les dangers qu'il court, et les vertus que cette carrière développe en lui. Mais en tout cas, à l'avenir, la guerre ne pourra être et ne devra être qu'une guerre juste et donc chaque soldat qui la fera aura le sentiment d'accomplir une action moralement bonne.

Lorsque l'homme social sera plus nourri encore du sen-

timent moral, le soldat sera obligé, ou plutôt il ne pour plus s'abstenir d'examiner lui-même la cause pour laquel il prend les armes... « La guerre, qui est un combat d'êtr intelligents, finira par devenir un combat d'êtres morau où la justice triomphera... » (IV, 323).

La guerre, d'ailleurs, n'en restera pas moins une horr ble misère humaine et qu'il faudra s'efforcer d'empêch par tous les moyens. Aussi, un dernier prolongement d christianisme doit-il être une transformation radicale de l politique et de la diplomatie internationales. Ballanch s'emporte avec indignation contre la doctrine de Machia vel qui, « sous la loi chrétienne, si éminemment moral puisque c'est la morale même, a osé séparer la politiqu de la morale et a fondé une école qui dure encore, la plu perverse de toutes, et il l'oppose à celle d'Aristote qu « sous l'empire nommé immoral du polythéisme a di cependant que la politique était une partie de l morale »... (II, 403). Ce système qui met faussement l salut du peuple avant la justice doit être livré au discre dit. » Il est vrai que cela ne sera possible que par la dispa rition progressive du nationalisme, « un grand ressort de temps anciens et qui fut nécessaire à l'organisation prim tive de la société », mais « qui ne peut plus être pou nous qu'une grande erreur ». « Il restera l'amour du so natal et l'attachement aux institutions de la patrie, seul sentiments vrais, naturels, indestructibles, comme le cœu de l'homme »..., mais le patriotisme doit disparaître, ca « il a quelque chose d'injuste et de factice, outre qu'il es intolérant, terrible et trop souvent cruel ».

De tel progrès pourront-ils jamais se produire parm les hommes? Non, sans doute, tant qu'une grande unit ne sera pas d'abord réalisée dans le domaine religieux c'est à cette unité que Ballanche rêve comme devant êtr le couronnement de l'œuvre humaine sur la terre et l'a chèvement du règne de Dieu; il l'espère et le prévoit

, préciser sur quelles bases elle pourra s'établir, et c'est : l'immense problème de l'Union des Églises qu'il re ici devant l'avenir. « Au reste, écrit-il dans ses exions diverses (VI, 318), ceux qui ont un sentiment de l'époque actuelle comprennent bien que le monde al est un travail d'une nouvelle unité catholique.... s cette immense Révolution, qui atteindra certaine- ıt l'Orient, ne sera point, comme le croyait M. de Mais- au profit de la théocratie. »

)n peut reprocher à Ballanche son manque d'unité, rdre et de composition : on peut ne pas toujours goû- son style qui parfois n'a pas toute la vigueur néces- e, ni son âme même pourtant pleine de charme et de catesse, qualités si rares chez un philosophe ; mais à uelle précisément on reprochera un certain caractère féminité ; on ne saurait cependant nier qu'il ait été un nd éveilleur d'idées, un grand excitateur d'esprits ; on saurait surtout oublier avec quelle sympathie il s'est ıché sur les jeunes gens de sa génération ou de la géné- ıon suivante, avec quelle pénétration il analysa leurs uiétudes, avec quelle vigueur, quelle largeur d'esprit, el enthousiasme il leur montra les voies à suivre dans venir.

.... L'important, mon fils, dit le vieillard au jeune nme, c'est de reconnaître que nous sommes arrrivés, ame je vous le disais tout à l'heure, à une ère nouvelle l'esprit humain..... (III, 15).

Ne sommes-nous pas encore ce « jeune homme » et ne ıs trouvons pas, nous aussi, générations d'après la erre, arrivés à une ère nouvelle de l'esprit humain. Bien ; conseils du philosophe nous sont encore utiles. Et tant ses rêves restent à réaliser.....

BERNARD GUYON.

Psychologie des aveugles

On sait tout ce que les travaux sur les aveugles on apporté depuis quelques années à la Psychologie générale Entre autres études, celles de M. Lamarque ont établ que les aveugles sentent les obstacles à distance par le variations de l'air ou par l'altération des sons (1). D'autr part, M. Villey, aveugle lui-même, a tout récemment mon tré le caractère synthétique de leurs perceptions menta les (2), — conclusion à laquelle s'est finalement rallié l'é minent spécialiste allemand, M. Steinberg, dans ses récen tes monographies.

Voici un nouveau témoignage. *Vers la lumière* est l récit, je dirais la confidence, d'un aveugle de guerre (3).

Le 16 avril 1917, le lieutenant René Roy, jeune Poly technicien de 23 ans, perdait la vue dans une attaque d Champagne. Ce que furent sa « détresse », son « réveil la vie », ce que sont « le fil de ses jours » et son « inté rieur » actuel, l'auteur nous le dit en des chapitres qu'i est impossible de lire sans émotion. Avec une énergi inlassable, René Roy entreprend sa rééducation, si bie que moins de dix-huit mois après sa blessure, il peu reprendre ses Cours à l'École Polytechnique. Il en sort l premier de sa promotion en 1920. Mais là ne se bornen pas ses ambitions : puisque ses yeux se sont éteints à l lumière matérielle, il les ouvrira à une autre lumière, cell de l'âme... « Vers la lumière ».

Ce livre a ceci de précieux qu'il nous offre le fruit spon tané d'une expérience très vivante, fruit mûri cependan

(1) G. Lamarque, *La sensation des obstacles chez les aveugles*. Jou nal de Psychologie, 1929, pp. 494-522.

(2) Villey, *Les représentations synthétiques des aveugles*. Id., 193 pp. 391-411.

(3) René Roy, *Vers la lumière*. Préface d'Eugène Brieux, de l'Ac démie Française. 183 pp. in-8. Fasquelle, 1930.

ontact des souffrances et de la réflexion. Sous la e élégante de souvenirs détachés d'un journal, avec uise délicatesse d'un artiste, une précision toute scien- ıe et, soit dit en passant, avec des sentiments d'une nce admirable, il nous apporte beaucoup de faits essants et toujours replongés dans leur état d'âme.

premier témoignage qu'il nous livre est celui de sa ıptation. Elle exige de lui un travail cérébral de tous ıstants. Rapidement il apprend le Braille, mais il ne ent pas à en faire une véritable distraction. Au cuba- ne, machine à calculer rudimentaire, il préfère le l mental. Et, fait intéressant, au cours de ses études ıématiques, il appuiera toujours ses raisonnements les figures mentales.

utes ses sensations se traduisent inconsciemment en ;es visuelles : « Dans l'état de rêve, j'échappais pres- complètement à la dure emprise de la réalité et vivais ısément d'une illusion de mes sens » (p. 89). Il note ·ôle prépondérant de la forme » dans les figures qui ent à lui dans les rêves ; ce sont comme des « photo- hies aux tons indécis, sans que la couleur en soit ıdant exclue » (p. 93). Le meilleur usage des autres tés, auquel le contraint sa blessure, lui vaut un hissement psychologique considérable. « Peu à peu, -il, se révélèrent à moi certaines sensations auxquelles ısse autrefois resté indifférent et qui m'apportaient tenant de véritables joies : la clémence de la tempé- ·e, la symphonie des parfums, la cloche qu'on entend ·in le soir... » (p. 114).

ns doute se sent-il terriblement privé de ses yeux, quelle différence il constate entre sa vie et celle d'un gle-né ! Comme les voix de ces chanteurs aveugles ssaient la mélancolie l'autre jour ! Pour lui, il veut : et « reprendre l'activité sous une forme aussi proche possible de celle qu'il recherchait autrefois ». La titution d'un foyer doit rester le but. Et M. René nous conduit en ses dernières pages au milieu de

son foyer, nous confiant son bonheur, mais aussi la
leur qu'il ressent de ne pouvoir répondre aux sourire
ses deux petits...

L'Académie des Sciences, en couronnant récemm
l'ouvrage, s'est faite l'interprète des sentiments unani
et nous nous associons à ces témoignages d'admiratio
de sympathie : on oublie si vite aujourd'hui les sacri
de cette héroïque génération. Ajoutons, du point de
qui nous occupe ici, que ce livre paraît tout à fait pr
à introduire les profanes dans le monde si peu soupç
de la psychologie des aveugles, comme à informer
spécialistes d'une attachante expérience.

PHILIPPE ADAM.

Autour de Montaigne

Une nouvelle édition des « Esso

La collection déjà célèbre, et justement célèbre,
Textes Français, publiée sous les auspices de l'Associa
Guillaume Budé, commence un *Montaigne* qui comp
dra les *Essais*, le *Journal de Voyage* et les *Lettres*, c'e
dire les œuvres originales, c'est-à-dire les œuvres con
tes puisque la *Théologie naturelle* est simplement tra
de Raymond Sebond. Les curieux, s'il en est, qui
draient connaître la *Théologie* sans remonter aux édit
du temps, la trouveront d'ailleurs dans les œuvres pub
par le docteur Armaingaud chez Conard.

Le *Montaigne* nouveau, lui, est « édité », au sens ér
du terme, par M. Jean Plattard à qui nous devons
dans la même collection le *Rabelais* et le *Régnier*. —
parler de ses magnifiques travaux sur la Renaissa

·us en d'autres endroits. M. Plattard, naturellement, ɔute par les *Essais* dont voici le « premier livre », en ɪx volumes (1) (les *Essais* seront complets en six). turellement aussi, c'est le texte de 1588, le dernier de ɪteur, le texte du célèbre « exemplaire de Bordeaux » est pris comme base : la question ne fait plus discus-, ɪ et les « éditeurs modernes », — MM. Strowski, Vil- ou le Dr Armaingaud, — n'en avaient point usé diffé- ɪment. Les variantes antérieures ou postérieures sont rquées par des signes typographiques, clairs et discrets ɪ fois. Sauf erreur, une seule différence donc avec l'é- ion Armaingaud : celle-ci donnait les variantes de 1580, 32, 1595, — celle de M. Plattard ne retient pas le texte 1582.

Le commentaire, l'apparat critique, les traductions de ssages cités complètent très heureusement le récit de ntaigne. Cette partie personnelle à M. Plattard témoi- e de la totale — mais fine — érudition qui le caracté- ɛ. Là aussi, beaucoup de clarté, sans abondance inutile. si quelques références demeurent encore à trouver, ɛt, je crois, qu'elles sont introuvables, — telles celles- « Chacun est l'artisan de sa fortune », ou « On doit ɛir aux lois de son pays », qui appartiennent sans doute e fonds commun qu'on appelle la sagesse des nations.

Excellente introduction biographique enfin, très juste nuancée ; l'auteur ne manque pas de rappeler que ntaigne est mort indiscutablement en chrétien. Si ɪ ajoute que le livre est présenté avec un soin et sur papier qui, ailleurs, constituent les tirages de luxe ; e la seule différence est dans le prix beaucoup moins vé ; je pense que chacun s'estimera heureux de pouvoir séder dans de si parfaites conditions désormais l'im- rtel « livre de bonne foy »...

) *Œuvres complètes de Montaigne. Essais, livre premier* (2 vol. in-8° , xxx-232 p. et 298 p. Editions Fernand Roches, 1931 ; prix des olumes : 42 fr.).

Le Montaigne des « Grands Philosophes

« Je suis moi-même la matière de mon livre », disa l'avertissement au lecteur. Lire les *Essais*, en effet, c'e trouver Montaigne ; retracer la biographie, courante c spirituelle de Montaigne, c'est retrouver les *Essais*. Aus n'est-il pas de meilleure préparation à l'étude de Monta gne « philosophe », que la recherche scrupuleuse savante des textes successifs des *Essais*. Une preuve ent mille ? Tout le monde connaît le fameux passage où Mo taigne proclame et résume son amitié pour la Boétie : *l'aimais parce que c'était lui, parce que c'était moi.* E bien ! ce cri du cœur, Montaigne ne l'a exprimé que tar et peu à peu, si l'on ose dire : rien en 1588 ; puis sur l marges de l'exemplaire de Bordeaux, il écrit d'abo « parce que c'était lui » et, finalement, « parce que c'éta moi ».

M. Fortunat Strowski, rédacteur insigne de « l'éditio municipale », à laquelle nous faisions allusion plus hau devait donc tout naturellement en venir à écrire sur Mo taigne. Il le fit voici quelque vingt-cinq ans, et l'on a to à fait raison de rééditer son excellent ouvrage, depu longtemps épuisé. Le nouveau volume (1) est, d'ailleu la presque complète reproduction de l'original. L'aute y montrait, chez Montaigne, au-delà du « sceptique », u homme *libre*, un penseur libre, — ce qui n'est pas du to un libre-penseur. La préface de la nouvelle édition le ra pelle et en fait le motif même de cette réimpression « Pourquoi réveiller un livre vieux d'un quart de siècl — Parce qu'il peint un homme libre... »

La peinture est bonne, la biographie psychologiqu suit dans tous leurs méandres l'homme et son esprit. D'

(1) *Montaigne*, 2e édition revue et corrigée (signalons pour corre tions nouvelles : p. 125, François — et non *Jean* — Pic de la Mira dole, et p. 354 l'oubli d'une ligne qui rend la phrase incompréhen ble) in-8°, IV-354 pages, Collection *Les grands philosophes*, Alcan, 193

rd les « influences », si puissantes chez ce plagiaire
odigieux — mais prodigieusement original — qu'est
ontaigne : Sénèque, Plutarque, Sebond, Sextus Empi-
us. Et aussi, plus près, François Pic de la Mirandole,
rippa, peut-être Sanchez. Occasion, pour M. Strowski,
nous brosser quelques bons tableaux du XVIe siècle,
cette période où les esprits ferméntent — et même
atent ! Ensuite, c'est l'épanouissement du génie propre
Montaigne, ce philosophe sans système, qui a l'allure
n dilettante, mais pour qui, note très bien M. Strowski,
dilettantisme n'est qu'un alibi. Finalement il nous mon-
un Montaigne tout orienté vers la liberté, par le
sard des circonstances, comme par l'effet de sa volonté.
bien qu'au mot d'Emerson : « Montaigne ou le scep-
ue », il oppose la vraie formule : « Montaigne ou
omme libre ».

Tant y a, eût dit Montaigne (et aussi Faguet...), que ce
re, très sûr, très clair, — de bonne foi, certes, lui-même
se lit avec un agrément égal à son profit.

André George.

Une étude espagnole
Sur l'Œuvre du Cardinal Mercier

e Cardinal Mercier n'a pas fait une étude spéciale du
cept catholique de la vie; mais dans ses nombreux écrits
losophiques, ainsi que dans ses œuvres pastorales et dans
traités de vie intérieure, il a touché tous les grands pro-
mes qui peuvent intéresser la pensée catholique d'aujour-
ui.

'était à l'un de ses disciples espagnols, M. l'abbé Zara-
eta Bengoechea, de l'Académie Royale des Sciences Morales
Politiques de Madrid, qu'était réservée la tâche difficile

de faire, à cet égard, la synthèse de sa pensée (1). Avec beau coup d'habileté, il a groupé les fragments épars dans l'œu vre immense du Cardinal, autour de ces trois idées princ pales : 1° Ordre naturel et rationnel comme fondement de l culture humaine; 2° Restauration de la nature déchue et so élévation à l'ordre de la grâce; 3° Régénération surnaturel de l'humanité par Jésus-Christ, dans l'Église. La difficult et le mérite d'un pareil ouvrage résident dans son unité; e il faut avouer qu'à ce point de vue le savant espagnol a pa faitement réussi.

La pensée du Cardinal Mercier se développe toujours ave clarté dans des pages judicieuses et calmes, empreintes d je ne sais quelle majesté. Son éloquence est contenue, e jaillit de la force logique des raisonnements. Philosophe, aime les grandes synthèses et cherche les suprêmes rappor des choses. Il se montre aussi incomparable théologien, lor qu'il nous parle du Christ, de la vie morale et théologal surtout de la charité, des mystères de notre adoption divin de l'habitation de la Trinité dans les âmes et de l'actio qu'y exerce le Saint-Esprit, de la contemplation mystique laquelle nous sommes tous appelés par notre vocation mên de chrétiens, etc... M. l'abbé Zaragüeta Bengoechea ain laisser parler le Cardinal lui-même, dont il nous donne le textes simplement traduits. Nous avons ainsi, dans ces deu volumes, comme une anthologie de toute la doctrine d grand archevêque de Malines.

La traduction est quelquefois un peu obscure. On es étonné de ne trouver presque rien sur les dons du Sain Esprit dans un ouvrage si bien orienté au point de vue théo logique. Quelques expressions auraient besoin d'être expli quées, peut-être même corrigées. Mais ce sont là critique légères, qui laissent intacte la beauté profonde de cett remarquable synthèse.

TH. TASCON, O. P.

Avila.

(1) *El Concepto Católico de la Vida según el Cardenal Mercier.* 2 vo Espasa-Caspe, S. A. Bilbao, 1930.

LETTRES. ARTS

NÇOIS MAURIAC. *Orgueil de Pascal.*

A M. François Mauriac, dont on attend un livre sur Pascal, nous avons demandé sous quel biais il avait abordé — il avait affronté — l'homme du *Mémorial,* du *Mystère de Jésus,* du *Traité du vide...*

Il a bien voulu définir, pour les lecteurs de *La Vie Intellectuelle,* l'esprit dans lequel il a composé son prochain ouvrage. Et ces pages nous promettent un livre poignant. Elles font prévoir aussi les vives réactions de ceux qui vénèrent les grands hommes comme des personnages surhumains.

STAO DE ATHAYDE. *Un mystique du Nouveau Monde.*

M. Tristan de Athayde, que M. Jean Duriau, avec une sûre intelligence de la langue portugaise, a révélé au public français, tient une place de plus en plus considérable dans les lettres brésiliennes.

Nul ne pouvait, avec plus de compétence, présenter ici le critique et romancier du Nouveau Monde : Waldo Frank.

QUES MADAULE. *A propos de Walt Whitman.*

Poète du Nouveau Monde.

URICE BRILLANT. *Pour connaître la musique contemporaine.*

Sur un ouvrage de René Dumesnil.

RMAINE MAILLET. *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane.*

Une étude de M. Bréhier.

NÉ BIZET. *Le cinéma.*

MOUTHIEZ. *Nouveaux enregistrements grégoriens.*

Après les disques des Bénédictins de Solesmes, ceux du Conservatoire de Dortmund et de l'école de M. Gastoué.

Orgueil de Pascal

J'avais l'espoir de vaincre, en avançant d
ce travail, l'impression de témérité, et pres
de sacrilège qui m'avait troublé d'abord. Mai
livre fini, je n'éprouve pas une moindre ho
En vain, pour ne pas demeurer seul avec Bl
Pascal, ai-je eu recours à l'ombre de sa s
Jacqueline : la présence de cet orgueilleux a
n'a pas allégé l'atmosphère.

Nous ne devrions jamais rien écrire sur
maîtres qui ne sont pas de notre race. Tou
génie de Racine n'empêchait pas un roman
d'entrer sans trop de peine dans ses sentime
mais l'univers du géomètre Pascal, comment
lui serait-il fermé? Il est vrai que ce sav
mettait l'étude de l'homme fort au-dessus
sciences abstraites. Et puis l'on me rassure
disant : « Vous ne vous occupez que du ch
tien... » Non : nul n'a le droit de se tailler, d
ce prodigieux esprit, un petit grand homme à
mesure. L'unité, l'autonomie, voilà ce qui fra
d'abord dans Pascal; il n'est rien en lui qui
corresponde à l'ensemble. L'observateur du co
humain use des méthodes qu'a inventées le g
mètre ou le physicien, et tel écrit sur l'esprit g

nétrique, une préface au Traité du vide, nous clairent le développement de sa pensée religieuse. Et comme l'œuvre de Pascal est chargée le tout le futur, qu'elle porte le germe en elle de a science moderne, le don d'universalité doit tre exigé de ses historiens.

Nous l'admirons dans plusieurs d'entre eux. Car il y a cela aussi qui achève de me confondre : Pascal a attiré et retenu les meilleurs sprits de chaque génération. Du côté où, psychologue de profession, j'eusse pu m'engager à a suite de Sainte-Beuve, avec une timide espérance, M. Henri Bremond m'a précédé : c'est dire que je n'ai plus rien à dire. Après avoir lu son admirable *Prière de Pascal* (« Histoire du Sentiment religieux », tome IV), je me sens bien ridicule avec ma petite lanterne.

Du moins ce livre peut-il inciter quelques lecteurs à chercher auprès des maîtres une réponse aux questions qui se posent à chaque instant de cette vie : Pascal a-t-il aimé? Pascal fut-il un pécheur? A-t-il été plus janséniste que catholique? S'est-t-il rétracté au moment de mourir?

Peut-être aussi quelques-uns sauront-ils gré à l'auteur du présent ouvrage de cette familiarité qui est chez lui signe d'admiration et qui l'oblige de chercher, au delà de l'immense génie, l'homme charnel, le semblable, le frère. Presque tous les historiens de Pascal gardent en sa présence une attitude un peu figée; ils sont comme frappés de respect, ils tombent à genoux devant lui, selon

l'exemple donné par Boutroux dont on se rappelle l'exorde fameux : « Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux, et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Par les humiliations il s'offrait aux inspirations. Il semble que celui qui veut connaître un si haut et si rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue, et, tout en usant selon ses forces de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont nos instruments naturels, *chercher dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui seule peut donner à nos efforts la direction et l'efficace.* »

Déification de Pascal contre laquelle il faut se tenir en garde. Le culte qui lui est voué n'apparaîtra pas ici dans un « docile abandon », mais dans des résistances. Je n'ai pas craint de découvrir le péché capital qui ronge ce grand homme et qu'il n'a vaincu qu'à la fin de sa vie (où ce fut sa victoire que de redevenir un enfant) : l'orgueil, cet orgueil pascalien dont Jacqueline est atteinte au même degré que lui, qu'a développé dangereusement l'atmosphère de la fameuse abbaye, et qui a inspiré au pamphlétaire des *Petites Lettres* tout ce qu'il a fait de mal. « Libido sciendi, libido dominandi », ces deux fleuves de Babylone n'ont été pour lui qu'un seul fleuve de feu qui longtemps l'a roulé.

Enfin, même si ce livre ne présentait pour per-

ıne le moindre intérêt, il lui resterait d'avoir ıucoup aidé son auteur à se mieux connaître. aque page témoigne d'une réaction vive con- le Jansénisme, et qui va jusqu'à l'horreur. urtant trop de critiques ont relevé dans l'œu- : du romancier des traces de cette hérésie, pour il puisse douter d'en avoir subi quelque einte. On peut dire, en gros, que beaucoup ses personnages sont pris ou rejetés par une ıce dont aucun mouvement libre, chez la créa- e, ne complique le jeu souverain. Il y a une taine manière de mettre l'accent sur la nature inciblement corrompue, sur l'irrésistibilité de concupiscence, sur la délectation victorieuse la grâce, qui porte la marque de Port-Royal; cette marque se retrouve jusque dans des récits i eussent fait horreur à ces messieurs (bien 'ils aient été indulgents à Phèdre « malgré soi rfide, incestueuse »).

L'exemple de Pascal peut aider le romancier à juger plus clairement. Tandis qu'il discerne e c'est sa raison qui rejette avec horreur le nsénisme, et sa sensibilité qui en demeure péné- e, il voit au contraire chez Pascal une raison servie à l'atroce logique janséniste et un cœur livré par les inspirations, par les illuminations, r des signes sensibles qui le persuadent mer- illeusement de son propre salut. Car peut-être ai-je pas assez appuyé dans ces pages sur ce ıscal réjoui, évidemment choisi, élu avec éclat a Nuit de feu, le Miracle de la Sainte Épine),

et qui ressemble si peu au Pascal de la légend
Toute l'angoisse que dans les *Pensées* il prête
l'homme sans Dieu, les critiques ont cru que l
même l'éprouvait. Mais la part de l'autobiogr
phie, dans les *Pensées*, est plus réduite qu'
n'imagine, et les traits noirs dont il use po
marquer la destinée de ceux qui refusent
lumière, ne concernent en rien ce bienheure
malade.

M'accusera-t-on de blasphème? J'ai eu le de
sein de me défendre contre l'éblouissement de
sainteté et du génie, et de retrouver en lui
faiblesses, les misères, la concupiscence, l'
gueil, l'ambition dont il avoue lui-même qu'i
été possédé, tout cela qui nous permet de le co
prendre; car c'est par leur misère que no
tenons aux grands hommes : « On tient à eu
nous enseigne Pascal, par le bout par où ils tie
nent au peuple; car quelque élevés qu'ils soie
si sont-ils unis au moindre des hommes par qu
que endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'a
tout abstraits de notre société. Non, non; s'ils so
plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête pl
élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que l
nôtres. Ils y sont tous à même niveau, et s'a
puient sur la même terre; et par cette extrém
ils sont aussi abaissés que nous, que les pl
petits, que les enfants, que les bêtes. »

François Mauriac.

n Mystique du Nouveau Monde

ujourd'hui, un nouveau romantisme existe : celui de ile. Émerveillés par les progrès de la mécanique, quel- s poètes, tant du Vieux que du Nouveau Monde, en eu la tête tournée ; c'est cela qui a donné naissance à ologie du pratique. Cette naissance, bien entendu, ne t pas effectuée sans quelques meurtres : celui du clair lune, celui de l'amour, celui de la « saudade », etc... En ıtrepartie, diverses divinités nouvelles ont été introni- s : le présent, la machine, le commerce, etc... L'Amé- ue du Nord est le pays typique pour observer au vif te révolution esthétique. Autour de l'américanisme ıventionnel, se cristallise actuellement une formule rt, déjà suffisamment développée, que Blaise Cendras ıtait, il y a quelque temps, dans son ardent et fantasti- e roman *Moravagine*. « La race blanche, en débarquant Amérique, a découvert, d'un seul coup, le seul et uni- e principe de l'activité humaine (*sic*), celui qui élève et i subjugue : le principe de l'utilité. »

Alors que certains esprits du Vieux Continent, lassés s formes épuisées, cherchaient dans le pragmatisme ce e leur refusaient les voies idéalisatrices, d'autres, appar- ıant aux nouvelles générations s'élevant au milieu de pragmatisme généralisé, commençaient à sentir le poids l'inanité d'une semblable conception des choses. Tandis e de médiocres écrivains exploraient les aspects, super- iels ou autres, du Nouveau Monde, une élite de révoltés

se formait qui se refusait à mesurer les valeurs spiritue
au moyen de cet étalon.

C'est à ce groupe extrême de révoltés contre le « T
nisme » conventionnel du Nouveau Monde, qu'apparti
le critique et romancier Waldo Frank. Je ne possède
lui aucun renseignement biographique. Tout ce que
sais, c'est qu'il doit avoir environ trente ans, qu'il
d'origine israélite et promène d'une manière assez étra
à travers les États-Unis un nomadisme anxieux. C'est b
peu de chose, en vérité. Mais ses livres en laissent devi
bien davantage. Car il vit dans ses livres. Non seulem
dans ses romans, mais surtout dans les trois volumes
constituent la base de son œuvre déjà considérable : *
New America (1922), étude sur la nouvelle âme no
américaine ; *Salvos* (1924), recueil d'études critiques,
enfin *Virgin Spain* (1926), volume extrêmement origi
sur l'Espagne, dont la dédicace nous touche tous un p
puisqu'elle s'adresse : — « To those American broth
whose tongues are Spanish and Portuguese, whose hon
lie between the Rio Grande and Tierra del Fuego, b
whose America, like mine, stretches from the Arctic
the Horne. »

Frank a commencé à écrire en 1914. Mais il ne pub
qu'en 1917 son premier roman *The Unwelcome Man*.
livre, bien qu'inférieur à ses autres ouvrages, laissait p
voir de quelle nature serait son message littéraire : messa
de révolte contre l'esprit ambiant ; message d'isolement
non d'incompréhension. Mais de supériorité : l'histo
d'une « failure ».

Dans ce pays où tout était réussite, où la philosophie
succès constituait l'unique aliment intellectuel offert a
adolescents, cet inconnu proposait aux éditeurs un manu
crit dans lequel il décrivait longuement l'histoire d'u
vie ratée, d'une âme ayant perdu la vie précisément pa

u'elle ne pouvait s'adapter, en raison de sa conception évolutionnaire des valeurs. Aucun éditeur ne voulut de e message où étaient évoqués comme des « morts », ces ens qui vivaient frénétiquement et remplissaient le ıonde du tumulte de leur arrogance, de leur allégresse, e leur pouvoir.

D'autre part, dans la préface à la seconde édition de son vre en 1923, Waldo Frank met en lumière l'immense ransformation subie par le monde littéraire nord-amérian, en ces quelques années. « Le domaine littéraire de Amérique était encore, en 1916, un camp aux règles igides, aux pudeurs féroces, aux conventions absolues. Notre monde littéraire de 1923, lui, est un monde de fermentation anarchique. »

C'est surtout dans le volume où il a réuni ses études ritiques, *Salvos*, que Waldo Frank expose plus en détail ette transformation et précise le sens des nouveaux couants intellectuels qu'il sent bouillonner dans la nouvelle Amérique.

« For a declaration of War », tel est le titre audacieux t catégorique de l'admirable préface de ce volume.

« En 1916, époque à laquelle la première de ces études ut écrite, la confusion était énorme. Les hommes ne conıaissaient ni leurs amis ni leurs ennemis ; même ils ne se onnaissaient pas eux-mêmes... Le chaos règne encore hez nous. Mais du moins y sommes-nous si profondément enfoncés que nous avons conscience d'être un chaos... Nous savons que, de même que l'art est plus et mieux ıu'expression, la critique est mieux que sourires, grimaces ou moues. Nous savons que de la bonne volonté et un vague sens de l'Esprit ne suffisent pas comme guide spiituel. »

Il indique alors le sens dans lequel sa génération doit entrer en guerre, dans une guerre « plus vaste que l'Amé-

rique et qui excédera le destin de notre génération guerre d'une conscience nouvelle contre les formes et langage d'une culture moribonde ».

La place me manque pour l'accompagner de près ; ma il y a des choses infiniment profitables dans ces pag révélatrices.

Il démontre que notre désespoir, notre découragemen actuels, proviennent de la rupture de l'unité occidental Dans ses deux termes extrêmes de la compréhension d l'univers et de la vie, — la religion et l'art, — notre mond a cheminé vers la désagrégation. L'unité et la « totalité constituaient le terrain solide sur lequel il se construisai comme, en fait, il s'appuie.

« On constate, au cours de l'histoire tout entière (?) d monde occidental, l'existence d'une culture commun d'un tout commun dont la matrice était un groupe d convictions spirituelles et intellectuelles. » Après avo résumé le nombre de ces conditions fondamentales d l'unité, il montre comment, depuis la Renaissance, d « *Tout* » s'est désagrégé peu à peu, sous l'influence d'hommes comme Copernic, Bacon, Descartes et Spinoz pour arriver à l'énorme accélération subie par ce proces sus au XIXe siècle, sous l'impulsion de forces comm celles de Kant, Schopenhauer, Darwin, Kelwin, Freu les mathématiciens néo-euclidiens, l'introduction de idées religieuses hindoues, etc...

Cette désagrégation intellectuelle et scientifique d l'ancienne totalité une fois opérée, le mouvement ne pu s'intégrer dans la vie spirituelle et émotive de l'homme le malaise contemporain résulte de cet ensemble d faits.

« Nous nous sentons désespérés parce que nous avon perdu l'autorité qui nous vient de l'expérience de l'unit et de la totalité. Nous nous sentons désespérés parce qu

percevons que nous sommes dans le chaos. Notre
st faite d'actes, de désirs et de pensées fragmentaires.
ralement, la forme de notre vie est en décomposi-
Et cela signifie la mort. »

elle que soit mon admiration pour cette audacieuse
ie de Frank, je suis loin d'admettre la plupart de ses
. Il y a chez lui une dose considérable de sémitisme,
xplique non seulement le côté extrêmement brillant
n œuvre, mais aussi son caractère messianique. Il éla-
toujours de larges synthèses qui font illusion par
aordinaire éclat et l'originalité de leurs éléments,
ne correspondent pas toujours à la réalité.
te idée d'un retour à la totalité par l'incorporation
ouvement anti-médiévaliste, de la Renaissance jus-
nos jours, est tout ce qu'il y a de plus fantaisiste.
résulte d'une conception purement évolutionniste de
ers. Il est absolument faux de prétendre que l'his-
de l'Occident ait toujours été l'affirmation d'une
spirituelle, jusqu'à ce que la Renaissance l'ait
ue.
istoire de l'Occident, au contraire, est une histoire
tes perpétuelles. A tous ses moments culminants,
anières essentielles de considérer la vie ont toujours
représentées. La Grèce a passé sa vie au milieu de lon-
disputes philosophiques, car individus et écoles y
renaient le monde différemment et discutaient, à
de vue, sur ce sujet. Si l'unité fut plus grande à
e, c'est que, d'autre part, l'originalite y fut moindre.
olitiquement, l'unité romaine a été, elle aussi, une
continuelle contre les forces de dissémination.
vènement du christianisme créa une nouvelle ten-
e à l'unité. Une autre façon de comprendre la vie
oduisit dans l'édifice vermoulu de l'Empire. Et une
re étrange et surnaturelle parut rajeunir le monde.

Le christianisme s'étendit, s'infiltra, domina, peu à p
le chaos laissé par les ruines de l'Empire, mais il se dé
tit toujours au milieu d'innombrables discordes intérieu
Il suffit d'étudier l'histoire des dogmes pour compren
combien cette approximation d'une vérité universell
permanente était difficile et humaine. En réalité, l'Ég
réussit à rétablir une certaine unité morale et matéri
dans ce monde agité, mais il faut ignorer ce que fu
les interminables disputes philosophiques médiévales p
croire que, réellement, le fameux Tout s'appuyait in
cutablement sur la totalité du monde spirituel de l'é
que.

Cependant, au début du monde moderne, à la Ren
sance, le Tout ne fut pas remplacé automatiquement
la diversité. A mon sens, il se produisit ceci : si
XIIIe siècle l'unité régnait encore, c'est qu'elle possé
la prédominance matérielle et faisait taire les voix d
diversité. Si au XXe siècle la diversité triomphe, c
qu'elle possède la supériorité dans le domaine des fo
sociales, et, par conséquent, dispose d'une infinité
moyens pour étouffer la voix de l'unité.

D'autre part, cette idée que l'intelligence hum
actuelle est d'une qualité différente de celle d'autre
me paraît plutôt provenir de la confusion que nous fais
entre les choses profondes et les choses superficie
entre la vérité et les moyens de connaître les vérités.

Cette préface de Frank, quel que soit le brio de
idées, est fondée entièrement sur l'opposition fauss
rigide entre deux mondes : d'une part, les résidus d
vieille culture médiévale qui existent encore sporadi
ment dans le monde moderne et provoquent à son av
désorganisation de la culture contemporaine ; et, de l
tre, cette culture moderne, pleine de vérités partie
mais incapable, jusqu'à présent, de les coordonner en

ıvelle totalité en éliminant les résidus de l'individua-
ıe. On sent que Frank, comme Auguste Comte, est,
fond, un grand admirateur de l'Église Catholique et
l veut faire pour la culture moderne ce que l'Église a
pour la culture médiévale. Seulement, comme Frank
un théiste romantique, un messianique, un révolution-
re et, par conséquent, un antipositiviste jusqu'à la
ne des cheveux, sa soif d'unité diffère profondément
re que fut le vain effort unificateur de Comte.

Donc, je ne suis pas partisan des idées de Franck. Par-
même je suis radicalement en désaccord avec elles.
ıe semble sentir que son messianisme provient d'un
re sang, d'une autre manière de sentir la finalité. Je ne
prends pas sa simplification de l'homme réduit uni-
ment à incorporer des vérités contestables. Je consi-
e comme absolument faux son nomadisme historique,
ıme contradictoire son désir d'imposer, en les unifiant,
hypothèses trop récentes et d'accepter comme vraies
philosophies partielles ou subjectives, de même que
entiment constant de chaos, de vague, de dissolution
nait de toutes ses pages. Il prétend rendre rigide ce
lui-même présente comme éternellement mobile, dif-
et transitoire ; fausse aussi sa distribution des champs
re les intelligences modernes ; purement messianique
antaisiste son utopie d'unifier le complexe et de dis-
lre perpétuellement le social, de porter aux nues
sseau ou Thoreau, en même temps que le Cardinal
eros ou Isabelle la Catholique.

ela n'empêche nullement de reconnaître que son intel-
ıce est l'une des plus puissantes et des plus originales
l'Amérique d'aujourd'hui. Il défend lumineusement
e vérité fondamentale qu'une culture sans religion et,
conséquent, un art sans religion, ne peuvent s'élever
ıessus du plan d'une horizontalité vulgaire. Seule-

ment, ainsi qu'Hilaire Belloc l'a démontré dans son li
sur les États-Unis, une religion nouvelle est en train
s'y élaborer en ce moment. Et Waldo Frank, avec
nébulosité encore imprécise de ses conclusions, en est
des apôtres ; elle ne pourra manquer, je le crois du moi
d'avoir un grand retentissement, car elle est faite t
entière de symboles vagues, d'abstractions esthétiq
de dissolutions anarchiques, d'aspirations irréalisables.

Cela ne diminue en rien l'action fondamentale de Fra
qui est précisément de prouver combien est fausse
superficielle cette façon de considérer l'américanis
comme un simple dynamisme matérialiste. Il mont
comme penseur, dans les innombrables pages de ses t
livres et, comme artiste, dans celles de ses romans, qu'u
réinsertion des valeurs spirituelles dans notre culture
dans notre art est indispensable si nous voulons évite
mort et l'inertie.

Je puis n'être pas d'accord avec lui sur la nature de
valeurs ; même, je me sépare radicalement de lui dans
ordre d'idées. Mais, en ce qui concerne l'essentiel,
nécessité de cette re-spiritualisation, de cette réincor
ration du mystère dans notre art nouveau et viva
moderne et fort, je considère un grand nombre de
pages comme admirables et dignes d'être méditées
ceux qui veulent rénover notre littérature actuelle.
peut se faire qu'elles amènent des écrivains à nier no
individualité propre. Mais ceux qui ne savent pas résis
à des tentations de ce genre, ne connaissent pas le mé
de la vertu créatrice. Aux autres, par contre, elles m
treront comment, en plein domaine de « Titanisme » u
litaire ou de science positive ou pratique, peut sur
toute une génération de penseurs qui se révoltent con
la stabilité d'un monde d'injustices libérales et contre
art esclave des limites étroites de ce monde.

t nous lisons son admirable livre sur l'Espagne, dont idées, qui ne sont pas toutes acceptables, ont cepen- t une incontestable originalité, et dont le style est ıe luminosité rare dans les parties descriptives, on y 'a comment, en somme, fut admirablement comprise et ;e par un homme dont les idées, la race, la nationa- les croyances, devaient en faire un ennemi, cette ıde âme espagnole et son immense tragédie historique se répète un peu, tant dans notre Amérique Latine, ıi il dédie son livre imprégné de sympathie et pétil- d'intelligence, que dans chacune de nos âmes du Sud :ette mystérieuse, de cette terrible Amérique.

.e dialogue final entre Cervantès et Colomb, regardant ıboliquement, d'une éminence de Palos, aux confins l'horizon vers la lointaine Amérique couverte de .esse, d'agitation, de tours puissantes escaladant le , est d'une beauté, d'une magnificence incomparables. ésume ce qu'il y a de supérieur dans l'œuvre de ce nd artiste du Nord. Je me permets de citer, dans l'o- nal pour ne pas en altérer la saveur, le passage essen- de ce dialogue suprême. C'est Colomb qui parle :

Why should I not be glad? The New-World is in m, underneath the Towers. When they have learned t they can not succed : that all the Towers and all the chines and all the gold on earth can not crush down unborn need in them for a true New-World — then l it arise. »

ioudain, au fond de l'horizon, les tours orgueilleuses ımencent à osciller et s'écroulent avec fracas. Colomb :clame alors, en se retournant vers sa patrie :

: Ready, Spain! You must stir again. You must give .in. Europe has rotted at last into the Grave they called ıerica. Your work is not quite done. You, most broken ther of all Europe, you have preserved a Seed. Your

spirit, Spain. They above all will need it, in the nort
they whose speech is English and who have led in t
buildind of the Towers which are the Grave of Europe

Nous, les Américains du Sud, dont le sang, l'intel
gence et l'âme furent davantage encore imprégnés
l'esprit de la noble Ibérie, évoqué par ce grand artis
d'une race différente de la nôtre, ne laissons pas se dess
cher cette semence qui transfigure. Et puissions-no
toujours garder en nous l'éternel mystérieux sens du m
profond de Don Quichotte : « Je suis venu au mon
pour vivre en mourant. »

TRISTAO DE ATHAYDE.

NOTES ET RÉFLEXIONS

A propos de Walt Whitman

:s morts vont vite. Particulièrement dans les Etats-
d'Amérique, vieux à peine d'un siècle et demi.
me elle paraît lointaine l'époque où florissaient pres-
ensemble Longfellow, Edgard Poë, Emerson, Tho-
et Walt Whitman ! On ne les lit plus guère, là-bas,
dans les cercles restreints où subsiste encore une cer-
e culture. Et pour l'un d'eux au moins, pour Walt
tman, c'est une bien cruelle dérision du sort ! N'avait-
s rêvé d'être l'Homère et le Tyrtée de « ces États »
e faire chanter dans ses grands vers l'âme profonde
nanime d'un peuple immense ? Mais ces premiers cris
jeune Amérique, cette voix nouvelle qui s'ajoute au
ır des continents anciens, ce cantique du matin sur
terre de l'après-midi », voici qu'il a franchi l'Atlanti-
Léon Bazalgette l'introduisit chez nous il y a quel-
vingt ans. Et naguère André Gide et Valéry Lar-
l, accusant de trahison ce premier interprète, ont
iduit les *Feuilles d'Herbes*. Enfin M. Jean Catel, par
: gros volumes coup sur coup vient encore de rame-
notre attention sur la personne et sur l'œuvre du grand
e américain (1).
n ne reprochera pas à M. Jean Catel d'avoir visé trop

Jean Catel, *Walt Whitman. La naissance du poète.* Paris, Rieder,
40 fr. — Du même auteur : *Rythme et langage dans la première*
n des « Leaves of grass » (1855). Paris, Rieder, 1930, 25 fr. Les
volumes ont paru dans la *Bibliothèque de Littérature comparée.*

bas. Il ne se propose rien de moins, en effet, que de n
faire assister à la « naissance du poète ». Il le suit pas à
depuis le jour de sa naissance selon la chair le 31 mai
dans la ferme de West Hills près de Huntington, à L
Island, jusqu'à cette année 1855 qui vit paraître la
mière édition de ses poèmes et que M. Jean Catel consid
comme la date d'une seconde naissance : la naissance
poésie. Rien n'est plus important, en effet, que d'assister
progressive délivrance de ce message en nous qui dema
à être exprimé. Dans le cas de Walt Whitman, le
blème présentait un intérêt tout spécial, mais nature
ment des difficultés plus qu'ordinaires. On sait de qu
légende s'est entourée peu à peu la maturité et la vi
lesse du poète. Ce chantre d'une nouvelle race, ce
espèce de prophète à la barbe brousailleuse s'identifie
à peu avec l'image que se font de lui ses plus fervents ad
rateurs. Il ne veut plus se souvenir, même pour ses
intimes amis, de cette période de son existence où il
fit que balbutier dans une prose conformiste de médioc
articles pour de petits journaux, des romans moralisate
où rien n'annonçait le poète qui s'est révélé tout à co
en 1855. Le papillon oublie la chenille et la chrysali
Comment le plomb s'est changé en or, tel est le myst
qui a tenté M. Jean Catel, après tant d'autres.

Il serait extraordinaire qu'il eût parfaitement réus
l'élucider. Il n'y a rien de plus caché aux yeux, rien
plus naturellement ineffable que la naissance d'un poè
En ce qui concerne Walt Whitman, nous manquons
trop d'éléments. A chaque page il y a mille questions
l'on voudrait poser à M. Jean Catel, et auxquelles on
trop qu'il ne pourrait pas répondre. Whitman fut un au
didacte. Nous aimerions connaître l'état de ses lectu
disparates, où il acquiert une culture à la fois ma
trueuse et incomplète. Cette liste, il est impossible de
dresser, je pense ; mais comment passer outre à cette
midable lacune ? Ainsi du reste. Dans des pages fort in
ressantes, quoique bien mal écrites (et le style quand

arle d'un poëte n'est pas un ornement superflu), M. Jean atel a tenté d'évoquer quelques-uns des paysages où écut le jeune Whitman, quelques-uns des milieux où plongea. L'auteur fait appel toutes les fois qu'il le eut au témoignage de Whitman lui-même. Il faut louer ne semblable méthode — et pourtant elle est bien déce-ante. Ces témoignages whitmaniens sont en effet de eux sortes : ou bien on scrute les écrits de jeunesse, dans esquels la personnalité véritable du poëte s'exprime aussi eu que possible, d'abord parce qu'il n'a pas encore pris onscience de lui-même ; ensuite parce qu'il affecte à cette poque un conformisme entièrement étranger à sa vraie ature. Ou bien on interroge les rares souvenirs du vieil-ard ; mais ces souvenirs, pour les raisons que nous avons ites, sont entièrement déformés. Nous avons sans cesse impression d'une réalité qui se dérobe. M. Jean Catel ne est pas dissimulé cette difficulté. Aussi fait-il constam-nent appel pour interpréter des données trop maigres, à inconscient whitmanien. C'est un procédé commode our remplir après coup les cases vides. Mais c'est aussi ne singulière façon de tenir pour résolu le problème pré-isément qu'il s'agit de résoudre. Cela équivaut à une étition de principes.

Ces réserves faites, qui concernent beaucoup moins M. Jean Catel que le sujet même qu'il a choisi, voyons uelle est, sur la jeunesse de Whitman, sa thèse. On peut, me semble, la résumer ainsi : issu d'une famille de qua-ers — et l'influence de cette secte restera toute sa vie rofonde sur le poëte — Whitman n'a jamais connu la ouceur du foyer paternel. Tout jeune il est jeté au nilieu des hommes, de ces compagnons, de ces camarades u'il chantera plus tard et qui lui tinrent lieu de famille. Mais il y a au fond de la nature de Whitman une contra-iction intime, qui, plus tard, se résoudra en poésie. Ce oyer qu'il n'a pas connu, il rêve obscurément de le rem-placer par l'Amérique tout entière. Il admire les héros de l'Indépendance ; il se mêle avec une apparente passion

aux luttes politiques. Mais ce n'est là qu'une apparence ; au fond il est détaché, parce qu'il est inadapté. Sa nonchalance oppose une résistance invincible à cette fièvre d'action qui déjà dévore le nouveau monde. Ses mœurs, qui paraissent avoir été de bonne heure assez impures, éveillent en lui moins de remords qu'une sourde révolte contre le moralisme hypocrite d'une société qu'il affecte pourtant de servir. Mais, par dessus tout, cet homme est seul, sans pair. Or, il n'y a pas de plus tragique solitude que celle d'un homme perdu dans ces États-Unis où déjà s'affirme la tyrannique puissance de l'être collectif.

Tandis que Whitman cherche péniblement sa route, voici qu'entre 1850 et 1860, cette crise de croissance que fut la guerre de Sécession s'annonce par un trouble profond dans les cœurs et dans les esprits. C'est à l'heure qui précède la rupture, à l'heure où toute cette vaste famille que Walt Whitman avait élue pour sienne semble près de se disloquer que l'homme, tout à coup, comme un vase trop plein, laisse déborder la poésie pour laquelle il était né. Cette aventure poétique est pleine d'enseignements. En 1855 quand paraissent les premières *Feuilles d'Herbe*, Walt Whitman est plus isolé que jamais. Mais aujourd'hui, dans cette solitude qui fut longtemps sa faiblesse, voici qu'il va trouver sa force. Ce n'est pas le poëte qui a besoin des États-Unis ; ce sont les États-Unis qui ont besoin du poëte. Ce qu'il avait en vain attendu des autres, c'est lui maintenant qui va le leur donner. Et nous retrouvons là l'éternelle attitude de l'homme qui ayant méconnu Dieu, c'est lui-même qu'il pose à la place de Dieu.

Il n'y a pas pour nous de leçon plus salutaire que celle, terrible, qui nous est donnée par l'œuvre de Walt Whitman. M. Jean Catel ne l'a pas dégagée. Mais il importe souverainement de le faire. Il nous dit que Walt Whitman fut un homme sans foyer. Il nous dit que le poëte soupira longtemps après cette chaleur absente. Hélas ! ce n'est pas seulement du foyer paternel que Walt Whitman fut

vé. Mais il avait été élevé dans les principes de cette forme protestante qui, supprimant tout intermédiaire re Dieu et l'homme, livre, en fin de compte, ce der- r à lui-même et à ses propres forces. Il n'y a plus alors une alternative : ou bien les hommes se serreront les des et formeront une de ces collectivités étroites et oureuses dont la racè anglo-saxonne semble avoir le ret ; ou bien l'individu s'enfermera dans un isolement ouche et, comme nul ne peut vivre vraiment seul, il uplera cette solitude des fantômes de son imagination nt il fera des dieux. Après avoir voulu s'agréger à la lectivité et s'en être reconnu incapable — pour des tifs qui, d'ailleurs, ne sont pas tous avouables — Walt uitman s'isole, et, se faisant de sa faiblssse une force, inisant son Moi avec toutes ses tares et toutes ses fai- sses, il va le proposer à l'adoration des foules et tenter refaire autour de cela l'unité qui est en train de se rdre. Un pareil spectacle est fort triste. Mais, je le ète, il ne saurait nous laisser indifférents, d'autant plus e Walt Whitman est un très grand poëte.

Ceci m'amène à dire un mot de l'autre livre de M. Jean tel : *Rythme et langage dans la première édition des Leaves of grass* ». Cette étude, plus courte, est aussi aucoup plus technique que la précédente. Mais elle ulève, — sans du reste prétendre absolument les résou- e — des problèmes tels qu'il est presque impossible de poser en quelques lignes. Avec les brouillons heureu- nent conservés de « Feuilles d'herbe », à la lumière des cherches du R. P. Jousse sur le style oral, puisant ses emples dans toutes les littératures (il me plaît de souli- er à ce propos que l'auteur n'a pas oublié, comme le dans une thèse récente M. Coculesco, les propositions l'exemple de Paul Claudel, encore qu'il le mette dans e compagnie bien disparate), M. Jean Catel s'efforce de ontrer comment la poésie issue du style oral peut indé- iment se renouveler en remontant à sa source. Il con- endra peut-être un jour de reprendre dans son ensem-

ble cette vaste question. On n'y saurait prétendre
quelques phrases ni même en cent quatre-vingts pag
C'est toute la psychologie du langage qui est à refai
Mais puisque la parole est l'attribut de notre royauté s
le monde, il n'est pas de sujet qui soit plus digne de sol
citer l'attention d'une tête pensante. Heureux les poët
parce qu'ils n'ont pas attendu que fut achevée la doctri
pour chanter ! Heureux les poëtes qui peuvent di
comme Dante à Bonagiunta : « Moi je suis un qui, quan
amour m'inspire, je note, et selon le mode qu'il me dic
intérieurement, vais parlant. » (*Purg.*, XXIV, 52-55) Po
avoir été de ceux-là, il sera sans doute beaucoup pardon
à Walt Whitman qui, s'il fut de la race odieuse des fa
prophètes, ses vers les plus beaux, du moins, n'ont p
menti.

JACQUES MADAULE.

Pour connaître la musique contemporaine

Rien n'est plus difficile pour un honnête homme —
souvent, avouons-le, pour un spécialiste — que de
reconnaître au milieu de l'art ou de la littérature de sc
temps. L'orientation est particulièrement malaisée quan
on s'aventure dans les jardins touffus, capricieusemen
dessinés, mal élagués — semble-t-il au regard distrait -
de la musique contemporaine. La richesse de not
« école » française, ou de quelques douzaines d'écol
françaises, depuis un bon demi-siècle, en est sans doute
cause, et surtout les multiples et brusques changement
les manières diverses qui se heurtent, la fièvre de reche
che, la course au progrès — ou à l'inédit — qui s'accro
d'un mouvement sans cesse accéléré ; nous en sommes a
point que l'homme « averti » qui s'absenterait de Par
pendant deux ans, ne reconnaîtrait que malaisément

sage à son retour. Dans une telle confusion, beaucoup
s apparente que réelle, on a besoin d'un guide au pied
et au regard aigu.

.e voici. Ce sont les deux petits volumes de René
mesnil, *La musique contemporaine en France*, qui vien-
ıt de paraître dans l'élégante et précieuse *Collection*
mand Colin (en passant, louons-en le format commode,
ɔelle présentation, la typographie, les divisions heureu-
ıent marquées). Dumesnil, écrivain de talent, lettré
icat, est aussi un critique et historien de la musique
mieux informés ; il a, de surcroît, l'esprit clair, le style
éable et net, l'habitude du travail exact et précis, un
ı d'exposition remarquable. On devine les qualités de
ı livre, qui est remarquablement complet et qui apporte
e foule de renseignements bien contrôlés, qui surtout
ordonne, dégage excellemment « les courants et les
ɔles », les tendances, diverses plutôt qu'opposées, les
luences, surtout les influences étrangères, et, sans
ɔphétiser, marque discrètement où nous semblons
er.

L'ouvrage commence avec les disciples de Franck et le
ɔdateur de la Schola, sans oublier les précurseurs, en ce
i concerne la « musique pure » ; au théâtre avec *Carmen*
875), un peu plus tôt par conséquent, et il va jusqu'au-
ırd'hui, presque... jusqu'à demain. Il comporte, je viens
le marquer, deux grandes divisions, — les œuvres par-
s chevauchent un peu, les frontières ne sont pas
muables : *le renouveau symphonique*, où, bien entendu,
nt comprises la mélodie, la musique chorale, les diverses
rmes de la musique religieuse, etc..., enfin tout ce qui
est pas le théâtre, — et le théâtre : *l'évolution du théâ-*
e lyrique contemporain (de l'opéra, ou mieux du drame
rique, au ballet, en passant par l'opéra-bouffe), partie
rt vivante, puisque le théâtre musical est en pleine
ise — féconde — de transformation et que mille recher-
ıes s'y font jour. Ai-je besoin d'ajouter que les musiciens
rangers fixés — ou à demi fixés — à Paris, ont eu leur

place nécessaire, et on ne fait pas l'histoire de la musiq française contemporaine sans parler un peu longueme de Stravinsky et de sa prodigieuse influence — non p qu'on n'écrirait une histoire de notre peinture en oubli Picasso, né Catalan, et généralement les étrangers forment un appréciable contingent de « l'École de Pari Mais Paris, non seulement en peinture, mais, de plus plus, en musique, n'est-il pas le centre où tout arti cherche à se faire « consacrer »?

MAURICE BRILLANT.

L'art en France, des invasions barbares à l'époque roma

Ce nouveau livre de M. Bréhier, dans l'intelligente c lection « A travers l'art français » que dirige M. Georg Huisman à la *Renaissance du Livre*, est très remarqu ble. C'est une étude d'ensemble qui nous manquait ju qu'alors sur cette époque encore peu connue.

M. Bréhier montre fort bien les sources de l'art prér man et en particulier la survivance de l'art indigène « On commence à mieux connaître aujourd'hui les orig nes très complexes de cet art, et on est d'abord frap des analogies qu'il présente avec l'art protohistorique la Tène, antérieur en Gaule à la conquête romaine qui n'avait jamais entièrement disparu. Les autres sou ces de cet art sont la renaissance des arts en Orient l'élément barbare. A l'idéal hellénique s'est substituée u esthétique nouvelle. L'art n'est plus anthropocentriqu et ne cherche plus à donner l'illusion de la réalité... Sc point de vue est purement décoratif. Ce n'est plus la ré lité, mais l'imagination qui l'inspire. »

Cette nouvelle esthétique s'est propagée en Gaule par es invasions barbares, les colonies de Syriens et le monahisme.

Mais le fait le plus curieux de cette époque, c'est que les echniques dominantes sont l'orfèvrerie et le travail des nétaux, les étoffes précieuses, la calligraphie et l'enlumiure des manuscrits, tandis que les techniques subordonées sont l'architecture, l'ornement sculpté, la mosaïque. n bonne logique, ce devrait être le contraire, mais l'art nérovingien ne se soucie pas de logique.

« Et le schéma décoratif de l'orfèvrerie barbare, qui ante en quelque sorte les imaginations, s'est imposé à architecture elle-même. A défaut de solidité, — les murs nt tout au plus un mètre d'épaisseur, — on recherche effet produit par les combinaisons géométriques et la olychromie. Les matériaux sont disposés de manière à ormer un dessin qui rappelle celui des objets d'orfèvrerie. »

La Renaissance carolingienne fut au contraire un etour à l'antiquité, et l'on vit réapparaître la figure umaine et l'on assista au renouveau des techniques du elief : métal repoussé, statues-reliquaires, ivoire, bronze, tuc, pierre. Mais ce retour à l'antique fut un peu artifiiel et les traditions barbares persistèrent. Cependant un ouveau style monumental naissait et des écoles régionaes commençaient à se constituer ; « il n'est pas une seule echnique de l'art roman dont on ne puisse trouver la ource à l'époque carolingienne. En réagissant contre la endance exclusivement décorative de l'art barbare, en emontant aux sources antiques, en ressuscitant des echniques oubliées, les hommes de la Renaissance caroingienne, dont on a parfois injustement décrié les efforts, nt décidé de l'avenir de l'art occidental ».

GERMAINE MAILLET.

Le Cinéma

Depuis six mois, le cinéma parlant a multiplié sur le écrans les images, et il faut bien reconnaître qu'il ne nou a rien donné de décisif. Il ne s'agit pas d'ouvrir ici u débat qui nous paraît clos, sur le muet et le parlant. Mal gré les affirmations — d'ailleurs intéressées dans la cir constance de Charlie Chaplin — je ne crois pas que l'o puisse revenir dans les salles au cinéma muet. Il est vrai semblable que les *Lumières de la Ville* est un chef-d'œu vre. Mais qui pourrait douter que ce ne soit le génie d Charlot acteur et metteur en scène qui lui confère se plus solides qualités? Nous connaissons ce grand artiste nous avons trop d'admiration pour le type qu'il a créé pour que nous songions, en le voyant, à regretter so mutisme ou à souhaiter sa parole. Son cas est tout à fai particulier. Il ne saurait être question d'en tirer un argu ment pour ou contre le film muet. Donc considérons l parlant dans l'état où nous le trouvons à présent, et te que les foules viennent le regarder et l'entendre.

Si nous nous en rapportons au seul succès, un filn paraît résumer les actuels goûts populaires, c'est le *Ro des Resquilleurs* qui au Moulin-Rouge fait la joie d'innom brables salles. Le jugement que nous porterons sur lu doit tenir compte d'abord du choix heureux des milieu dans lesquels évoluent les héros de cette histoire banale Le metteur en scène, fort adroit d'ailleurs, Pierre Colom bier, a promené l'acteur Milton de salle de boxe en ter rain de rugby, en passant par le Vélodrome d'hiver, c qui lui a permis de faire intervenir à tout instant le bruits les plus vivants et les plus amusants qui soient C'est à ces sonorités, à ces mouvements de masse, à ce atmosphères bien évoquées que le *Roi des Resquilleurs*

t en grande partie la faveur dont il est l'objet. Je ne se pas en effet que l'aventure en elle-même, que le te bon enfant sans doute, mais volontairement assez gaire, puissent retenir l'attention des véritables amars de cinéma. Tout cela est sans valeur artistique, mais aurait injustice à ne pas reconnaître à l'ensemble du des mérites de bonne humeur et de découpages has.

'ependant nous sommes loin d'*Halleluyah*, qui reste le nd film de cette première partie de la saison et dont randeur de sujet et d'exécution nous paraît d'autant s remarquable, que ce film a déjà plus de deux ans. ıs en avons longuement parlé dans une précédente onique et nous ne reviendrons pas sur l'importance ne telle entreprise. C'est la première fois sans doute que inéma parlant aborde un problème d'une telle impor-ce et le traite avec une telle ampleur. King-Vidor a lu étudier et faire connaître l'âme noire dans l'expres-, de ses sentiments religieux. Il y a merveilleusement ssi, au cours d'une action qui ne s'ajoute pas à son le, mais qui participe de son intérêt et de sa profon-r.

'est le nouveau cinéma : les « Miracles », qui a fait naître ce chef-d'œuvre au grand public, et à ce pro-une polémique assez vive s'est élevée entre ceux qui reproché à la direction de cet établissement de n'a-donné qu'une adaptation française de ce chef-d'œu- et ceux qui, tout en reconnaissant l'infériorité de e adaptation, ont déclaré qu'elle était préférable à l'i-rance où l'on menaçait de nous laisser de ce film uni-. Dirai-je que si je suis de l'avis de ces derniers, et si j'ai regretté que le rythme de cette bande fût gâté des sous-titres, et que l'on eût coupé maladroitement ains passages essentiels, du moins ai-je retrouvé une nde partie du plaisir que j'avais éprouvé à la vision de ersion originale, version qui d'ailleurs fut projetée ement aux Miracles avec un grand succès.

Je suis convaincu que le public de ces salles un spécialisées est plus intelligent et moins grossièren nationaliste qu'on ne le suppose. Il admettra fort bie de plus en plus qu'on lui présente un drame, une co die dans leur version originale, dès l'instant qu'on aura averti et qu'on lui aura donné, soit sur le gramme, soit sur l'écran, une explication nécessair les éclaircissements indispensables. Le cinéma est langage qui sera toujours plus clair que le théâtre, l'on veut servir sa cause, il faut lui laisser toutes chances. Et puis n'est-ce pas précisément parce qu'il *du cinéma* qu'il a des qualités internationales, si je dire? Plus un film sera digne de ce nom, plus il sera c préhensible pour tous, même si les personnages s'ex ment dans une langue inconnue du public.

Ce qui se passe aux Ursulines avec l'*Ange Bleu* e ce point de vue, bien caractéristique. Ce cinéma do l'une après l'autre la version allemande et la version f çaise de cette production, et nombre de gens qui on la version française veulent voir la version allemande leur semble incontestablement supérieure. Que n'a- pas dit de l'*Ange Bleu?* Des auteurs dramatiques fran qui l'avaient vu en Allemagne pendant les vacances nières déclarèrent que ce film sonnait l'heure de la m du théâtre. Le mot chef-d'œuvre fut prononcé parl meilleurs juges... Incontestablement, l'*Ange Bleu* est production d'une technique parfaite, et supérieuren jouée. Encore que Jennings me paraisse un acteur t blement artificiel, on ne saurait lui nier une grande ac sur les spectateurs. D'autre part Marlène Dietrich au contraire, admirable de naturel et de simplicité. dit, le sujet du film nous paraît déplorable, insupport même pour qui veut réfléchir un instant. On ne sau rien imaginer de plus bas ni de plus pénible, que l toire de ce professeur qui consent à devenir pitre amour et par veulerie, et qui admet d'apparaître su scène en grotesque Auguste, dans la ville même o

fessa. Il y a là une sorte de sadisme, malheureusement p fréquent, dans les œuvres allemandes, et qu'on ne rait constater sans malaise. A la vérité l'*Ange Bleu* ıoigne d'une rare virtuosité, d'une observation tout à remarquable, mais impose de multiples réflexions sur noralité nécessaire au cinéma. Il ne s'agit pas d'en lure les situations fortes, ni les grands conflits, mais la défendre et de se défendre soi-même contre la vulité, l'horreur ou la bassesse que les images accentuent ucoup plus que ne le ferait le théâtre. Ce serait ici casion de revenir sur le problème de la Censure, dont discute toujours avec tant d'âpreté, et qui généraleıt est si mal posé, puisqu'on considère le théâtre et le éma comme s'ils étaient sur le même plan. Mais c'est n sujet sur lequel nous reviendrons...

ı côté de ces films qui ont attiré la grande foule, signa- ; encore une charmante opérette : le *Chemin du Para-* qui nous paraît avoir créé la formule nouvelle de la ie moderne au cinéma. Traduction allemande égaleıt et qui témoigne d'un goût et d'une finesse que ıs pourrions envier à nos voisins. Le *Mystère de la mbre jaune* de Marcel L'Herbier ne nous a pas paru s mérite, bien qu'on ait reproché au metteur en scène s'être fort écarté du fameux roman de Gaston Leroux, qui dans la circonstance me parait de peu d'impor- ce. Enfin mentionnons la *Fin du monde* d'Abel ıce pour les incontestables qualités qu'a montrées le teur en scène dans le maniement des foules, mais si pour déplorer qu'un tel sujet ait été traité avec cette ıdiloquence absurde et un manque de goût total. Gance a tout mêlé, les drames humanitaires, sentimen- , sociaux, religieux, dans une sorte de poème, en ges d'une rhétorique de primaire où se montre à tout ant une ignorance et une prétention intolérables. ırquoi, comment, un artiste certainement bien doué ımet-il des erreurs ? C'est ce qu'on se demande à cha- de ses nouveaux films.

*
* *

Deux productions importantes : *A l'Ouest rien de n veau* et *Quatre de l'Infanterie*, sont venus conférer cinéma une valeur de propagande qu'on lui connaiss sans doute, mais dont il semble qu'on n'ait jamais Ces deux films, résolument conçus dans un esprit pacifi nous ont montré les horreurs de la guerre et les mens ges du « bourrage de crâne ». Encore qu'ils aient cer nement été abîmés par l'adaptation française, ils n'en tent pas moins tout à fait remarquables et d'une qua supérieure à la moyenne des autres bandes, surtout le f allemand de Pabst, d'un réalisme plus tragique, quelq fois même exagérée dans son insistance, mais qui est terrible documentaire. De telles œuvres imposent à l prit — quand elles ont cet intérêt — d'autres réflexi que les films ordinaires. Quand on a reconnu les méri de leur technique, quand on a été plus ou moins bou versé par les visions qu'ils nous ont mises devant yeux, on regarde la salle, puis en soi-même, et on n' plus très sûr qu'ils atteignent le but que leur auteur tait proposé. Là encore on s'aperçoit que l'écran n'a n même esthétique, ni les mêmes effets que le livre ou scène. Les réactions du public qui voit et écoute ne s les mêmes ni dans une salle du spectacle, ni dans bibliothèque, ni dans une salle de cinéma. La success des images, des bruits, des cris, le rythme, créent spectateurs un état d'âme tout à fait particulier. Je cr qu'ils exaltent chez l'individu des sentiments ou des i tincts qui ne sont pas ceux qu'on voudrait exciter. P pagande anti-belliqueuse? J'en doute. Peut-être pour ce qui ont déjà vu de telles horreurs et qui frémissent en revoyant, mais pour les autres, pour les jeunes...

Ces considérations méritent qu'on y réfléchisse et v dront qu'on en reparle dans un temps où l'activité a des exigences moins impérieuses. Mais dès maintenant peut y penser.

René Bizet.

Nouveaux enregistrements grégoriens

a *Vie Intellectuelle* a signalé en son temps cet événement sical et religieux qu'a été l'édition des disques de Soles- , par *Gramophone*. Grâce à cette heureuse initiative, le nt grégorien peut répandre maintenant, en bien des x où il était méconnu, son charme si suave et si pur. même temps, il offre son enseignement à tous les techni- ıs de la musique curieux de remonter aux sources de leur et de connaître les secrets expressifs du rythme et de la alité.

e succès des disques de Solesmes a été considérable ; un n'est plus mérité.

outefois la grande école bénédictine, si elle est la plus ebre et la plus qualifiée, n'est pas la maîtresse incontestée tous ceux qui s'appliquent à remettre en honneur le vieux nt officiel de l'Église. D'aucuns trouvent cette interpréta-) trop austère, trop savante aussi et trop loin de la spon- éité populaire. Ils cherchent moins à renouer une tradi- ı — que nul ne saurait se flatter de joindre plus exacte- nt que les héritiers des travaux énormes et si intelligem- nt menés de Dom Mocquereau et de ses disciples, — qu'à ner une allure plus vivante, un rythme plus accessible, chant dont la mélodie seule a été restituée d'une manière e l'on n'ose plus guère discuter.

A-t-on raison ? Nous ne le pensons pas. Mais il est fort éressant de pouvoir comparer des essais d'interprétation férents. Et le disque nous facilite ces comparaisons.

Polydor, peu après *Gramophone*, éditait des chants gré- riens exécutés selon la méthode de Dom Romuald Peffer, Dortmund et à Paderborn. Édition moins copieuse; choix morceaux moins intéressant que celui fait par Dom jard avec une science, un art et un zèle d'apôtre très narquables. Des chants plus connus, plus populaires : *rie* des Anges, par exemple, tandis que Solesmes chante ui de la messe du Temps Pascal, etc... L'orgue intervient. ı soliste, des enfants (l'excellente petite chorale de Pader- rn, l'une des meilleures d'Allemagne) chantent selon une

méthode qui s'oppose de bien des manières à celle de So
mes. Plus d'accents au levé ni d'égalité des notes, les d
grands principes auxquels Solesmes tient absolument.
faut faire coïncider l'accent tonique et l'articulation
rythme : cela sera, paraît-il, plus facile à exécuter par
peuple; de même que ces successions de croches et de doul
croches lui agréeront davantage. Quoi qu'il en soit, l'e
est lourd, en dépit de la fraîcheur des voix enfantines.
prononciation allemande (surtout de voyelles) accroît p
nous cette impression de gêne. L'enregistrement est excell
et sert, aussi bien qu'il est possible, la cause de l'école
Dortmund.

Columbia, à son tour, mais plus timidement, a vo
éditer du grégorien. En France, une grande école s'opp
énergiquement, sur certains détails importants d'exécuti
à celle de Solesmes. École d'origine bénédictine aussi, et d
Amédée Gastoué est le chef le plus actif et le plus convain
Columbia nous fait connaître des échantillons très carac
ristiques de cette autre méthode. Rythmes plus accus
mouvements plus libres. Voici l'*Hosanna* du dimanche
Rameaux et l'*Alleluia* de Pâques, deux chants d'exultati
qui, selon certains, supportent mal la discipline des no
égales de Solesmes. Écoutez les chanteurs de la *Schola C
torum* : voilà certes de la vie, ou plus exactement du m
vement, de l'élan. Au point de vue musical, l'interprétati
est assurément très défendable. Libre à vous de la préfér
je n'entreprendrai pas d'en faire ici la critique. Mais il
indéniable que l'impression laissée par ces chants ai
exécutés est moins religieuse que celle que l'on emporte
l'audition de Solesmes. La joie de la charité n'est pas u
joie semblable à celle de la nature; elle a quelque chose
plus profond, de plus calme, de plus grave, un élan p
contenu, d'une chaleur plus discrète et plus spiritualis
Il nous semble que Solesmes rend à la perfection ces nuan
et que les écoles rivales n'y atteignent pas, malgré l'inté
de leurs efforts... Les voix de femmes, et les imperfecti
matérielles de l'exécution où la justesse et l'ensemble la
sent quelquefois un peu à désirer, ne sont pas pour ajou
à l'impression religieuse que l'on attend.

Mais il n'est que de comparer.

B. Mouthiez.

HISTOIRE

NRI BREMOND. *Les Illuminés de Picardie.*
l'Académie Française. *Candide.*

Non, le métier que fait sous nos yeux la sœur Candide n'est pas beau. Mais pour achever de nous rendre sympathique la Mère Madeleine de Flers, ne fallait-il pas toute cette noirceur?

Et voilà mise au clair cette histoire des « Illuminés de Picardie ».

A combien de réhabilitations posthumes n'aboutiraient pas de semblables recherches, modèles de patience, d'honnêteté et de clairvoyance?

DRÉ GEORGE. *Histoire ancienne.*

La Vie de l'Empereur Julien, par Bidez — Au Seuil de notre Histoire, par Camille Jullian — Esquisse d'Histoire romaine, par André Piganiol.

MILE DERMENGHEM. *Histoires d'outre-mer.*

INDIENS ET NÈGRES D'AMÉRIQUE : Jacques Cartier, par Charles de la Roncière — Les chasseurs de têtes de l'Amazone, par Up de Graf — Majesté noire, par John W. Vandercook.

JUIFS, ARABES ET BERBÈRES DU MOGHREB : Le pays entre Orient et Occident, voyage d'un Juif en Espagne, par Marc Ehrenpreis — Heures juives au Maroc, par Pascale Saisset.

Les illuminés de Picardie

Candide (1)

Soit que la sœur Candide ait montré plus d'empres-
ment et de docilité que les autres, soit que, si avenantes
populaire dans l'abbaye et si bien vue de Marie des Ang
on l'ait jugée plus apte à seconder la mystique propagan
sur laquelle on avait fondé tant d'espoir,

la Mère Madeleine s'appliquait à elle avec un admirable soin. El
avaient ensemble de fréquents entretiens et la sœur Candide, qui
assez curieuse pour les écouter, fut assez favorisée de Dieu pour
tenir en suspens, et pour découvrir ensuite les illusions et les a
fices qui commençaient par des spiritualités si subtiles qu'elles é
poraient l'esprit... mais qui se terminaient à la plus grande folie
à la dernière corruption.

À la bonne heure ! cette vipère sait fort bien où e
doit mordre. Nous sommes donc prévenus qu'à tout
que lui dira Madeleine, même aux axiomes de la littér
ture spirituelle, Candide attachera un sens immonde.

La Mère Madeleine instruisait donc avec un grand soin la Sœ
Candide de son état de *nudité* parfaite...

(1) I. Pierre Guérin et les Guérinets (*La Vie Intellectuelle*, 10 oct-
bre 1930, p. 9-21). II. Madeleine de Flers (10 février 1931, p. 304-32

On devine les horreurs qui vont se greffer sur ce mot,

c'était le terme dont elle se servait toujours. Cette nudité était :lque chose de bien admirable : car, du moment qu'on s'était si dépouillé de tout, on ne pouvait plus pécher, suivant ces illu- ıées; parce que l'œil étant simple ne voyait plus le mal en rien, n jouissait de Dieu pleinement et continuellement... Nous nous ısons à toujours réfléchir, et à toujours chercher, au lieu qu'il a qu'à jouir... Un jour, comme elle entrait dans le transport..., lui offrit de la conduire aussi haut que saint Paul... Il n'y avait à tirer un rideau pour entrer dans le ciel, y voir Dieu et être te remplie de son essence; et ce rideau n'était rien que l'arrêt son propre jugement et l'attache à soi-même, qui nous porte à loir réfléchir et à chercher divers moyens d'aller à Dieu, au lieu s'abandoner en simple *nudité*.

Rien jusqu'ici que les mystiques les plus sûrs n'aient ›été mille fois, le P. Gagliardi entre autres. Quant aux nes bouffonnes qui vont suivre, même si Candide ne pousse pas à la charge, elles ne prouvent pas davantage ıtre la doctrine foncière et contre les intentions de .deleine. Un jour qu'elle entretenait

Mère des Anges, en présence de Mme l'Abbesse d'Argensoles, de œur Candide et de quelques autres, de ce mystérieux rideau, de nanière de le tirer et de l'excellence où rentre l'âme après ce ment, Mme d'Argensoles fit un secouement de tête, qui marquait mépris... Cela la piqua jusqu'au cœur; il lui prit un transport ent de zèle ou d'orgueil — je laisse à le qualifier. Elle se mit archer à pas de géant, car elle était fort grande; les bras éten- , avec des yeux roulants et étincelants; et elle criait en mar- nt : « O amour, on te résiste! Tout le monde résiste à Dieu! » s la terreur que cela imprima dans les personnes qui la virent t une preuve que ce n'était pas le Dieu de la paix qui la possé- . Mme d'Argensoles... en eut plus de frayeur que les autres; s'enfuit à la ruelle d'un lit, et se glissa enfin dessous pour se ux cacher.

Quel dommage que ce livre n'ait pas été illustré, comme *Lutrin*!

La Mère Marie des Anges, au contraire, regardait sérieusemen avec un gémissement de cœur vers Dieu ce spectacle si sur nant.

Candide n'en dit rien, mais soyez sûr qu'elle n'était sous le lit. Cependant la pauvre sibylle se démenait plus en plus, *magnum si pectore possit*...

et déclamait contre les directeurs, les docteurs, les évêques perdent les âmes, les amusent, et les empêchent de jouir de D en voulant qu'elles s'appliquent à des exercices de vertu non né saires, à des recherches inutiles et à de vaines réflexions. Cepend Dom Duchemin, qui était au dehors, dans l'appartement des Pè vint en grande hâte frapper au parloir, et demanda ce qu'avai Mère; qu'il avait senti le trait et avait connu qu'elle était en tr port. Aussitôt la sœur Antoinette prit sa Mère entre les bras p la conduire au parloir, à cet *Aigle de l'état* illuminé... Il tâcha la faire revenir.

Je livre tout, et le ridicule avec le reste; le crimi aussi bien, si on me l'offrait. Mais il tarde bien à parai Nous rencontrons des scènes semblables dans la vie mystiques les plus orthodoxes. Cela ne prouve ni l sainteté, certes! ni le contraire, simplement la défaillan de leur machine. Il y a, du reste, peu d'apparence c cette scène ait été jouée. Une malade, peut-être, mais n une simulatrice. Elle était souvent « toute aliénée toute interdite »; ici, plus particulièrement, obsédée la méfiance sournoise et moqueuse dont elle se sent entourée. Un mot d'elle qu'on nous a très heureusem conservé est bien significatif : « Elle ne découvrait mystères qu'à très peu de personnes d'élite; et, qua elle n'en trouvait pas de la sorte, elle disait qu'elle *a barre* et qu'elle ne savait parler. »

Mais la sœur Candide... lui paraissait une âme choisie, et a elle disait qu'elle n'avait point *barre* pour elle; c'est pourquoi lui parlait fort confidemment. Elle disait que (Dieu) faisait pas les âmes par des déserts effroyables, par de grandes tentations

.n par la possession du démon. Elle lui parlait plus souvent de e dernière épreuve..., et elle s'efforçait de lui persuader qu'on devait pas du tout la craindre... Elle lui rapportait plusieurs mples... Surtout elle l'entretenait de l'éminente vertu de sept ses novices de Montdidier qui, après être entrées en simple ité..., étaient devenues possédées ; et une d'elles s'était enfin e elle-même, tant elle avait été fidèle à suivre en liberté l'im- ssion de l'Esprit de Dieu ; c'est pourquoi elle l'estimait bienheu- se.

ci, comment doser les gouttes de venin qui se mêlent atroces confidences qu'on nous rapporte ? De quelque nière qu'on les explique, les possessions n'étaient en temps-là que trop fréquentes ! Qu'il y ait eu — et peut- e, en fonction, si j'ose dire, des événements de Loudun plusieurs cas de ce genre parmi les novices de Montdi- r, et même un suicide, cela n'est pas impossible. Candide nance plus qu'elle n'invente. D'un autre côté, comment cevoir qu'on ait fait confiance, pendant si longtemps, adeleine, à une telle détraquée, et qu'après la sérieuse uête que nous savons, M. de la Charmoye, au courant tout, lui ait confié la réforme de Maubuisson ? Mais, s ce domaine, il ne faut jamais s'étonner de rien. nne des Anges, la sinistre héroïne de Loudun, aujour- ui encore, a des partisans.

ous ayant préparés, et avec un art merveilleux, non ement à croire le pire, mais à le trouver naturel et me nécessaire, Candide pourra désormais se permettre plus francs mensonges.

Mère Madeleine n'avait pas de plus grand soin que de donner âmes cet œil simple qui exclut toute réflexion, tout scrupule... , pourvu qu'on ne réfléchisse pas, on est chaste dans les plus bles impuretés, sobre dans les plus grands excès de bouche..., fin moins on craint Dieu, plus on doit se croire abîmé en

Ce n'est rien encore, mais voici le trait mortel :

Aussi est-il à remarquer qu'on n'entrait dans la parfaite nu que par un péché volontaire de corps et d'esprit, fait librem franchement, et volontairement, par lequel on s'affranchissait réflexions et des remords de conscience.

Elle est encore plus forte que je ne croyais : p méchante, c'est impossible. Un péché grave, pleinem délibéré, « de corps et d'esprit », condition préalable indispensable de l'ascension mystique ; premier degré l'échelle qui mène à la perfection : cette formule est parfaite, elle ramasse en si peu de mots et si bien choi une telle quintessence de calomnie que je n'y reconn plus la plume, bien que déjà si experte, de Candide. Nic qui a corrigé le livre, a peut-être passé par là : ce mé Nicole qui rangeait le P. Guilloré parmi les écrivains o cènes. Ce qui suit est presque aussi beau.

Un autre grand point de leur morale... est de suivre en tou première pensée... parce qu'elle vient de Dieu... Ainsi selon c doctrine, plus on est criminel, plus on est saint ; plus on fait d travagances, plus on a l'œil simple... On est assurément mal avec des gens de cette sorte, car il en peut sans grand bruit co la vie à soi ou aux autres, si la première pensée de cette bo nature va à détruire la nature dans soi ou dans les autres... Elle payait que de... termes généraux les personnes avec qui elle n'é pas libre, lorsqu'elles lui proposaient plusieurs mauvaises actio pour savoir d'elle si, en cas qu'il vînt en premiere pensée de suivre, il les fallait faire. Mais elle parlait avec confiance avec sœur Candide, et en vint un jour en un tel comble d'impude qu'elle lui dit qu'il fallait tellement suivre sa premiere pensée q s'il lui venait d'aller toute nue dans l'église, elle le devait faire liberté. La sœur Candide ne put sans changer de couleur ouïr u telle extravagance. Cette illuminée s'en aperçut, et lui dit a étonnement : « Quoi ! vous changez pour cela de couleur ! » et fit voir que cela marquait bien qu'elle n'avait pas l'œil simple.

Un « comble », dit Candide ? Oui, peut-être, mais niaiserie et non de malice. Ou encore et plutôt d'éner

ent. Comprenez bien ce qui se passe. A Maubuisson, s plus qu'ailleurs, Madeleine ne déraisonne tout le long jour. Ses conférences régulières doivent ressembler t à celles de Dom Quinet. Mais, en dehors de là, ces mes moniales, qui ne sont pas de son monde, futées, lleuses, assez énervées elles-mêmes par la guerre sourde i se continue autour d'elles et dont elles sont l'enjeu, s moniales, dis-je, la harcèlent de leurs questions sau-enues, et ont bientôt fait de l'exaspérer — les abeilles nissant pour une minute avec les guêpes, contre l'é-ngère. C'est ainsi que plus tard, et sans penser à mal, la messe de St-Cyr prêtera des énormités à Mme Guyon. est-ce pas, d'ailleurs, Candide en personne qui aura sé cette question dont elle était seule à vouloir la per-ie : Puisqu'il faut obéir aux inspirations célestes, que iez-vous si Dieu vous ordonnait de vous promener sans iles?... Elle ne ment plus qu'à moitié, elle doit nous véler peu ou prou de ses propres détresses, quand elle urne et retourne — méchante ou affolée, on ne sait us, elle ne le sait plus elle-même — ou bien ce mot de *dité*, familier à Madeleine et d'une innocence mani-te, ou bien, telle maxime sur l'abandon qui est d'un age commun, mais qu'il est si facile de tordre à un sens pur.

Pour mieux nous convaincre de l'action malfaisante 'exerçait Madeleine, on nous expose toute une série de ntations par où passa, vers ce même temps, une reli-euse de Maubuisson. Son nom? J'inclinerais fort à l'ap-ler Candide. Qui, en dehors d'elle, aurait connu de tels crets? Qui aurait le droit de les révéler?

On ne pouvait tant soit peu entrer dans ces voies d'illumination écouter la Mère Madeleine qu'on ne se sentît violemment attaqué r l'orgueil, ou l'impureté... L'esprit s'enflait, soit qu'on le voulût qu'on ne le voulût pas; l'âme se remplissait de vaines et de

superbes complaisances: les sens s'évaporaient et devenaient de
lus et le corps même ressentait des impressions très fâcheuses.

Nous rapporterons, à ce sujet, « une chose étran
mais très véritable et que nous savons d'original ». A
parle, je crois, la sœur Eustochie et, comme toujours, s
la dictée, ou sur les notes de Candide :

Une religieuse qui écoutait attentivement les discours de la M
Madeleine, dans le désir trop curieux d'en discerner la vérité o
fausseté...

On reconnaît les dispositions qu'elle a déjà plusie
fois confessées devant nous. Si ce n'est là Candide, c'
quelqu'un qui lui ressemble. Étant donc un jour « oc
pée à son obéissance, son esprit se trouva tout d'un co
frappé de la présence invisible d'un esprit plus lumine
que tout ce qu'on peut se figurer. Cet esprit la pressai
d'entrer en discours avec lui, et il l'en sollicitait si pu
samment qu'il ne lui fut plus possible de lui refuser
moins son attention ». Tout en s'accusant, voyez com
elle s'excuse. Encore un indice. C'était le diable, com
bien vous pensez, et un diable qui ne manquait pas
lecture puisqu'il lui promit que, si elle lui obéissait, il
rendrait semblable à Dieu. Entre nous, ce vieux serpe
ferait bien de rajeunir un peu son répertoire. Au deme
rant il en fut pour ses frais. Mais voyant

que, par le secours de Jésus-Christ, cette fille avait découvert
malice, et l'avait vaincu, il lui fit sentir sa rage. Il excita dans
esprit de si violentes peines, et dans son corps une si furieuse a
tation et oppression qu'il lui semblait qu'elle allait étouffer.

Pour mieux décrire ces phénomènes qui leur doive
paraître inouïs à l'un et à l'autre, Candide passe la plu
à Eustochie, à qui sa mère, Madame de Brégy, avait app
les secrets du beau style.

Elle était contrainte d'aller chercher de l'air dans les plus gra

vastes lieux de la maison, afin de respirer. Mais cela ne lui ›ortait aucun soulagement. Elle avait besoin d'un air plus spiri-l et il fallait qu'elle sentît la douceur du zéphir à la fraîcheur quel Dieu se promenait, selon le langage figuré de l'Écriture, ès la chute de nos premiers pères, et dans lequel il se montra saint prophète Élie.

Très bien! très bien, ma chère sœur. Candide, plus rus-ue, reprend la parole.

lle fut un an dans cet effroyable état...; elle était des moments elle se croyait perdue... Elle voulut en conférer avec M. de Bar-y (Quinet) et les autres. Mais elle ne reçut aucun soulagement leur entretien, *parce que leur lumière bornée ne leur donnait pas quoi entrer dans le fond des choses.*

Si ce n'est pas là, en filigrane mais de feu, la signature Candide, je renonce, pour la vie, à la critique interne. surplus, Candide ou non, châtiment ou épreuve, com-nt nous prouvera-t-on que de cette longue détresse, et ne présente rien de si rare, Madeleine est responsable? ailleurs, on veut bien reconnaître que celle-ci ne fit , à Maubuisson, tout le mal qu'elle aurait pu, ou pour eux dire, que, normalement, elle aurait dû faire. Car on voit assez dans quel excès de déréglement et de ertinage » conduisent « naturellement » les principes cette illuminée. Mais « Dieu préserva les religieuses Maubuisson de (ces) grands désordres ». Rien de trop ve, nous assure Candide, et on entend bien ce qu'elle it dire, sauf « une altération terrible de la discipline, icune s'en dispensant librement quand sa première nsée l'y portait ». Ne croirait-on pas, à les entendre, 'avant le passage de Madeleine, toutes les vertus fleu-saient à Maubuisson? Pourquoi donc est-on allé la ercher? Une des moniales était si bien entrée dans ces xtravagantes maximes »,

elle ne respirait plus que le spirituel et le divin. En sorte qu'elle

ne voulait plus même manger, car c'était une action trop bas trop humaine. Et de fait elle fut vingt jours sans vouloir pre aucune nourriture solide, et il fallait lui faire des consommés e essences dont à force on lui faisait avaler quelque peu. Ceper sa sublime spiritualité qui l'empêchait de se nourrir comm hommes, ne l'empêchait pas de badiner toujours, même en p Dieu, et de dire son office avec beaucoup d'indécence. Et q on l'en avertissait charitablement (ou aigrement; qui le dira en était quitte pour répondre avec une légèreté et une évapor pitoyables : « J'ai liberté, ma sœur, vous n'avez rien à me dire liberté. »

La charmante fille! D'abord je tremblais pour elle la voyant rester vingt jours sans rien avaler que des es ces. Puisqu'elle rit, elle est sauvée. Il y a si longte que la pauvre Candide ne sait plus rire!

D'autres étaient en de continuelles pâmoisons; d'autres dans humeur gaie, et un épanchement qui rendait leurs esprits susc bles de toute impression. Ainsi, on voyait les sœurs toutes chan et le bon ordre de la maison tout renversé.

Ma foi, si elle continue de ce train, elle finira par rendre quiétiste; *Et mentita est iniquitas sibi.* Car er elle nous fait toucher du doigt les progrès constants Madeleine elle-même. A Montdidier, sept novices po dées; à Maubuisson, tout le monde gai, même les anci nes; une seule possédée : Candide. Des légèretés, enfantillages sans doute, une jeune tête qui se tou pendant l'office, de jeunes lèvres qui préfèrent le su aux plats plus résistants du réfectoire. Pour que la M abbesse ne nous accuse pas de manquer, nous aussi, solidité, nous gronderons, s'il y a vraiment lieu, à por fermées, ces innocentes. Mais quelle sainteté ne peut pas se promettre d'un couvent épanoui!

Tantôt nous pensions tenir le « comble » promis. N il y a plus atroce et si atroce même que la pudic mémoire de Candide s'est refusée à le retenir :

La Mère Madeleine apprit encore à la sœur Candide un secret

cte, qu'ils appelaient le *Credo*, et sur lequel roulaient tous les ères de leur doctrine. *La sœur Candide l'a entièrement oublié à nt.*

'est-à-dire quarante ans après cette révélation, lors- lle dicte ses souvenirs à sœur Eustochie.

ais, lorsqu'elle le dit à M. de Saint-Cyran, il en fut effrayé et il vec exclamation, et en frappant sur la grille du parloir : « Voilà sort du fond de l'enfer. »

e devait être quelque chose de presque aussi énorme les canons de Trente, lesquels, M. de Saint-Cyran vous ira, en frappant du poing et du pied, sortent également 1 fond de l'enfer ».

uand ses propres démons la laissent respirer, Candide t pas sotte. Elle a fort bien senti la difficulté qu'on ne aquerait pas de lui faire : si Madeleine était l'abomi- le que vous dites, d'autres que vous s'en seraient rçus, les théologiens notamment, qui, déjà et copieu- ent renseignés sur elle, ou par vous-même, ou par ıtres Candides — car c'est une race innombrable — t examinée à maintes reprises, longuement, laborieu- ıent, agressivement parfois, et dans les règles ; examiné, je, sur le point essentiel qui est ici le sens orthodoxe pervers qu'elle donne aux propos extrêmes que l'ac- ation a retenus? Toujours sûre d'elle-même, Candide ond :

ne fallait que converser avec la Mère Madeleine pour y recon- re le caractère du démon, qui est d'être fourbe... Animaux qui ıppent au moment qu'on croit mieux les tenir. Car cette fille, en était possédée depuis longtemps, et qui n'opérait et ne par- plus que par son impression, avait des détours perpétuels et, moment qu'elle voyait qu'on réfléchissait sur un principe... lle avait avancé, elle lui donnait si subtilement un tour diffé- : que l'esprit avait peine à suivre un si rapide changement. st assurément ce qui a fait que tant de gens habiles s'y sont npés..., parce qu'elle prenait, comme le caméléon, toutes sortes

de couleurs, et éludait ainsi leurs recherches. De sorte que l'on pouvait reconnaître ses illusions déplorables que lorsque l'on feig d'y entrer sans répugnance... Ainsi elle instruisait les sœurs de M buisson, et surtout la sœur Candide, des diaboliques maximes nous avons rapportées; mais elle n'eut garde de les découvrir docteurs et personnes habiles que la Mère des Anges fit assem à Maubuisson pour l'examiner,

et qui, ajoutons ce grêle détail, avertis au préalable, si j'ose parler ainsi, cuisinés par la Mère abbesse, aut dire par Candide, n'ignoraient aucune de « ces diab ques maximes ».

Elle esquivait leur censure en répondant peu avec des par doubles. Ainsi, quand ils voulaient l'examiner sur cet abandon à Di dont elle parlait sans cesse, au lieu de répondre catégoriqueme elle s'échappait en disant à paroles comptées : « Si c'était un vol à qui on s'abandonnait, il y aurait à craindre et à examiner; n quel péril court-on, en s'abandonnant à Dieu? — Quand le P Joseph,

et ce détail, c'est très vraisemblablement Madeleine l'a fait connaître à Candide,

longtemps avant qu'elle vînt à Maubuisson, la fit examiner sur mystérieux *Credo*, qui était le poison de la secte des illuminés, esquiva le malheur où elle était dès lors prête à tomber, en rép dant en deux mots : « Y a-t-il du mal à croire en Dieu, et qu'il tout-puissant? C'est ce que je crois. » Et ainsi de tout le reste.

C'était là peut-être une échappatoire; mais qu' savons-nous; peut-être aussi une réponse à la Jean d'Arc... Harcelée par des théologiens implacables et do elle ne parle pas la langue, comment veut-on qu'e trouve à brûle-pourpoint, et comme ferait un argumen teur de métier, les distinctions non pas nécessaireme sophistiques, mais nécessairement subtiles qui la sau raient?

Au demeurant, ce réquisitoire, si habile qu'il soit, ma que tout à fait de cohérence. Il ne s'accorde ni avec l

e, ni avec ce que nous savons de Madeleine. Si elle barrasse quand on l'interroge, un observateur non pré- attribuera cette hésitation, ces réserves apparentes, moins à un artifice concerté qu'à un vertige de l'es- Ailleurs, on nous la montre, sinon perdue en Dieu, oins « tout aliénée », abstraite, peu maîtresse d'elle- e, abandonnée, pour ce qui est de la vie réelle, à la ance d'Antoinette. Combien plus lorsqu'elle se sent ée ! Et puis, et surtout, qu'a-t-elle donc à cacher ? naximes ? Au sens au moins anodin qu'elles présen- Madeleine ne les affiche que trop. Novices, professes, Maubuisson les connaît, se passionne pour ou contre ou, plus simplement, s'en amuse. Un divertissement, ne le perroquet de Nevers mais combien plus délec- , puisqu'il satisfait davantage le besoin qu'elles ont quereller. Bref, les voici toutes à discuter la casuis- de l'abandon, les unes folâtres, les autres désespéré- graves, parce qu'elles sentent confusément qu'il y tout. Pas ombre de mystère, en tout cela. Quant au ésotérique et infâme que, *per fas et nefas*, on peut er à ces maximes innocentes, où voit-on que Made- l'ait un seul instant, je ne dis pas accueilli et caressé, même entrevu ? Autant l'accuser d'avoir partie liée les Huguenots ou de méditer l'incendie de Maubuis- Ces projets monstrueux qu'on la soupçonne de couver, e faudrait-il que, peu ou prou, pendant les six mois où vait carte blanche, elle eût tenté de les mettre à exé- n. En ce domaine, j'avoue, certes, que le témoignage andide aurait, plus de poids que celui de trente théo- ns. A ceux-ci la doctrine, à Candide la police du cou- Or, nul doute qu'elle n'ait battu, et de tous ses yeux, ns les derniers recoins de l'abbaye, les mille pistes, eurs cataloguées depuis longtemps, où la calomnie a ce de trouver sa pâture ; eh bien, Candide n'a rien

trouvé, sauf les niaiseries qu'on se rappelle. Rien mên de véniel, pas une de ces défaillances que, pour ma pa j'attendais et où se laissent surprendre les moniales l plus ferventes. N'étaient les crises de nerfs et les pâmo sons, nous prendrions cette prétendue infâme pour u pur esprit.

Il ne faut demander l'impossible à personne, pas mêm à un concile d'abbés cisterciens, tous persuadés de l'inno cence, et peut-être de la sainteté de Madeleine, mais « gen sans expérience » et qui s'obstineraient en vain à lutte contre Candide.

M. de Barbery et les autres furent assez longtemps sans se pou voir détromper... Ne comprenant nullement la malignité de ce principes qu'elle ne leur découvrait point, ils voulaient défendr par des raisons de théologie le peu qu'elle leur en disait et qui, e effet, était toujours par la surface marqué du sceau de l'Écriture e de la vérité.

Elle n'a garde d'ajouter que ces mêmes Abbés ne se contentaient pas de spéculer dans la lune, et que les cons ciences de Maubuisson leur étant ouvertes, ils pouvaient étudier sur le vif, pour ainsi dire, la conduite de Madeleine. Ils jugeaient l'arbre sur ses fruits, qui manifestement ne leur semblaient pas vénéneux.

Mais enfin, la Mère des Anges voyant que la discipline s'altérai de plus en plus, et ayant connaissance (par qui, grand Dieu?) des effroyables illusions de la Mère Madeleine, et que le démon régnai dans toutes ces spiritualités, et s'en couvrait d'une manière effroya ble, elle se résolut absolument de faire sortir au plus tôt les reli gieuses de Montdidier. Elle fut trouver les Pères au parloir, et leu en parla fortement, et enfin ce qu'elle leur dit, et ce qu'ils apprire de la sœur Candide, qu'ils firent venir, les fit consentir à la prompt sortie de ces illuminées.

C'est là, pour le dire en passant, un des nombreux indices qui semblent nous inviter à identifier Candid

la religieuse détraquée dont il a été parlé plus haut. ı Mère des Anges avait eu sous la main un autre nple vivant des « effroyables » effets que pouvaient r les leçons de Madeleine, elle en aurait parlé aux es de l'Ordre, et ceux-ci n'eussent pas manqué d'exa- er cette autre victime (1). Non seulement Candide ıe tout, mais encore, lorsqu'il en faut venir aux témoi- ges, on n'a que le sien. Pour décider Madeleine à sor- ıans fracas, on imagina de lui faire croire

n avait eu nouvelle qu'on la devait venir prendre le lendemain natin. Il était alors minuit... On dit cette nouvelle à la Mère eleine. Comme elle avait déjà été une fois prise et en grande e lorsque le Père Joseph l'examina, elle craignit fort de tomber seconde fois dans ce malheur. C'est pourquoi elle se pressa elle- ne de sortir dès le matin.

'out cela est assez piteux, y compris le dernier men- ge, qui aurait dû scandaliser ces Dames — elles n'a- ent donc pas lu les *Provinciales*. Mais que vais-je dire ? ıcal n'avait alors que douze ans. — Encore trois mots, is qui valent leur pesant d'or, et Candide aura fini.

ais ce n'était pas assez d'avoir fait sortir ces illuminées, il fallait rir les maux qu'elles avaient causés aux religieuses, et travailler s faire sortir des illusions ou des troubles, où plusieurs d'elles ent. Pour le faire, les Pères, ne se sentant pas assez habiles, ent recours à M. de Saint-Cyran, qu'ils firent venir. Il passa trois ıaines à Maubuisson et préféra la charité à sa santé qu'il avait ılu d'aller réparer aux eaux.

Il rendit « la paix et la lumière à toutes, surtout à la ur Candide », la seule vraiment troublée peut-être. nsi tout est pour le mieux, comme dit saint Paul.

1) On ne peut alléguer contre cette conjecture le secret profes- nnel que l'Abbesse n'avait pas le droit de trahir. Nous savons, effet, que les Pères étaient au courant de l'épisode auquel nous sons allusion.

Car le règne de Dieu se trouva d'autant plus affermi dans le cœur des religieuses de Maubuisson par la lumière et la charité de ce grand serviteur de Dieu qu'il avait été plus ébranlé par les illusions de la Mère Madeleine qui était l'organe du démon (1).

Mais, chassé par la porte, le susdit démon rentra bientôt par les fenêtres. Cette fois, au lieu d'un, il y en eut toute une légion, à savoir les abbés de l'ordre, furieusement jaloux contre le thaumaturge qui en un tournemain avait fait de Maubuisson un paradis, et résolus à l'exterminer (2).

(1) *Vie de la Mère Marie des Anges*, pp. 234, 264, *passim*.

(2) Nous savons par Rapin que Saint-Cyran passa plusieurs jours à Maubuisson, vers le mois de juillet 1635 — restant « à la grille des journées presque entières » (*Hist. du Jans.*, p. 304). Ceci nous permettrait peut-être de fixer la date des événements qu'on vient de raconter. Les six mois de Madeleine à Maubuisson auraient été les six premiers mois de 1635. Mais ce n'est là, bien entendu, qu'une conjecture, Saint-Cyran ayant fait d'autres séjours à Maubuisson. Il serait d'ailleurs intéressant que la conjecture se trouvât fondée. On se rappelle, en effet, que c'est au mois de mai 1634 que Madeleine est mise en prison. Six mois après le non-lieu — et non en 1636, ou en 1637 comme je l'aurais cru d'abord, — on aurait déjà eu en elle une telle confiance qu'on aurait insisté pour l'avoir à Maubuisson. Voici encore quelques détails que je n'ai pas cru devoir conserver dans le texte, mais qui ont leur intérêt. « Le coadjuteur de Chatillon-Arnolfini, apprit à son retour de Rome ce qui se passait à Maubuisson — l'expulsion de Madeleine — et il y vint aussitôt. Comme il avait naturellement un étrange éloignement de ces voies extraordinaires, et que son aversion s'était accrue par les choses étranges qu'il avait apprises à Rome de ces illuminées [il y aurait donc eu dès 1635 en Italie une agitation anti ou pro-quiétiste? Vers 1650 nous le savions (cf. Dudon, *Michel Molinos*, Paris, 1921, p. 45), mais avant cette date, c'est un point à étudier. N'oublions pas, du reste que la vie de Marie des Anges a été écrite longtemps après les événements de 1635. Quelque contamination aura pu se faire, soit dans la pensée d'Eustochie de Brégy ou plus vraisemblablement dans celle de Nicole qui a revu de très près le livre]. Il (Arnolfini) voulait qu'on fît faire le procès de la Mère Madeleine [en quoi il avait raison, puisqu'il la croyait coupable des crimes que nous savons, et capable de continuer en d'autres lieux son infâme propagande]. Cela ne se pouvait faire sans décrier la maison en général et les filles en particulier... M. de Saint-Cyran s'opposa à ce dessein. Il crut au

Ces dernières indications ne faciliteront pas la besogne qui voudra décider, en pleine connaissance de cause, tre Candide et Madeleine. Il paraît assez, en effet, que procès de celle-ci est comme noyé dans un autre, plus portant, et Madeleine elle-même enchaînée, comme un vant trophée, au char triomphal de Saint-Cyran. En 85, un demi-siècle après les événements, lorsque fut mposée la vie de Marie des Anges, la chétive augustine ait oubliée. M. Nicole aiguisait déjà sa plume contre des uminés d'une autre envergure, Bernières, Guilloré, entôt Mme Guyon. Assez effacée déjà de son vivant, n'eût pas non plus consacré un si gros volume à la ise Marie des Anges ; quatre pages auraient suffi à tte persécutée dans le martyrologe de Port-Royal. Non, livre n'est en vérité qu'un long, qu'un très habile négyrique ; on s'y propose beaucoup moins de déshorer Madeleine que d'exalter, une fois de plus, le prohète incomparable, qui seul avait vu clair dans cette faire ténébreuse et qui avait relevé si vite les ruines orales de Maubuisson. L'exalter, et le venger aussi en ubliant l'étourderie, la jalousie, l'injustice de tous ces bbés si longtemps séduits par l'illuminée, si impitoyableent ligués contre Saint-Cyran. Aux savants de débrouilr cet écheveau d'intrigues qui n'est pas de mon sujet. our moi je n'ai voulu ici que peindre sur le vif, dans sa nfusion inextricable, une de ces agitations antiquiétistes ui vont se renouveler sans trêve pendant tout le siècle.

ntraire qu'il fallait tout étouffer, et faire en sorte que rien n'éclatât, que l'on oubliât que les illuminées eussent été à Maubuisson.» rt-Royal fera plus tard le nécessaire pour que que l'on n'oublie s ce scandale. Mais enfin si l'on avait contre Madeleine des euves accablantes, coûte que coûte, il fallait « faire informer » ntre elle. Belle occasion pour Saint-Cyran — et à ce coup justie — de crier au feu.

Quelques-uns trouveront peut-être que j'ai fait la part trop belle à Candide. C'est qu'en effet elle me paraît beaucoup plus intéressante que Madeleine. Celle-ci du reste m'échappe. Je n'arrive pas à la voir. Muet fantôme sur lequel nous n'avons rencontré jusqu'ici qu'une diatribe, peut-être effrontément menteuse, certainement enragée. Mon souci perpétuel, au cours de nos présentes recherches, est de montrer que, dans tous les procès de ce genre, nous n'avons presque jamais le moyen, ni par suite, le droit de conclure ; puisque après tout il s'agit moins de juger une doctrine explicite que les arrière-pensées, que les intentions secrètes de ceux qui l'ont propagée. Comme Madeleine, dans les mêmes termes que Madeleine, François de Sales prêche l'abandon, le laisser-faire. Qui peut affirmer avec certitude que de ces deux abandons si l'un est évidemment tout céleste, l'autre est diabolique?

Heureux du moins quand nos documents nous permettent d'intervertir les rôles et de mettre sur la sellette non plus l'accusé mais l'accusateur. Celui-ci, le plus souvent, reste insaisissable ; murmure presque toujours anonyme, puis rumeur aux mille voix, puis cyclone.

Quelque Candide illuminerait ce chaos. Mais où la prendre? Ici nous l'avons. Elle se livre à nous. Eh! j'entends bien qu'elle aussi, comme Madeleine, Dieu seul a le droit de la juger. Colombe peut-être à ses yeux quand les nôtres la voient vipère. Sainte même peut-être et Madeleine tout infâme. Je ne repousse absolument ni l'une ni l'autre de ces hypothèses, nos pauvres méthodes ne nous conduisant jamais qu'au seuil de l'âme profonde. Mais enfin, s'il faut parier, et dans la mesure où il le faut, je parie pour Madeleine.

IV

Et voici qu'à peine échappée aux griffes de Candide, Madeleine tombe dans celle d'un autre accusateur, moins prévenu, assez indulgent même, mais dont le témoignage qu'il rendra contre elle n'en paraîtra d'abord que plus inquiétant. C'est l'abbé du Ferrier, moins connu que célèbre, quelque peu déséquilibré lui aussi, mais assurément très honnête homme. La pauvre Madeleine n'a pas de chance. Parmi tous ses avocats, il y en a eu sans doute de très persuasifs puisqu'ils ont anéanti à plusieurs reprises les charges qui pesaient sur leur cliente ; mais pas un n'a survécu. Sœur Candide, au contraire, solidement imprimée sur un papier indestructible et confiée à la vigilance de Port-Royal qui n'abandonne jamais les siens. Pour du Ferrier, il est encore inédit mais tout le monde peut lire ses *Mémoires* à Sainte-Geneviève ou à la Bibliothèque Nationale.

Jean du Ferrier faisait partie de l'équipe de missionnaires que le P. de Condren avait réunis, et qui évangélisaient avec un grand succès diverses provinces du royaume, notamment la Picardie (1). Après la mission d'Amiens — janvier-septembre 1939 — l'évêque, Lefèbvre de Caumartin, obtint de garder, pendant quelque deux ans, M. du Ferrier dans le diocèse. Entre autres ministères, il lui confia la direction de nos augustines de Montdidier que l'évêque estimait grandement, mais qui, à tort ou à raison, et malgré le non-lieu de 1634, restaient encore aux yeux de certains, suspectes d'illuminisme. Les dénonciations crépitaient. Après, comme sans doute avant les aventures qu'on vient de dire, Madeleine tenait école de haute

(1) Cf. *La vie de M. Olier*, par M. Monier ; *passim*.

mysticité ; ce qui montre bien que son échec de Maubuisson, si échec il y avait eu, ne l'avait discréditée ni auprès de ses fidèles ni auprès des supérieurs ecclésiastiques. Elle faisait, écrit du Ferrier, « des conférences aux personnes de son sexe qu'elle attirait à l'oraison, et elle leur donnait des principes d'une voie purement passive », et « indifférente », « les tenant dans un abandon à la prescience de Dieu sans faire aucun acte ». Reconnaissez là, je vous prie, le refrain de Candide, mais sans les broderies venimeuses que nous savons. La même accusation foncière, mais présentée d'une façon plus technique.

Étant revenue (de Maubuisson) à Montdidier, augmentée en elle-même et au dehors de la *réputation de ses voyages,* (elle) gouvernait toute la dévotion à Montdidier. Comme elle voulait établir sa voie passive, et faire que l'âme ne s'occupât point, mais qu'elle se laissât occuper de Dieu, et jouît du don de la contemplation avant que l'avoir, elle disait qu'il fallait rejeter toutes les images que l'esprit se figurait et qui lui servaient d'appui en la prière ; quelqu'un, *mal informé de ce qu'elle voulait dire,* en ayant fait rapport aux capucins, leur zèle les porta à prêcher ouvertement contre ces filles, comme des ennemies des saints et de leurs images.

Faire de Jean de la Croix un iconoclaste ! Encore un calembour ! Il en pleut, si j'ose dire, dans toutes ces controverses.

M. l'évêque fâché de cette saillie scandaleuse, fit citer le prédicateur à comparoir devant lui et rendre compte de son sermon. Le Père Joseph... ne pouvant souffrir que M. d'Amiens citât un des siens, fit donner ordre à M. le Grand-Prévot de mener des carosses à Montdidier et d'enlever toutes les religieuses hospitalières et de les conduire à Paris, ce qu'il fit. M. d'Amiens, blessé de cette conduite violente, demanda raison de l'attentat et obtint que des commissaires examineraient les propositions que l'on imputait aux filles et leurs sentiments.

Ceci manque de clarté. A la fin de 1639, lorsque du Ferrier se trouve directement mêlé à l'histoire de Madeleine, le P. Joseph, mort en 1638, serait bien empêché de mobi-

liser ses gendarmes. D'où un nouveau mystère. La descente de police, dont parle du Ferrier, aurait-elle eu lieu, comme il semble le supposer, après l'expédition de Maubuisson, c'est-à-dire entre 1635 et 1638? J'incline à croire qu'il brouille les dates, et qu'il n'y a eu, du vivant du P. Joseph, qu'une seule prise d'armes contre les hospitalières de Montdidier, celle de 1634. Mais à nous qui n'étions pas de cette, ou de ces promenades, il importe peu. Un peu plus loin, le bonhomme nous donne, et sans doute des mêmes événements, une version quelque peu différente, mais plus pittoresque. Les filles de Montdidier, dit-il, « servaient un ancien hôpital de malades. Deux devinrent à demi-folles et firent des excentricités : un des capucins parla contre elles et l'évêque le blâma. Le P. Joseph se fâcha de cette réprimande ». Ce doit être le même incident. D'après cette version, que je croirais plus vraisemblable, le sermon du capucin, qui mit le feu aux poudres, aurait stigmatisé, non pas précisément ou immédiatement la doctrine spirituelle de Madeleine, mais certaines « excentricités » dont le couvent aurait donné le spectacle. Aussi bien, en ces « deux demi-folles » n'aurez-vous pas manqué de reconnaître les « sept possédées » dont il est question dans la diatribe de Candide. Comme celle-ci dicte sa déposition cinquante ans après avoir reçu les confidences de Madeleine, elle a eu le temps de faire toutes multiplications utiles. De deux à sept, la distance n'est pas si grande. Avec cela, du Ferrier, plus proche des événements, ne semble pas avoir entendu parler de cette suicidée que Madeleine aurait déclarée « bienheureuse ». Mais d'un accès de fièvre chaude à un suicide, il n'y a pas non plus si loin.

Disciple de Condren, du Ferrier n'avait pas plus de goût que son maître pour les voies extraordinaires. Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Très certainement la propagande

de Madeleine lui a fort déplu. Aussi n'eut-il rien de plus pressé que de leur enlever « tous les livres de (haute) spiritualité, comme Harphinus, Taulère, Rusbroche » — toujours nos grands trois — et qui plus est « le Père Jean de la Croix ». Il eut aussi de longs entretiens avec Madeleine tour à tour ou tout ensemble docile et obstinée, comme il arrive souvent. En tout cela, du reste, il ne faisait lui-même que se conformer aux directions que le P. de Condren lui avait données. Il me faut bien avouer que ce grand homme, dont l'autorité en de telles matières est presque infaillible, ne faisait pas confiance à Madeleine. Ce serait même à Maubuisson, d'après du Ferrier, que, après l'avoir examinée, il aurait reconnu son « illusion (1) ». Mais voici beaucoup plus grave. Lorsqu'on informa canoniquement sur le cas de Madeleine — en 1634, très probablement, ou plus tard, s'il y eut deux informations — l'évêque d'Amiens ayant invité le P. de Condren à faire partie de la commission, celui-ci, poursuit du Ferrier,

m'a raconté qu'il avait prié M. d'Amiens de lui faire connaître s'il avait plus d'inclination pour que ces religieuses fussent condamnées que renvoyées justifiées. Il (Caumartin) lui dit souhaiter avec passion qu'on les déclarât innocentes, les croyant telles. « Puisque cela est ainsi, lui dit (Condren), je crois, Monsieur, qu'il vaut mieux que je ne sois pas commissaire, car, si je l'étais, je ferais aviser les autres commissaires de choses qui les feraient condamner, et moi n'y étant pas, on n'y songera pas.

Ne vous paraissent-ils pas, lui et l'évêque, lui surtout, délicieux de bonhomie, de franchise, et bien amusants? Mais, pour Madeleine, penserez-vous, quelle sentence acca-

(1) Candide, qui n'en dit mot, aurait-elle oublié ce précieux détail? Oui, peut-être; mais peut-être aussi, pour le taire, ne manquait-elle pas de raisons. Condren ne figure pas au calendrier de Port-Royal.

blante ! Non, pas le moins du monde, et bien au contraire. Puisqu'il se refuse à la juger, lui qui pourrait la perdre d'un mot, c'est qu'il ne croit pas urgent de la perdre. L'accusateur qu'il ne veut pas être, du coup se transforme en avocat. Cette charge qu'il garde par devers lui, et dont, après l'examen le plus sérieux, nul des commissaires ne s'apercevra, si elle paraissait vraiment mortelle, Condren, l'homme du devoir et qui, d'ailleurs n'a rien d'un sentimental, ne se verrait-il pas rigoureusement tenu à la découvrir? Imaginez qu'il sache Madeleine, et pervertie elle-même, et appliquée à pervertir ses nombreux disciples, Condren, anxieusement pressé de la réduire à l'impuissance, eût pris les devants et l'eût dénoncée le premier. Juge, du reste, qu'il le veuille ou non, puisque l'évêque l'interroge. Laisserait-il dans une illusion funeste ce prélat de bonne volonté, auquel il parle si librement et qu'il aurait si peu de peine à désabuser? D'où je conclus que ce qu'il reproche à Madeleine, bien qu'assez grave pour lui, ne rejoint ni de près ni de loin les terribles insinuations de Candide. Je l'ai déjà dit : Condren se défie de ce que j'ai appelé jadis la mystique flamboyante : extases, révélations, visions, prophéties, rage d'enseigner ou d'écrire. On se rappelle que l'abbé de la Charmoye venu à Montdidier pour enquêter sur la doctrine et la personne de Madeleine, tous ses doutes, s'il en avait jamais eu, s'évanouirent, lorsqu'il la vit, pendant son oraison, soulevée de terre. Ce même spectacle, bien loin de rassurer Condren, l'aurait à lui seul convaincu, sinon qu'il avait affaire à une simulatrice, du moins que tout apostolat devait lui être défendu. Pour la doctrine même, sans doute aura-t-il pris Madeleine en flagrant délit d'exaltation ou d'incohérence dans ses propos, d'autant plus sévère en cela peut-être, que si vraiment c'est à Maubuisson qu'il a examiné l'extatique, Sœur Candide n'aura pas manqué de le travailler,

et, pour ainsi dire, de le suggestionner au préalable, comme elle faisait tout le monde. Il en aura certes beaucoup rabattu et tout le venin, mais, comme dit l'autre : mentez, mentez, il en reste toujours quelque chose. Aucun doute chez lui sur l'honnêteté foncière et sur les mœurs de Madeleine, mais le sentiment qu'elle n'avait ni assez d'intelligence, ni assez de bon sens, ni assez de santé pour qu'on lui confiât la formation spirituelle d'une abbaye en révolution. C'est, du reste, vers cette conclusion que j'inclinerais moi-même, s'il m'était permis de décider en une affaire où nous n'entendons qu'une cloche.

Du Ferrier, lui aussi, de témoin à charge devient avocat. Mais, pour que l'on comprenne à quel point son intervention est ici décisive, il me faudrait vous peindre le bonhomme au naturel, et entrer pour cela dans un détail que le latin même ne souffrirait pas. Tout vertueux, certes, rigide même, il n'avait jamais eu la tête bien solide. Après la mort de Condren sa conduite — notamment dans les affaires du jansénisme — paraîtrait assez louche parfois si elle n'était manifestement d'un agité. Entre autres indices de détraquement, le premier tiers de ses *Mémoires* — ils furent écrits en prison — nous le montre poursuivi par une phobie que les médecins ont cataloguée, je crois, et que les confesseurs connaissent bien. Où qu'il aille, mais surtout dans les couvents de femmes, il trouve quelque démon cynique à exorciser. Or, la merveille est ici précisément qu'il ait pu diriger pendant deux ans les hospitalières de Montdidier sans que cette phobie y ait jamais trouvé de quoi se nourrir. Il n'en croyait pas ses yeux habitués à des spectacles bien différents, sur quoi il ne nous a rien laissé à deviner. Mais laissons-le parler, puisqu'ici, enfin, le latin ne serait presque plus nécessaire. Il écrit donc, après avoir reçu la confession générale de tout le couvent, de ce couvent où sévit depuis longtemps

comme maîtresse des novices, puis comme supérieure, la possédée que vous savez :

Je puis dire que je n'ai point trouvé d'âmes plus pures et innocentes ni guère plus spirituelles. J'avais estimé — ah! le voici bien! — que le service des hommes malades, les exposant à des regards et des fonctions capables de produire de mauvaises pensées, elles en pourraient être travaillées; mais je changeai de sentiment.

Le guérir provisoirement de son obsession, lui persuader qu'il y a encore ici-bas des anges, et même dans les couvents, elles ont fait ce miracle. Quant à Madeleine, après l'avoir tant de fois examinée et harcelée sans pitié,

Bonne fille pour les mœurs, déclare-t-il, mais extrêmement remplie de ses sentiments et de la croyance qu'elle ne faisait rien que par l'ordre exprès de Dieu.

Illuminée donc, si l'on veut, au sens bénin, et comme il s'en rencontre fatalement, à un degré quelconque, dans tous les milieux d'intense ferveur; mais non pas illuminée au sens abominable — le sens de Candide — que l'on donne communément à ce mot, quand on déclame, le rouge au front, contre les *Illuminés de Picardie*, Pierre Guérin, les deux Buquet, Madeleine et leurs soixante mille victimes (1).

H. BREMOND,
de l'Académie française.

(1) Les inédits étant pour mes pauvres yeux un fruit défendu, je n'ai lu que les soixante-dix premières pages des *Mémoires* de Du Ferrier, dans la copie qu'en garde la bibliothèque Sainte-Geneviève. Je n'ai pas confronté cette copie avec l'autre... Quoique Du Ferrier semble dire le contraire, Madeleine ne peut être rangée parmi les disciples de Labadie. Celui-ci n'est venu en Picardie qu'en 1639, à une époque donc où les principes de Madeleine étaient arrêtés depuis longtemps. Labadie, très en faveur auprès de l'évêque

d'Amiens, aura été reçu chez les Hospitalières de Montdidier avec sympathie et confiance comme il l'était dans tant d'autres maisons religieuses du pays. — Resterait à savoir comment s'est formée la spiritualité de Madeleine. Autodidacte? Non, me semble-t-il, bien que je n'en sache rien. Mais on ne saurait trop répéter que, dès les premières années du XVIIe siècle, ces idées-là sont partout. Quelles étaient au juste les relations spirituelles entre Roye et Montdidier? Mystère. L'agent de liaison nous est connu, c'est Antoine Buquet, aumônier de Montdidier et frère de l'autre Buquet, le voisin et l'unanime de Guérin. Les rapports d'amitié entre les deux groupes s'expliquent sans peine, et la persécution commune les aura resserrés. Faut-il aller plus loin et attribuer à Guérin une influence décisive sur la formation de Madeleine; ou inversement, à Madeleine sur la spiritualité de Guérin et du Buquet de Roye? Agent de liaison, il est possible qu'Antoine ait été aussi l'inspirateur principal des deux groupes, mais il est également possible que, plein d'admiration pour son extatique, il ait fait partager ses sentiments à son frère et à Guérin. D'un autre côté, si la vertu de ce dernier ne fait aucun doute, on ne voit rien — nous l'avons montré plus haut — dans ce que nous savons de sa doctrine spirituelle qui puisse servir de prétexte aux persécutions qu'il a subies.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Histoire ancienne

La Vie de l'Empereur Julien.

Il y a toujours eu, certes, des biographies et notre temps serait plutôt caractérisé par l'abondance des mauvaises biographies. A la mode qui suivit le *Shelley* d'André Maurois nous devons sans doute bien des ouvrages médiocres. Mais si elle a le moins du monde favorisé l'éclosion de quelques beaux livres, nous voilà plein d'indulgence à son endroit. Hier, tous les lecteurs avertis s'émerveillaient de la monumentale *Vie de Rabelais* écrite par M. Plattard. Aujourd'hui, un célèbre professeur de Gand, M. Bidez, nous donne une *Vie de l'Empereur Julien* qui est elle-même du premier mérite (1).

« L'Apostat » est de ces personnages que la passion volontiers saisit et déforme. L'un des plus nobles contemporains de Julien, son ancien condisciple d'Athènes, admirable figure du IVe siècle et l'une des plus grandes de l'ancien épiscopat, saint Grégoire de Nazianze, dans l'ardeur du combat tournait déjà contre l'empereur ses qualités mêmes, et le dernier historien de Grégoire, le très impartial abbé E. Fleury, en vient à déceler ici, chez le grand docteur chrétien, un « polémiste prêt à faire flèche de tout bois (2) ». En revanche, je me hâte de dire que Julien a toujours été le grand homme, le précurseur des

(1) 1 vol. in-8° écu de x-408 p. *Les Belles-Lettres*, 1930 (collection d'Etudes Anciennes sous le patronage de l'Association Guillaume Budé).

(2) *Hellénisme et Christianisme. Saint Grégoire de Nazianze et son temps* (Beauchesne, 1930), p. 163.

adversaires du Christianisme. Pour le XVIIIe siècle, c'était, naturellement, le premier des monarques éclairés, quelque chose comme un Frédéric avant la lettre. On sait quel curieux parti le génie d'un Vigny sut tirer de l'histoire et plus encore de la légende, avec ce symbolique ouvrage de *Daphné*, retrouvé en 1912 et dans quoi l'on trouve un portrait de Julien, tracé d'une main si sûre, au moins pour 1837 (1). Le théâtre et le roman n'ont point manqué de s'en mêler plus récemment. On connaît la pièce d'Ibsen, *Empereur et galiléen*. L'écrivain qui pratiquait le plus la « vie romancée » avant la guerre, — le Russe Merejkowsky, — déplorait la *Mort des dieux*, en un roman sur Julien. Aujourd'hui, si le dernier fidèle du paganisme n'est pas accommodé à la sauce électorale, vous pouvez être assurés que c'est pur défaut de culture chez nos bons radicaux.

Que dis-je! Il a tourné des têtes plus solides. Le plus grand historien de France actuellement, M. Camille Jullian, s'échauffe dès qu'il en parle. Il a pour lui tous les enthousiasmes et nous dit vertement : « Je n'admets pas qu'on lui inflige le nom d'apostat! » Julien « fut un chef de très haut mérite », il « avait résolu de restaurer l'ancienne religion, de réformer l'administration de l'empire, de relever la gloire militaire de Rome ». Tout cela est vrai : M. Jullian a ses raisons, et qui sont fondées sur des textes. Je ne lui reproche pas de parler de la sorte. Il semble seulement ne nous montrer que le beau côté. Les pages de Gaston Boissier, jadis, étaient autrement fines et nuancées (*La fin du Paganisme*). Au fond, l'historien de la Gaule, l'homme de la Gaule, songe par dessus tout à Julien césar, au jeune et sympathique triomphateur

(1) Ce sont les propres expressions du P. Lagrange, dans son article fort intéressant sur *Daphné* (*Correspondant*, 25 mars 1914, recueilli dans *Mélanges d'Histoire religieuse*, in-12, Gabalda, 1915). — Les amis de Vigny gagneraient à le lire et il ne paraît pas, entre autres, que M. Robert de Traz, dans son livre d'ailleurs excellent, l'ait utilisé.

des Barbares, à l'amoureux de la *chère Lutèce* : « C'est en Gaule, conclut-il, que son âme, noble entre toutes, s'est formée à son métier de souverain... Dans la longue série des empereurs romains, aucun n'a parlé de notre pays et de nos ancêtres avec plus de poésie et plus de sympathie. Ce Grec spirituel et bon s'était fait le fils adoptif de la Gaule (1). »

Ni Mgr Duchesne dans sa grande *Histoire ancienne de l'Église*, ni M. Jacques Zeiller ou M. Eugène Albertini, — dans les imposantes histoires générales en cours de publication, — ne s'étendent beaucoup sur le personnage. On s'en remettait surtout, en somme, aux trois volumes de Paul Allard, anciens déjà de quelque trente ans. Le nouvel historien de Julien, lui, en est aujourd'hui le grand spécialiste. Il a publié en 1914 une étude approfondie sur *l'Évolution de la politique de l'empereur Julien en matière religieuse*, et en 1926 un excellent article sur sa jeunesse ; il est l'éditeur et le traducteur, on le sait, des *Lettres* de Julien dans la collection Guillaume Budé, et, avec M. Cumont, des divers ouvrages de l'empereur. Son livre est un livre de « bonne foi », en même temps qu'un admirable travail d'érudition.

Le savant Gantois, familier avec les moindres écrits de son héros, a donc repris méthodiquement toutes les données autobiographiques, jusqu'ici « traitées avec dédain ». Il n'a négligé nulle source et, bien entendu, il utilise constamment Libanius, Eunape ou Ammien Marcellin, les retenant chaque fois qu'une saine critique rend leurs déclarations admissibles. En suivant rigoureusement l'ordre chronologique, M. Bidez nous montre un Julien beaucoup moins sommaire qu'on ne fit précédemment : les fluctuations, les incertitudes, les « revirements » même de sa politique religieuse, apparaissent ainsi en un récit subtil, c'est-à-dire véridique. Il est difficile, à la lecture,

(1) Voir le tome VII, ch. IV et V, de l'*Histoire de la Gaule* (Hachette, 1926) : les citations se trouvent aux pages 228, 198, 228, 232-233 respectivement.

de savoir si l'auteur est chrétien ou non. Il a pour son héros la sympathie commune aux biographes, et qu'une partie de Julien justifie d'ailleurs. Çà et là, je crois qu'il se laisse un peu entraîner, moins ouvertement que M. Jullian, mais encore en avocat du diable : réaction, sans doute, contre la pieuse légende, déformatrice du vrai Julien. Pourtant, il nous avoue les « dissimulations » (p. 204) comme (p. 261) le « sectarisme » du théocrate. Il écrit même, finalement : « Seule, la religion du Crucifié devait se montrer capable d'empêcher un anéantissement de la culture, et nous faire supporter le prolongement de nos misères, en prêtant au travail manuel et à la souffrance la noblesse d'un devoir moral » (p. 350).

L'entreprise de Julien était vouée à l'échec. Administrativement, il faisait le projet, tout chimérique au IVe siècle, d'une fédération des cités helléniques. « Sa foi, dit notre historien (p. 238), lui inspira de l'ardeur pour une tâche impossible, celle de restaurer le municipalisme de l'Empire libéral des premiers Flaviens et des Antonins. » En religion, il voulait non pas revenir au simple paganisme, mais paradoxalement transfuser dans ce corps glacé une partie du généreux sang chrétien. Très oriental, au fond, il mêlait abondamment Tibre et Oronte. Son temple n'avait rien du Parthénon, ce disciple de Jamblique n'était aucunement le fils d'Athéna. Ne fait-il pas beaucoup songer au livre de Louis Ménard : *Poèmes et Rêveries d'un païen mystique*? Un pur helléniste comme M. Maurice Croiset ne nous cache pas à quel point cette « exaltation » et ce « mysticisme » sont éloignés « de la saine raison (1) »...

Dès lors, pourquoi supprimer le Christianisme? Je citerais volontiers ici Gaston Boissier, dont la scrupuleuse étude de M. Bidez n'infirme aucunement les conclusions, sans en avoir la fine et ferme élégance : « Valait-il la peine de supprimer une religion pour la refaire? N'était-il

(1) *La civilisation hellénique* (collection Payot), tome II, p. 125-126.

pas naturel de lui laisser continuer son ouvrage, si le monde en devait tirer quelque profit ; et qui pouvait mieux accomplir la tâche du Christianisme que le Christianisme lui-même?... » Les éléments du Paganisme qui pouvaient survivre, « le Christianisme était en train de se les assimiler [...], ils devaient finir par se fondre avec lui sans en altérer le caractère général. L'entreprise de Julien était donc inutile [...], son œuvre pouvait échouer, le monde n'avait rien à y perdre (1). »

Comme lui disait Grégoire de Nazianze : « N'y a-t-il donc d'autre Hellène que toi? (2) » Et l'on a l'impression que, glissant de plus en plus de la tolérance à la haine, Julien est mort à temps. Mais ne lui soyons pas trop sévère. Son premier biographe français, l'abbé de la Bléterie, disait, en une phrase d'un joli tour, que M. Bidez, justement, nous rapporte : « Ce serait trop priser les vertus humaines, que de se persuader, contre l'expérience de tous les siècles, que Dieu ne les donne jamais à ses plus grands ennemis. » D'abord Julien ne fut pas, à proprement parler, *apostat*. « Il n'avait jamais été, durant son enfance, chrétien que des lèvres », reconnaît M. Zeiller (3), et le Christianisme c'était malheureusement la religion de ses persécuteurs. « Il fut certainement d'un caractère élevé, passionné pour les choses de l'esprit, exempt de sensualité, simple dans ses manières, fidèle à ses amis, dévoué à sa patrie », — tel est le bel éloge du P. Lagrange (4).

Dévoué à sa patrie, certes ! Le poète Prudence, qui était chrétien, a dit que s'il fut traître à son Dieu, du moins ne le fut-il pas à son pays (*Perfidus ille Deo quamvis non perfidus Urbi*). Ce fut un magnifique soldat, qui, pour un siècle, sauva des Barbares le monde romain. Il sut mourir, et mourir à trente-deux ans, comme un empereur et comme un chef : comme un chef qui se bat en première

(1) *La Fin du Paganisme*, éd. in-12, t. I, p. 142.
(2) *Contra Jul.*, I, 107.
(3) *L'Empire romain et l'Eglise* (de Boccard, 1928), p. 78.
(4) *Loc. cit.* (*Mél. d'Hist. rel.*, p. 147).

ligne. Il s'attendrissait plus alors sur ses amis disparus que sur lui-même. Tout compte fait, sa vie personnelle est plus noble que celle de son oncle Constantin.

Et après tout, il est plus sympathique aussi que M. Maurras.

M. Camille Jullian au seuil de notre histoire.

La « Bibliothèque de la Revue des Cours et des Conférences » où paraissent tant de bons ouvrages, — et nous en avons parlé ici même, — a très justement entrepris de publier certaines leçons de M. Camille Jullian au Collège de France. L'illustre historien avait succédé au philosophe G. Tarde, et ouvert son cours le 7 décembre 1905. En réalité, cette succession n'était qu'administrative : la philosophie allait être représentée au Collège par M. Bergson et avec tout l'éclat que l'on sait ! La chaire de philosophie ancienne, occupée par Tarde, était remplacée par une chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales, qui était confiée à M. Jullian, qui ne pouvait être confiée qu'à lui, et qu'il détient aujourd'hui encore.

Depuis un quart de siècle, M. Camille Jullian n'a donc plus cessé de scruter nos origines, de se livrer à une immense et méthodique enquête *Au Seuil de notre Histoire*, — titre général des volumes dont nous avons présentement les deux premiers (1). Avec ce début déjà, et mieux encore à mesure que se poursuivra l'édition, nous posséderons l'introduction, les travaux annexes, les « marginalia » ou les prolongements du grand ouvrage écrit dans le même temps par l'auteur, sa monumentale *Histoire de la Gaule*, désormais classique (2).

Les deux livres récents ne reproduisent pas, bien

(1) *Au Seuil de notre Histoire*, « Bibliothèque de la Revue des Cours et des Conférences », in-8° écu, Boivin et Cie (2 vol. parus : t. Ier, 256 p., 1930; — t. II, 292 p., 1931).

(2) 8 vol. grand in-8°, Hachette, 1905-1926.

entendu, la totalité des cours. Ce sont simplement les « leçons d'ouverture », parues dans la *Revue Bleue*, et qui évoquent assez bien à la fois l'esprit général comme le programme du cours de chaque année. On a eu l'excellente idée d'y joindre les titres de toutes les leçons, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'enseignement du maître, non point dans son seul cours d'histoire générale, mais même dans ses conférences de recherche spéciale.

Le tome premier va de 1905 à 1914. Il parle surtout de préhistoire et nous révèle bien, à l'abord même, l'esprit de ces études. M. Jullian a de l'histoire une conception extrêmement vaste, qui est parallèle, peut-on remarquer, à celle qu'un Brunhes s'est faite et nous donna de la géographie. L'histoire est une enquête totale, en superficie, en profondeur. Elle doit remonter aux origines, elle doit entendre ce terme non pas seulement dans ce sens où il est traditionnel de le prendre — à la Gaule, en l'espèce, — mais en reportant ces origines aux temps préhistoriques, à cette aurore de notre pays, aussi loin que l'on pourra remonter. Camille Jullian est disciple enthousiaste de Fustel de Coulanges. Nul plus que son maitre n'eut la passion du texte écrit, ne travailla sur le texte. Et pourtant ses leçons de 1870 (qu'on eut l'excellente idée de publier l'année dernière (1), nous prouvent combien la préhistoire était à ses yeux importante : ce cours prononcé devant un auditoire féminin et princier ne commence-t-il point par un chapitre sur les âges préhistoriques ?

M. Jullian interroge les pierres, au même titre que les livres ou les manuscrits. Et les pierres les plus anciennes. Un « coup de poing » chelléen, un dolmen, une flèche de silex, lui sont matière à reconstitution d'une époque. Il retrouve l'homme très haut, il s'efforce de montrer que l'homme d'autrefois, l'homme d'aujourd'hui ne sont point si différents. Il tend à démontrer aussi l'existence de

(1) Fustel de Coulanges. *Leçons à l'Impératrice.* (1 vol. in-12, Hachette, 1930.)

nations dès les origines, établissant ainsi au point de départ même un des faits auxquels il tient le plus.

Sans cesse l'historien relie le présent au passé, éclairant celui-là par celui-ci, celui-ci par celui-là. Il prend ses exemples parmi les plus modernes. L'aviation naissante, la radioactivité deviennent matière à réflexions historiques. Que dans ce tableau animé, — ce vaste va-et-vient entre aujourd'hui et autrefois, — ne se glisse point quelque exagération ou quelque erreur, je ne me chargerais pas de l'affirmer. On ne voit pas, entre autres, pourquoi l'auteur parle d' « Edison imaginant le téléphone » (p. 83). Mais enfin, ce ne sont là que détails et il faut convenir qu'une telle façon d'évoquer l'histoire est aussi une *résurrection* et qu'elle nous enrichit autrement que la sèche érudition de certains.

Le tome deuxième va de la guerre à 1923. M. Jullian est un historien trop vibrant, un patriote trop passionné pour être demeuré serein durant ces années où la nation française était plus menacée qu'à nulle époque. Pour lui la patrie est une religion, il n'hésite pas à le déclarer. Les trois quarts du livre portent donc la marque de la guerre, témoignent de l'angoisse patriotique. Ces pages, d'ailleurs, montrent à l'extrême la conception professionnelle de l'auteur : l'histoire est un métier et aussi une mission. *Nul historien n'a le droit de prédire l'avenir : tout historien a le devoir de le préparer* (p. 201).

Écoutez ceci, encore, qui est bien caractéristique : « Les historiens d'une certaine école me blâmeront sans nul doute ; ils me diront qu'il n'est point de place en histoire pour l'analyse des rêves et la notation des horizons chimériques. — Comme ils se trompent ! La légende, la chimère, par cela seul que ce sont des créations humaines, des croyances de peuples, parce qu'elles ont une date et une racine, qu'elles furent dans le temps et sur le sol, fables, fantaisies, chimères et légendes sont des faits historiques au premier chef » (p. 229).

Nous y gagnons en tout cas un tableau prodigieusement

vivant et mouvementé, même si nous pensons parfois que nous allons un peu à l'aventure. Il y a, dans la vie de tout lecteur, des heures pour les documents les plus rigides, les plus glacés ; il y a des heures aussi pour les beaux effets d'orchestre des « leçons d'ouverture ».

Une Esquisse d'Histoire romaine.

Pour connaître l'état actuel des connaissances ou des idées sur l'histoire de Rome, le lecteur français possède aujourd'hui quelques ouvrages de mise au point, et ce sont particulièrement ceux de nos grandes collections : « L'Évolution de l'Humanité », « Peuples et Civilisations », « Histoire générale », « Histoire du monde ». Mais ces livres, qui sont pourtant déjà de *vulgarisation*, offrent encore une allure et des dimensions assez imposantes, — de celles qui rebutent l'élève ou le lecteur pressé. Trois et quatre fois heureuse, donc, l'idée que vient d'avoir l'un de nos spécialistes, de concentrer en un petit volume l'essentiel de la matière, sous le titre : *Esquisse d'Histoire romaine* (1).

M. André Piganiol, professeur à la Sorbonne, écrivit justement le tome relatif à la *Conquête romaine* dans la collection « Peuples et Civilisations ». Il est surtout l'auteur d'un *Essai sur les origines de Rome* (1917) où, sous forme de thèse de doctorat, il reprenait une matière toute renouvelée par le Français Louis de Beaufort en 1738, et que l'*hypercritique* d'Ettore Païs avait, en dernier lieu, réduite excessivement. M. Piganiol représente assez la critique modérée dont l'historien de Sanctis est le tenant italien.

On trouve ces qualités d'équilibre et de précision dans le petit livre d'aujourd'hui. Naturellement, les points de

(1) *Esquisse d'Histoire romaine*, par André Piganiol, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris. — (1 vol. in-8° écu de XI-294 p., avec 38 gravures et cartes. Alcan, 1931 ; prix 12 fr. — Le livre, bien que peu coûteux, est excellemment présenté.)

vue actuels y sont exposés et les découvertes archéologiques utilisées. L'auteur déclare en sa préface qu'il « n'a point pour ambition d'engager le lecteur dans le détail des controverses érudites, ni de méditer sur le secret de la grandeur et de la chute de Rome ». Il s'est seulement proposé, ajoute-t-il, « de fournir un cadre où les faits essentiels soient placés en une juste lumière, de définir les termes des problèmes et surtout de donner au lecteur le désir d'explorer plus minutieusement l'immense domaine à travers lequel cette esquisse pourra l'aider à s'orienter ».

Ce but est très largement atteint. La richesse de ces pages est étonnante. Ce n'est pas seulement l'histoire traditionnelle que nous y trouvons, mais les faits de la sociologie, de l'économique, de la littérature ou du droit. Bibliographie, gravures, cartes, tables et disposition typographique apportent toutes facilités au travailleur.

On hésite à formuler une réserve, qui, étant la seule, peut sembler attribuable à l'esprit de parti. Dans l'ensemble, M. André Piganiol expose très raisonnablement les origines chrétiennes, les rapports de la religion nouvelle et de l'Empire romain : s'il en parle en homme du dehors, au moins n'en parle-t-il pas en ennemi. La phrase par où il ouvre ces pages nous semble d'autant plus regrettable. Un incroyant lui-même se contentera-t-il de ces lignes, pour tout récit du rôle historique de Jésus : « La prédication farouche de Jean-Baptiste, la prédication émouvante de Jésus de Nazareth (crucifié à Jérusalem sous Tibère) furent l'origine de grands troubles parmi les Juifs... » (p. 248) ?

Sans doute notre optique n'est-elle pas celle de l'auteur. Mais est-ce là cette *juste lumière* qu'il nous annonçait plus haut ? — A moins que la vie terrestre du Christ ne soit pas un *fait essentiel...*

André George.

Histoires d'outre-mer

I

Indiens et Nègres d'Amérique

Jacques Cartier.

Quand, le 14 septembre 1535, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, Jacques Cartier, natif de Saint-Malo, débarqua sur les rives du Saint-Laurent et planta une croix, il trouva des Indiens qui avaient eux aussi le culte de la croix. De nombreuses hypothèses ont été faites pour expliquer ce fait étrange. Il fut d'ailleurs accueilli par les indigènes avec une douceur et une bonne volonté qui paraissent d'autant plus touchantes si l'on songe aux suites que l'arrivée des blancs devait avoir pour les peuples de l'Amérique. Spécialiste de l'histoire maritime, M. Charles de la Roncière donne les détails les plus érudits et les plus captivants dans l'ouvrage qu'il consacre à Jacques Cartier parmi « les grandes figures coloniales ». La cosmographie et la cartographie du XVIe siècle n'ont pas de secrets pour lui. Celles du Moyen Age non plus d'ailleurs ; et l'on sait qu'il a révélé, dans un ouvrage capital sur la *Découverte de l'Afrique au Moyen Age*, les relations insoupçonnées qui unissaient l'Europe méridionale avec le Sahara, Tombouctou, le Soudan, jusqu'à la fin du XVe siècle. Ainsi, chose curieuse, et parallélisme frappant, la connaissance des routes terrestres de l'Afrique centrale se perdait pour longtemps, au moment même où

se découvraient les routes maritimes du continent noir comme celles du Nouveau Monde.

M. de la Roncière donne les détails les plus curieux sur les trois voyages de Cartier (1), les premiers colons, les rivalités commerciales de la France et de l'Espagne, les gaz asphyxiants des Hurons, les répercussions économiques et littéraires de ces découvertes. Il signale notamment un intéressant parallélisme entre les voyages au Canada sous François Ier et les navigations de Pantagruel.

Le sort des Indiens fut très différent dans les deux Amériques. Au Nord, ce fut d'abord la guerre d'extermination par les armes, puis celle, plus sournoise mais plus efficace encore, par l'alcool. Aujourd'hui, sur des réserves, les derniers Indiens sont l'objet d'une politique plus humaine ; un certain snobisme même s'intéresse à eux. Dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, il y avait deux grandes civilisations prospères : les Aztèques et les Incas, qui furent anéanties, et des sauvages assez différents comme caractère, moins énergiques et courageux que les Peaux-Rouges du Nord. Il n'y eut pas d'extermination ; le résultat de la conquête espagnole parait avoir été, à bien des égards, une décadence. Les Indiens ne furent plus qu'un prolétariat inférieur, mais qui prend, semble-t-il, peu à peu, sa revanche en se mêlant par le sang aux conquérants blancs, et participe de plus en plus au gouvernement de ces pays, assez mal gouvernés d'ailleurs pour un grand nombre.

Les chasseurs de têtes de l'Amazone.

Sur la vie dans les forêts vierges de l'Amazone, aux confins du Brésil, de l'Équateur et du Pérou, *Les chasseurs de têtes de l'Amazone* (2), de M. Up de Graf, traduits alertement par M. Pierre Belperron, donnent des détails

(1) Charles de la Roncière, *Jacques Cartier*. Plon.
(2) Plon, édit.

saisissants qui passionneront les adultes autant que les jeunes gens épris de récits d'aventures. L'auteur a pagayé sur les affluents les moins explorés du grand fleuve pendant plusieurs années. Il n'en a guère rapporté que le prix de son billet de retour à New-York en caoutchouc durement recueilli, et une demi-douzaine de têtes humaines coupées devant lui par des guerriers indiens et préparées selon une recette dont les Antipas d'au-delà les rapides presque infranchissables ont le secret. Mais le récit de ses aventures, non dénué d'un certain humour américain, est un modèle du genre.

Majesté noire.

Quand le général Leclerc arriva devant Haïti, dans la première année du XIXe siècle, avec son épouse, la belle Pauline Bonaparte, et une flotte imposante, il crut pouvoir venir facilement à bout des chefs nègres, anciens esclaves, comme Toussaint-Louverture, Dessalines et Henry Christophe, qui avaient, depuis la Révolution, organisé dans l'île une sorte de gouvernement autonome. Il se faisait des illusions. Ses procédés furent à la fois déloyaux, cruels, contradictoires et maladroits. Dès son arrivée à Cap-François, Christophe, jeune lieutenant de Toussaint, préféra brûler la ville plutôt que de la lui rendre. Promesses non tenues, alternatives de douceur et de répression sanglante, arrestation perfide de Toussaint qui finit ses jours lamentablement dans un fort du Jura, fièvre jaune et guerre civile, le désordre était à son comble quand Leclerc mourut à bout de forces. Avec l'armée décimée, Rochambeau, qui avait combattu pour la liberté en Amérique du Nord, fit tout ce qu'il put pour rétablir l'esclavage à Haïti. Il dut abandonner l'île et se rendre aux Anglais. Dessalines, proclamé empereur, en 1804 comme Napoléon, fut assassiné. Henry Christophe prit le pouvoir et devint roi. Cet ancien esclave illettré avait du génie. Héroïquement, il entreprit de galvaniser ses compatriotes, de donner aux hommes noirs le goût du travail et

l'orgueil de leur race. En faisant de grandes choses, en rendant le pays riche et prospère, en imposant à sa cour la discipline héroï-comique d'une étiquette rigide, il planta solidement dans la terre haïtienne le germe de l'indépendance.

Dans un récit vivant et poignant, élégamment traduit, J.-W. Vandercook a conté cette vie violente où les détails pittoresques ne manquent pas à côté des traits grandioses (1). Ce règne fut une telle perpétuelle tension de volonté pour soulever un peuple au-dessus de lui-même qu'il devait finir tragiquement. Mais tous les noirs de la terre ne pourront oublier le nom du roi Henri Ier.

II

Juifs, Arabes et Berbères du Moghreb

Voyage d'un Juif en Espagne.

Pour des israélites d'Europe c'est évidemment un émouvant pèlerinage que d'aller en Espagne et au Maroc chercher les souvenirs de la période la plus brillante du judaïsme médiéval et constater la situation présente ainsi que l'évolution de leurs coreligionnaires moghrébins. Érudit et passionné, M. Ehrenpreis, rabbin de Stockholm, a évoqué, à Tolède, à Cordoue, à Grenade, et autres villes de Castille ou d'Andalousie, les grandes ombres d'Ibn Gabirol, de Maïmonide, de Juda Halevi (2). Il s'est indigné des combats de taureaux, a senti la poésie de l'Alhambra mauresque, a trouvé avec émotion dans les archives

(1) John W. Vandercook, *Majesté noire*. Traduit de l'anglais par la comtesse M. Michiel et Y. Dieulot. (Histoire d'Outre-Mer, Firmin-Didot, éditeur).

(2) Marc Ehrenpreis, *Le pays entre Orient et Occident. Voyage d'un Juif en Espagne*. Traduction de A. H. Martinie et J. R. Kuckenburg. (Rieder, collection « Judaïsme »).

les traces sanglantes d'une Inquisition devenue entre les mains du pouvoir temporel un rude instrument presque exclusivement politique (comme le montre M. Jean Guiraud dans l'*Inquisition médiévale,* Grasset, collection « La vie chrétienne »).

Un des plus curieux chapitres de son livre est celui où il dit sa surprise fervente de retrouver au Portugal, en pleine renaissance, des communautés peu connues de Marranes ayant conservé secrètement leur foi juive avec un minimum de pratiques familiales.

Heures Juives au Maroc.

Mme Pascale Saisset a vu dans les mellahs de Fès, de Marrakech, de Casablanca et dans les vergers de Sefrou, des juifs commerçants ou agriculteurs, dont la culture s'est maintenue intacte pendant des siècles à côté des Arabes. (M. de La Roncière a montré le rôle important des juifs du Maghreb dans les relations entre l'Europe et l'Afrique au Moyen-Age, et comment l'édit d'expulsion de 1492, en les chassant d'Espagne, avait eu pour conséquence de faire perdre la connaissance des routes du centre africain.) Elle décrit leur vie, leurs coutumes, leurs croyances et leurs superstitions. Charles de Foucault, qui avait parcouru le Maroc en 1881 déguisé en juif, avait constaté leur scrupuleuse observation des rites mosaïques, mais aussi leur formalisme : « toute la religion est là, dit-il. Les dix commandements sont de vieilles histoires bonnes tout au plus pour les enfants ; mais quant aux trois prières quotidiennes, quant aux oraisons à dire avant et après les repas, quant à l'observation du sabbat et des fêtes, rien au monde, je crois, ne les y ferait manquer. Doués d'une foi très vive, ils remplissent scrupuleusement leurs devoirs envers Dieu et se dédommagent sur les créatures ».

(1) *Heures juives au Maroc.* Rieder, édit.

Mme Saisset conclut que les juifs marocains évoluent de plus en plus vers l'assimilation, que malgré le conservatisme des rabbins et des vieilles familles, le mellah sera lié aux villes nouvelles et le Juif confondu peu à peu avec les Européens. La tendance est incontestable; mais il n'est pas impossible que la crise universelle du colonialisme n'amène, même chez les israélites, un certain nationalisme marocain.

Le protectorat redoute-t-il ce nationalisme qui réunirait Arabes, Berbères et Juifs? Un dahir sur la justice berbère promulgué il y a quelques mois avait pour objet, disaient certains, assez maladroitement, la désarabisation et même la désislamisation des Berbères. Il a provoqué une explosion qu'on ne semblait pas avoir prévue : au Maroc, des manifestations et un malaise persistant; en Orient, une pluie de protestations violentes dont les intérêts français aussi bien que les missions catholiques pourraient avoir à souffrir (1).

ÉMILE DERMENGHEM.

(1) Une brochure, *Tempête sur le Maroc* par Moslim Barbari, vient de paraître, qui expose très catégoriquement la thèse musulmane hostile à la nouvelle politique berbère, mais contient des textes fort édifiants à considérer.

Signalons enfin un petit livre de M. J. Ladreit de Lacharrière, *La création marocaine* (Challamed), clair tableau des résultats et des entreprises, mais un peu trop optimiste, semble-t-il.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).